

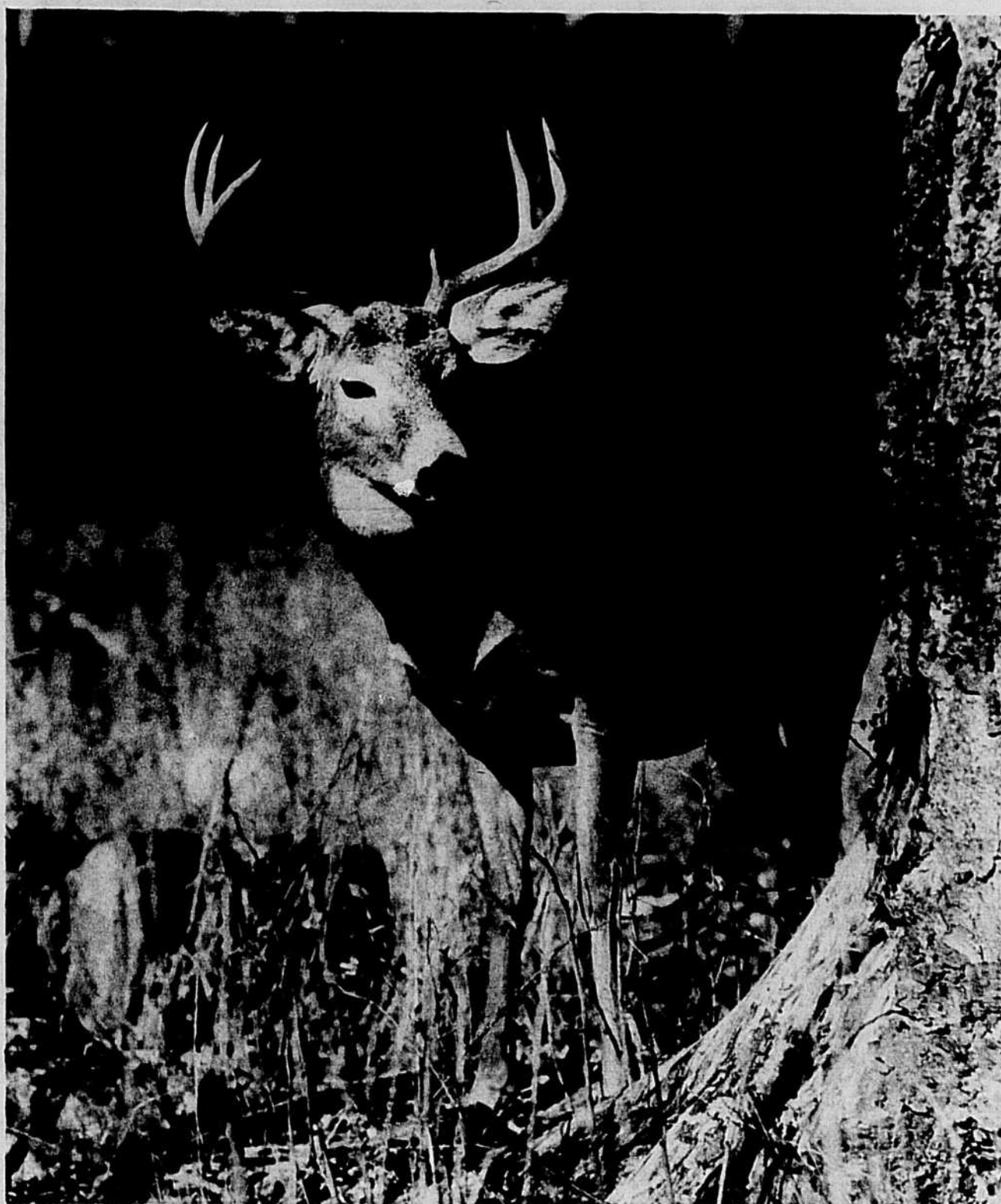
la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLII — No. 30 — Montréal 4 octobre 1972



Conclusions du voyage de l'Ouest

page 6

Les dommages aux récoltes

Le point de l'UPA

page 3

Le détail du programme fédéral

page 18

**La région
agricole
de Québec**
vue par
André Charbonneau
page 11

**L'UPA est accréditée
par la Régie des marchés**
page 5

Les Fédérations de Québec en congrès régionaux

C'est avec la participation du Président général de l'UPA, M. Albert Allain, que les Fédérations de l'UCC de Québec entreprennent, mardi 12 septembre 1972, à St-Casimir, leur période de congrès régionaux.

Avec le dynamisme qu'on lui connaît, M. Allain s'est appliqué à motiver les producteurs face au rôle primordial qu'ils ont à jouer dans l'orientation de leur union.

Par ailleurs, le président a mis en relief certains problèmes d'envergure que l'union devra affronter au cours des prochains mois.

Dans les congrès tenus jusqu'à maintenant soit à St-Casimir, St-Henri, St-Narcisse, Armagh, St-Édouard et St-Hilarion les sujets qui ont retenu davantage l'attention des participants furent:

— L'augmentation des quotas de lait

pour les producteurs en société et en compagnie.

L'exclusivité de vente dans la mise en marché du bois.



— La participation de l'Union à certaines activités ou crise de la société québécoise.

Tout porte à croire que l'élan déjà amorcé se continuera dans les quatre autres congrès et les producteurs seront invités à participer activement au congrès qui se tiendra dans leur région.

la terre
Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal 132
Tél.: 288-6141

DIRECTEUR:
Jean-Marc KIROUAC
RÉDACTEUR EN CHEF:
Pierre COURTEAU
RÉDACTRICE:
Mme Rosaline D.-LEDOUX



Composition/Montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$2; 3 ans, \$5; 5 ans, \$6.

Dépôt légal — 3e trimestre 1972
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No. 1051
Courrier de la deuxième classe



BIENTÔT, LE SALON DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

PLACE BONAVENTURE
MONTREAL

27 oct. - 5 nov.



EN VEDETTE:

- Les pommes et les légumes du Québec
- Le cidre de chez-nous
- Nos grandes races laitières et de boucherie

EN PREMIERE:

- Les nouvelles races:
— LIMOUSIN
— PIE ROUGE
— MAINE ANJOU
— ET AUTRES
- De FRANCE, de SUISSE et de BELGIQUE une grande variété de vins et produits alimentaires.
- Le théâtre AGRISCOPE et les ANIMAUX SAUVAGES d'Ontario.
- Le BAR AUX HUITRES de l'Île du Prince Édouard.
- Le Canada et le Québec mettent l'accent sur les VIANDES, les Maritimes sur les FRUITS DE MER.

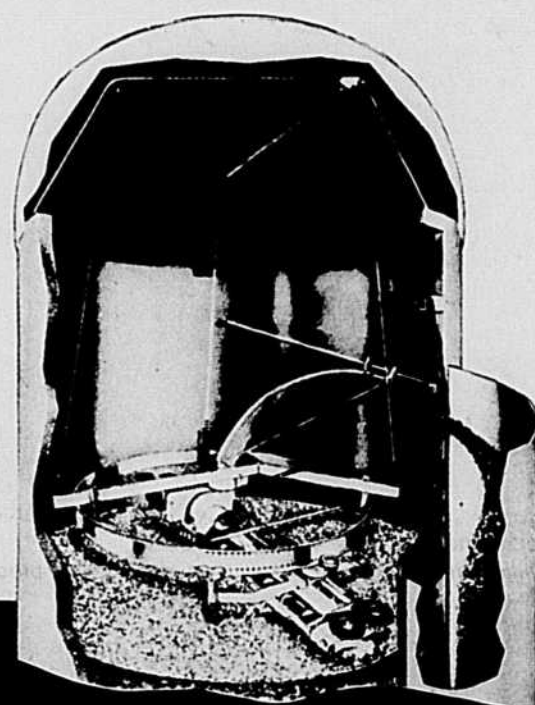
Au stade 1308, admirez

- Le carrousel et les chevaux de la police montée de Montréal.
- L'escouade canine.
- L'aquarium des principaux poissons du Canada.

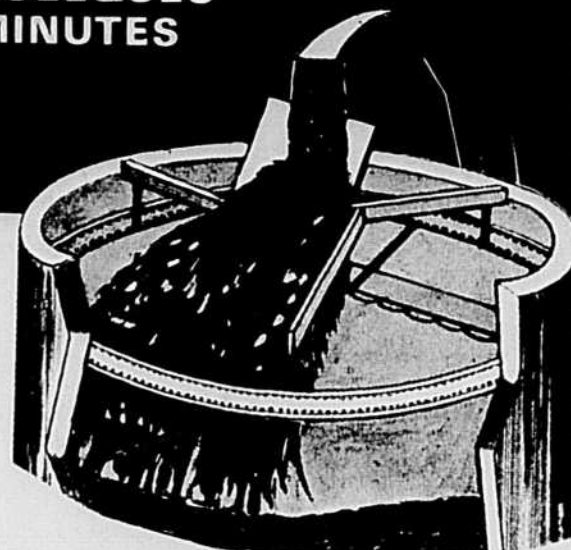
LE SALON DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION, l'EXPO QU'IL FAUT VOIR.

★ Profitez des billets réduits pour groupes de 20 et plus.

ON SE VOIT AU SALON?



DÉCHARGEUR DE SILO JAMESWAY SE TRANSFORME EN DISTRIBUTEUR EN QUELQUES MINUTES



Deux machines en une seule!

Déchargement mécanique! Sort l'ensilage d'un silo de 12 à 24 pieds de diamètre sans nécessiter de convoyeur, lanceur ou botteur auxiliaire.

Distribution mécanique! Le distributeur Fil-O-Matic à planche centrale tournante dépose l'ensilage également, augmente jusqu'à 20% la contenance du silo. Ecrivez pour de la documentation.

JAMESWAY CO. LIMITED
1705, RUE MOREAU, MONTREAL, P.Q.
MEMBRE DU GROUPE MARMON



5841

Les dommages aux récoltes... précisons

Plus on analyse la portée de subventions décidées par les deux niveaux de gouvernement pour compenser les dommages aux récoltes de cette année, plus on constate qu'il n'est pas facile et surtout pas simple de trouver une formule efficace d'aide pour ceux qui ont subi des dommages sérieux.

Pour le producteur de lait, si on veut réellement connaître l'ampleur des dommages subis, il faut non seulement évaluer la récolte perdue, mais il faut aussi tenir compte de la diminution de la production laitière qui s'est fait sentir tout au cours de la grosse période de production, étant donné l'excès de pluie qui a affecté les régions sinistrées au cours de l'été. De plus, la qualité des fourrages étant affectée comme elle l'est, le coût de l'alimentation pour la période de stabulation sera augmenté sensiblement du fait de l'achat de moulées supplémentaires. A toutes ces considérations, il faut rajouter le coût de remise en condition de tous les terrains qui ont été endommagés par les gelées hâtives du printemps dernier et les pluies trop abondantes de la période d'été.

Il ne faudrait pas croire que ces considérations ne sont que fantaisies, loin de là. Un syndicat de gestion dont les membres sont des producteurs laitiers reconnus comme des producteurs vraiment efficaces concluait dans son étude des dommages aux récoltes pour cette année à la nécessité d'un subside de \$1 le cent livres de lait pour toute l'année laitière 72-73. Cette aide directe n'aurait que compensé partiellement, dans des proportions raisonnables, le manque à gagner des producteurs de lait durant l'année en cours.

Pour ce qui est des autres productions, notamment les viandes et les fruits et légumes, une aide équivalente est tout aussi nécessaire.

Pensons aux producteurs d'animaux de boucherie qui sont à développer une entreprise et qui ont besoin d'augmenter régulièrement leur nombre d'unités animales pour atteindre le seuil de rentabilité reconnu. Ces producteurs ont aujourd'hui face à des difficultés que seule une aide efficace et graduée selon le volume de production pourra résoudre. Vouloir mesquiner dans des cas comme ceux-là, c'est tout

simplement vouer à l'échec des producteurs qui viennent tout juste de s'orienter dans une production où l'avenir semble prometteur.

Quant aux producteurs horticoles, les volumes de production de l'année qui se termine sont assez facilement évaluables et témoignent d'une situation tout à fait exceptionnelle. La décision du gouvernement provincial d'aider ces producteurs dans la même proportion que le fait l'assurance-récolte lorsqu'il s'agit de productions couvertes par l'assurance semble une mesure acceptable et susceptible d'aider adéquatement les producteurs sinistrés.

Nos deux gouvernements fédéral et provincial s'entendent pour reconnaître l'existence de dommages dont l'envergure nécessite l'intervention gouvernementale; c'est déjà quelque chose. Cependant, des mesures d'aide sont déjà décidées qui risquent de n'avoir pas l'effet désiré, c'est-à-dire aider efficacement ceux qui ont été affectés par de très grands dommages.

Il est bien évident que des mesures spéciales de crédit avec remboursement des intérêts payés, des mesures d'aide au transport des fourrages et moulées, tout autant que l'aide directe aux producteurs par l'allocation d'un montant fixe à tous les producteurs des régions désignées, tout cela a de la valeur.

Notons d'abord que l'UPA, pas plus que les producteurs eux-mêmes d'ailleurs, ne veut préconiser des mesures d'aide dépassant les normes régulières d'aide en cas de désastre. Il ne s'agit pas de réclamer un volume d'aide supérieur à l'ensemble des dommages subis, loin de là. Il s'agit plutôt de voir à ce que l'aide fournie par l'Etat permette aux producteurs de continuer à opérer sans désorganiser leur production.

Il est vrai qu'en pratique si un producteur de lait ou un producteur d'animaux de boucherie est obligé de se départir d'une partie de son troupeau pour défrayer le coût de l'alimentation du bétail qui lui reste, ce n'est pas ce qu'il y a de mieux comme solution à un problème causé par la perte des récoltes de l'année en cours.

C'est à peu près ce qui va se produire, si l'on s'en tient aux mesures d'assistance actuellement décidées. Quand on songe aux déboursés que devra faire un producteur pour jouir des quelques mesures d'assistance on comprend vite que même dans ce cas, le crédit agricole spécial est insuffisant pour permettre aux producteurs d'envisager la possibilité de faire tous les achats requis. Un producteur de 200,000 lbs de lait devra déboursier \$5,817 pour achat d'alimentation pour toucher \$356 de subventions graduées sur le transport des aliments du bétail. A ces subventions graduées s'ajoutera \$400 de subvention spéciale du gouvernement fédéral et une possibilité de crédit de \$2,000 au crédit agricole provincial.

Il nous apparaît évident que l'aide décidée présentement ne convient pas à l'attente des producteurs sinistrés. Nous croyons sincèrement, étudie à l'appui, qu'au niveau du crédit agricole offert par le gouvernement provincial, il faille y aller plus généreusement en prenant comme échelle pour graduer le crédit offert, le volume de production des producteurs sinistrés, tout en prolongeant la période où un producteur aura droit à un remboursement de l'intérêt payé.

Quant à la subvention directe de \$400 accordée par le gouvernement fédéral, elle aura l'effet que peuvent avoir \$400 quant les dommages véritables se chiffrent à des milliers de dollars. Nous suggérons donc de graduer cette subvention en prenant comme base \$400 par 100,000 lbs de lait.

Ce dont les producteurs ont besoin, c'est d'une aide suffisante pour ne pas avoir à désorganiser leur production. Il nous apparaît juste et raisonnable de formuler une telle demande et de nous inscrire en faux contre toute mesure "tape à l'oeil" susceptible de pouvoir flatter un électoralat bientôt mis à contribution. Vaudrait mieux aider véritablement des producteurs agricoles pour qu'ils puissent traverser une période excessivement difficile que de s'assurer quelques votes de plus à l'aide d'une mesure parcimonieuse. Mesure de belle apparence, qui n'aidera pas véritablement ceux qui en ont besoin.

Jean-Marc KIROUAC

Les cultivateurs des Cantons de l'Est parlent

Intensification de l'élevage des animaux de boucherie

N.D.L.R. - Nous continuons cette semaine la publication d'une étude évaluant le potentiel agricole et les changements proposés par les cultivateurs des Cantons de l'Est pour revitaliser la vie économique de leur région. Cette étude a été effectuée par l'équipe des agronomes de l'Estrée en collaboration avec des étudiants de l'Université de Sherbrooke qui ont compilé les données. Cette compilation entraine dans le cadre de la mission régionale de planification implantée dans les Cantons de l'Est.

Les cultivateurs des Cantons de l'Est situés à l'extérieur des grands bassins laitiers tireraient profit d'une diversification de leur agriculture par la transformation de leurs fermes laitières en fermes produisant à la fois du lait et de la viande bovine ou même en fermes se spécialisant exclusivement dans la production de viandes, que ce soit de viandes bovines, porcines ou ovines ou d'une production combinée de ces viandes.

Les viandes bovines sont en forte demande partout au Québec mais elles proviennent en très grande partie de l'extérieur de la province. La production de viande bovine devrait être encouragée à l'aide de subsides qui

seraient disponibles pour les cultivateurs de certaines zones à la condition que dans chaque cas, une étude de rentabilité garantisse l'utilité de l'investissement.

Selon l'équipe de l'Estrée du ministère de l'Agriculture, de telles productions devraient d'abord se développer aux environs de Valcourt, St-Georges de Windsor et Cookshire. D'après les critères de la Société de crédit agricole, ces terres se classent, en effet, dans la catégorie B, c'est-à-dire comme ayant des possibilités agricoles moyennes.

De façon plus précise, le rapport mentionne que le relief de cette zone est généralement ondulé. Quant au sous-sol, il est régulièrement pierrenx et compact, ce qui cause entre autres désavantages, un manque d'égouttement des sols. Par ailleurs, les fermes sont généralement petites. En conséquence, l'équipe du MAC propose le dressage de plans de drainage pour des étendues dont la valeur agricole est certaine, l'augmentation des facilités de crédit, la formation de syndicats de machinerie agricole et l'organisation de pâturages communautaires.

Les agronomes soulignent le fait que de nombreux agriculteurs de cette zone tirent la majeure partie de leurs revenus du travail qu'ils exécutent aux

usines de Valcourt et d'East Angus ainsi qu'à la mine d'Asbestos. Aussi, ils indiquent que la production de boeuf de boucherie, de mouton, de porc de même que de certaines productions végétales comme le grain et le foin permettraient à ces cultivateurs de gagner un supplément de revenus en conservant à l'agriculture de grandes superficies de terrains qui autrement seraient retournées à la forêt.

— Ensuite à l'est de Waterloo, de Sherbrooke à Stanstead et de Disraeli à St-Herménégilde —

Dans le territoire regroupé sous l'appellation de "zone discontinuée numéro 3", les possibilités en agriculture sont restreintes, si l'on se base sur les critères de la Société de crédit agricole. Cette zone comprend un vaste territoire à l'est de Waterloo de même que deux longues bandes sinuées s'étendant de Sherbrooke à Stanstead et de Disraeli à St-Herménégilde en passant par Weedon, Bishopton et Sawyerville.

Dans ces localités, de façon générale, les revenus agricoles sont nettement insuffisants, la productivité des sols est faible et la dimension des fermes est petite.

L'équipe du MAC estime que les fermes de cette zone ne peuvent pas subsister si elles ne sont orientées que vers une seule production comme le

lait, le bois, le boeuf de boucherie ou le mouton. Il faut absolument qu'une ou deux productions complémentaires ajoutent des revenus à ces fermes, affirme-t-elle.

En conséquence, le MAC de l'Estrée propose d'agrandir les unités de production en tenant compte de la moins bonne qualité des sols et des difficultés de constituer de grandes unités homogènes. Ceci éviterait d'abandonner à la forêt des terres qui ont canalisé beaucoup d'énergie afin d'être mises en culture même si elles ne sont pas très fertiles.

Il va sans dire que cette zone doit également être vouée en partie à la forêt. D'ailleurs, elle est souvent fortement ondulée et la plupart de ses flancs de collines sont boisés. La coupe du bois s'y est cependant effectuée sans trop de précaution de sorte que les coupes y ont souvent été irrationnelles et non-sélectives.

L'équipe du MAC mentionne la possibilité de faire pousser dans cette zone des pins et des sapins qui pourraient être vendus comme arbres de Noël. Une telle production, est-il expliqué, se grefferait avantageusement à celle du boeuf ou du mouton. En somme, le développement de l'agriculture devrait y tenir compte de la présence de forêts, de cours d'eau et de collines.

Augmentation des membres, amélioration de l'état des finances et prise de conscience professionnelle des agriculteurs

À Joliette, les affaires vont mieux qu'elles ne l'ont été depuis assez longtemps. La Fédération de l'UCC devenue l'UPA pendant l'assemblée générale annuelle a bouclé l'année avec une augmentation de membres et son bilan révèle un progrès marqué au point de vue financier. C'est ce qu'ont pu constater les quelque 85 délégués réunis à Joliette, le 27 septembre, pour voir les dirigeants rendre compte de leur administration.

À cette occasion, M. Bernard Boucher a été réélu président de la Fédération pour un troisième mandat, et les administrateurs sont MM. Bernard Lépine, Gérard Leblanc, Aldéo Robillard, Dominique Lambert, Roger Dauphin, Robert Adam, Viateur Racette et Jean Grégoire, quant aux représentants des syndicats spécialisés ce sont toujours MM. Fernand Labelle, Marcellin Marcoux, Laurent Mercier, Réginald Coutu et Marcel Mercier.

Photos et texte Rosaline Ledoux

Les prévisions budgétaires

Comme le soulignait M. Cuthbert Brousseau, directeur régional de la Fédération, les prévisions budgétaires ont été établies avec un grand souci de réalisme, les dépenses ont été prévues au maximum, tandis que les revenus ont été établis au minimum. La Fédération de Joliette, comme toutes les Fédérations de la Province actuellement, prévoit trop d'impondérables dans la saison qui vient: le référendum prochain entraînant des dépenses qu'il est difficile actuellement d'évaluer.

Afin de faciliter les opérations financières, une résolution de l'assemblée générale demande aux dirigeants de faire parvenir pour le début novembre, une lettre à tous les producteurs de la région, les invitant à verser immédiatement leur cotisation de \$15. Lettre qui devra aussi contenir des explications claires sur la portée véritable du référendum.

Le service d'impôt de la Fédération de Joliette continue de rendre des services aux cultivateurs de la région, pour \$35 par an, quelque soit l'importance du bilan du producteur, l'UPA répond aux demandes. Aux questions nombreuses venant de la salle, le comptable M. Gilles Desjardins a répondu avec clarté et précision. Beaucoup d'épouses de producteurs participaient aux discussions et ont demandé que désormais toute correspondance adressée aux producteurs, venant aussi bien du service d'impôt que de n'importe quel service de la Fédération devrait être adressée à "Monsieur et Madame", car, les femmes de plus en plus veulent et peuvent participer. Ce à quoi, les administrateurs de Joliette ont acquiescé avec beaucoup d'empressement.

Une question intéressante a été soulevée à propos de la taxation sur les gains de capitaux. La taxe ne porte pas sur la différence entre le montant payé à l'achat d'un domaine agricole et le montant perçu lors de la vente. Ainsi si un cultivateur achète une terre \$20,000 et qu'il la revend \$50,000, il ne sera pas taxé sur la différence, mais bien plutôt sur la valeur réelle de la terre au 1er janvier de l'année. Le comptable, M. Desjardins, de même que les agronomes présents MM. De LaDuran-taye, Désilets et Houle ont fortement conseillé aux cultivateurs de procéder eux-mêmes à l'évaluation la plus réaliste possible de leur ferme en tenant compte des prix de vente des fermes équivalentes dans leur entourage.

Les pertes de récoltes

La région de Joliette a été elle aussi touchée par le mauvais temps des derniers mois. On a discuté sur le fameux \$400 que le fédéral tient disponible immédiatement pour les sinistrés. Il ne s'agit pas de refuser ce montant, mais bien de ne l'accepter que comme une base pour fixer une rémunération plus juste pour l'ensemble des producteurs québécois. Le vice-président Paul Couture, présent aux délibérations a tenu à affirmer le point de vue de l'UPA bien établi dans la TCN de la semaine dernière. Plusieurs cultivateurs se sont dit d'avis que les prochaines élections ont fait hâter la venue du dédommagement et que cette décision sent l'électorisme à plein nez. Les politiciens continuent de monter en épingle la moindre subvention à l'agriculteur, tandis qu'ils tiennent bien secrètes les subventions énormes distribuées largement aux grosses industries.

Place aux jeunes

Les jeunes de la région de Joliette tiennent eux aussi à participer pleinement à la vie syndicale et économique, une Association de Jeunes Cultivateurs a été mise sur pieds à partir d'éléments de la JRC qui se sont regroupés dans un projet de Perspective-Jeunesse. Ils ont présenté à l'Assemblée générale de l'UPA un montage audio-visuel exprimant les désirs de la jeunesse agricole. La section des jeunes cultivateurs ne veut pas être laissée à part et désire devenir une équipe professionnelle répondant à des problèmes précis propres aux jeunes qui veulent vivre de l'agriculture. Animée par l'abbé Réjean Majeau, l'Association des Jeunes Cultivateurs a présenté plusieurs résolutions à l'assemblée générale de la Fédération.

Former une conscience professionnelle

"La principale réalisation de l'UCC devenue l'UPA s'est d'abord d'avoir réussi à créer une conscience professionnelle chez le cultivateur du Québec", c'est ce que le vice-président de la Confédération, M. Paul Couture, a rappelé aux délégués de Joliette. "La nouvelle UPA va se bâtir avec les hom-



Le président de la Fédération de l'UPA de Joliette, M. Bernard Boucher s'adresse ici aux délégués réunis en assemblée générale annuelle, on reconnaît à sa droite MM. Paul Couture, 1er vice-président de l'UPA, Gaston Marsolais, aumônier de la Fédération et Cuthbert Brousseau, agr. directeur régional de la Fédération de Joliette.

mes et c'est eux qu'il importe de former", a continué M. Couture, tout en rappelant les priorités de l'Union qui demeurent toujours, comme le problème des provendes, celui du partage des marchés, le crédit pour l'établissement des jeunes et l'information objective aux agriculteurs.

Le vice-président a rappelé la force et l'importance de la participation de tous, surtout à l'heure cruciale du référendum. "Le succès du référendum, c'est vous autres, rien ne remplace le

tout il faut que les cultivateurs se regroupent afin d'établir une force d'équilibre vis-à-vis les autres secteurs de l'économie agricole.

Après l'exposé de M. Couture, un échange très vivant de questions et réponses a pris place. Les cultivateurs de Joliette, membres de l'UPA, se sont retrouvés ensuite le 28 septembre en soirée pour l'étude des résolutions qui doivent être amenées au congrès général de la Confédération les 12, 13 et 14 décembre prochains.



Voici le groupe des administrateurs de la Fédération de Joliette pour l'exercice 1972-73, 1ère rangée de g. à dr. MM. Dominique Lambert, Cuthbert Brousseau, Gérard Leblanc, Bernard Lépine et Fernand Labelle. 2e rangée de g. à dr. MM. Marcel Mercier, Marcellin Marcoux, Bernard Boucher, Laurent Mercier, Roger Dauphin, Viateur Racette et l'abbé Gaston Marsolais.

contact d'homme à homme."

Vis-à-vis les subventions et les avantages à court terme que les politiciens font miroiter aux agriculteurs, surtout en période électorale, M. Couture a rappelé que trop souvent les politiques agricoles sont basées uniquement sur le rendement politique et que le gouvernement manque de respect envers les agriculteurs, en agissant ainsi. Ce qu'il importe de rappeler au grand public a rappelé le vice-président c'est que sur le dollar que paie le consommateur pour son produit, il ne revient que 18 cts au cultivateur, 22 cts vont aux éléments qui entrent dans le coût de production, comme les engrais pesticides, machineries et les 60 cts qui restent vont aux transformateurs. Ce sont ces faits qu'il importe de rappeler et sur-

L'AIL est bon pour votre santé

Les capsules Adams Garlic Pearles contiennent de l'essence d'ail, huile utilisée depuis des années en médecine. Depuis des siècles, les Européens font usage d'ail comme mesure de santé, convaincus de sa puissance de guérison et de renforcement. L'ail est un remède antiseptique qui aide à détruire les germes de putréfaction et contribue à garder le sang libre d'impuretés. Procurez-vous un paquet de capsules Adams Garlic Pearles dès aujourd'hui chez votre pharmacien et voyez comme elles auront un effet salutaire chez vous! Elles sont sans goût et sans odeur.



UN SERVICE D'ASSURANCE GÉNÉRALE POUR LES COOPÉRATIVES!

Ce service qui groupe un grand nombre de coopératives a pour but d'aider à solutionner leurs problèmes d'assurance générale.

Des spécialistes dans les divers genres d'assurance sont à votre service.

PRENEZ-EN AVANTAGE!

Assurances Tanguay Inc.

4489 PAPINEAU — MONTRÉAL — TÉL.: 527-4161

La Fédération internationale des producteurs agricoles tient sa 19e conférence annuelle à Ottawa

La Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) tient sa 19e conférence générale annuelle à Ottawa, du 2 au 14 octobre. La FIPA est une organisation internationale et non-gouvernementale formée en 1947 d'organisations nationales d'agriculteurs de 40 pays.

La FIPA a acquis une réputation de premier plan dans le monde à cause de l'importance de son rôle consultatif auprès de l'Organisation des Nations-Unies, et de l'Agriculture des Nations-Unies,



M. Charles Munro, président de la Fédération canadienne de l'agriculture dirigera la délégation canadienne à la 19e conférence générale annuelle de la FIPA, à Ottawa.

aussi bien que par l'entretien de relations amicales avec plusieurs agences et organisations internationales. Son but est de servir les intérêts des agriculteurs sur le plan international.

Les buts de la conférence

Siégeant au Canada pour la deuxième fois de son histoire, la FIPA se propose cette année de promouvoir

une politique internationale de l'agriculture, de même qu'une politique générale des coopératives agricoles sous tous leurs aspects, avec un accent particulier sur les problèmes de marché et de développement international. C'est M. Jean Deleau, qui préside aux destinées de la FIPA assisté pour le Canada de M. Charles Munro, président de la Fédération canadienne de l'Agriculture.

L'Union des producteurs agricoles du Québec aura son délégué permanent à la FIPA en la personne de M. François Dagenais, du Service d'études et de recherches. Les Fédérations spécialisées de producteurs, volaille, lait nature, lait industriel seront elles aussi représentées à la conférence.

L'UPA est accréditée par la Régie des marchés

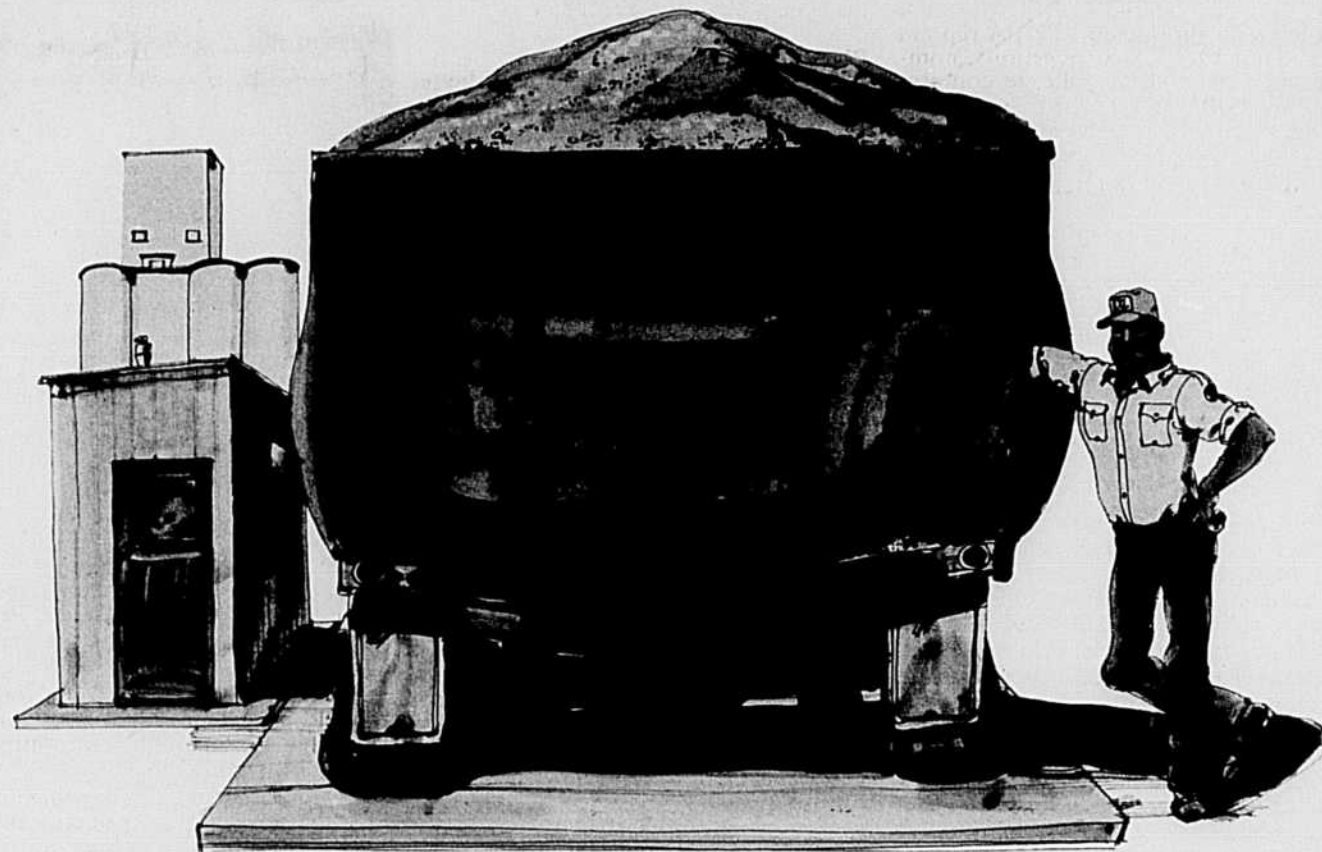
L'Union des producteurs agricoles (UPA) a été officiellement accréditée par la Régie des marchés agricoles du Québec pour représenter les producteurs du Québec, le 28 septembre dernier. Cette accréditation entrera en vigueur dès la publication d'un avis à cette fin dans la Gazette officielle du Québec.

Cette décision vient confirmer le fait que l'UPA représente bien la majorité des producteurs de la province. En plus de confirmer tous les pouvoirs que l'association possédait déjà en pratique ceux de promouvoir les intérêts de ses membres, de les représenter auprès des pouvoirs publics, de coordonner les activités des fédérations spécialisées, de faire des recherches en rapport avec la production et la mise en marché des produits agricoles, l'UPA pourra prélever les cotisations de ses membres après la tenue d'un référendum.

Comme on le sait, ce référendum est prévu de la fin de novembre à la mi-décembre, les bulletins de vote devant être adressés aux producteurs vers le 20 novembre et le scrutin dépouillé le 14 décembre. Pour obtenir le droit de prélever la cotisation de \$15 par producteur, l'UPA devra compter sur l'appui d'au moins les 2/3 de 60% des producteurs inscrits sur les listes. Il semble que d'après les listes officielles il y ait autour de 50,200 producteurs agricoles susceptibles de voter au référendum.

Le président Allain considère que l'accréditation de son organisme est une étape indispensable qui ne prendra vraiment toute son importance qu'après la tenue d'un référendum positif. Ces semaines-ci des conseils d'administration se tiennent dans les fédérations de l'UPA afin de mettre au point la campagne pour le référendum.

IL FAUT DES HYBRIDES ROBUSTES POUR OBTENIR UN FORT RENDEMENT DANS L'EST DU CANADA.



007 ET XL-311

C'est un fait. Il n'est pas facile d'obtenir de forts rendements de maïs dans les conditions de végétation du Canada. Certains hybrides ne peuvent y faire face, mais deux robustes hybrides de DEKALB ont été créés pour réussir dans toutes les conditions du pays—007 et XL-311.

Le DEKALB 007 est résistant, vigoureux et précoce, destiné aux régions à courte saison de culture du maïs. Il est reconnu pour ses rendements élevés de maïs sec, ses tiges courtes, ses épis de longueur moyenne, bien remplis de grain de qualité.

Le DEKALB XL-311 est un hybride de rendement supérieur, bien adapté à la production de maïs-grain ou d'ensilage. Ses tiges solides et moyennement courtes assurent une grande résistance au XL-311. Ses épis sont longs et minces. Les populations finales peuvent aller de 19,000 à 23,000.

Les DEKALB 007 et XL-311 ont ce qu'il faut pour donner de grands succès au Canada. Quelle robustesse! Assurez-vous de vous renseigner à leur sujet auprès du concessionnaire DEKALB.



FIÉZ-VOUS À

Les producteurs de lait veulent une politique à long terme

Les producteurs de lait du Canada réclament depuis longtemps des politiques à long terme, de la part du gouvernement fédéral. C'est le point sur lesquels ont à nouveau insisté les dirigeants de la Fédération canadienne des producteurs de lait réunis à Ottawa.

Le président de la Fédération, M. Woolfrey a déclaré que l'industrie laitière du Canada est trop importante pour être laissée sans politique à long terme. Présentement, le fédéral ne dévoile sa politique laitière qu'année par année, quelques jours avant avril, ce qui correspond à l'année-laitière. Toutefois, selon le président Woolfrey, il n'est pas toujours possible de se conformer aux politiques gouvernementales, car il faut au moins deux ans et demi à trois ans avant d'avoir une vache productive.

Le vice-président Rolan Pigeon a aussi abondé dans le même sens en précisant qu'une telle orientation réclamant une politique de cinq ans n'est pas une demande exagérée, même si les prix sont influencés par le commerce international, il serait possible de réviser ces politiques à long terme.

En guise de conclusion:

Impressions générales de quelques participants

LUCIEN POMERLEAU,
producteur de boeuf de boucherie

"J'ai été fortement impressionné par la division symétrique et la grande étendue des terres agricoles dans les provinces de l'Ouest canadien. Cela contraste avec les petites terres que nous avons chez nous, en général. L'organisation des parcs d'engraissement pour bovins de boucherie m'est apparue efficace dans l'ensemble. On profite de saisons hivernales moins longues que les nôtres et les producteurs sont privilégiés car les bâtiments requis exigent des investissements moindres. Il faut toutefois s'interroger sur la moyenne de 15 acres requise par tête de bétail dans le cas d'un pâturage non cultivé au Manitoba et en Alberta. Au Québec, une superficie de trois acres seulement est suffisante pour un même pacage naturel. Je n'y vois en fait qu'une seule explication plausible; peut-être choisit-on aux fins de l'élevage des terres plus ou moins impropres à l'agriculture. Il est assez difficile d'obtenir les coûts réels de production dans l'Ouest, mais on peut constater dans le cas des producteurs-engraisseurs que ceux-ci ont sûrement des maux de tête en raison de la rareté des sujets disponibles pour l'engraissement; ils doivent assez souvent venir chercher leurs animaux dans l'Est. Je crois tout compte fait que notre rendement accru au niveau des pâturages pourrait compenser pour l'écart du prix du grain, compte tenu que notre foin est moins dispendieux en temps normal. Je crois enfin que les producteurs de l'Ouest ont une fausse impression de l'agriculture au Québec. Ils pensent à tort qu'on profite de toutes sortes de mesures d'assistance d'Ottawa, plus en tout cas qu'eux-mêmes peuvent en bénéficier. Pour résumer, je crois qu'un producteur agricole de l'Est a autant de chances de s'en tirer que son confrère de l'Ouest. Et l'une des principales raisons qui me poussent à faire cet avancé provient du fait que nous sommes peut-être moins traditionnalistes qu'eux et que nos productions sont plus diversifiées que les leurs."

LOUIS-GEORGES LABERGE,
producteur de lait de consommation

"Le voyage à travers l'Ouest m'a permis de parfaire mes connaissances générales sur l'organisation et la production agricoles, et en particulier dans le secteur du lait. Structurée à l'échelon national, l'organisation du lait semble reposer sur des assises solides dans l'ensemble des provinces. Il faut peut-être noter cependant le faible volume de production dans l'Ouest, bien que cette pénurie ne pose pas de problème majeur semble-t-il. De son côté, le Québec devra trouver une solution interne au niveau de ses surplus de production afin d'être en mesure d'opérer efficacement sur une base nationale, au même titre que les autres provinces. La visite de la Coopérative Fraser Valley Milk Producer's Association a été des plus instructives. Toutes ses activités sont axées sur les besoins effectifs du marché et j'ai constaté avec intérêt qu'elle attache beaucoup d'importance au développement de nouveaux produits. Cet effort pour mettre en marché de nouveaux produits se complète d'un programme de publicité et il en résulte une augmentation dans la consommation des produits laitiers. Chose certaine, la centralisation des coopératives laitières en Colombie britannique présente plusieurs avantages et est sans doute pour une bonne part à l'origine des succès de la Fraser Valley. Je crois qu'une telle mesure serait également rentable pour les producteurs de lait du Québec."

RENÉ TURCOTTE
producteur de porcs

"J'ai désormais une bien meilleure idée du fonctionnement de l'agriculture dans l'Ouest. Même si au plan technique je n'ai rien appris de bien nouveau, un tel voyage d'études est un enrichissement à plusieurs points de vue. L'organisation proprement dite des agriculteurs est déficiente si on la compare au Québec. Les divers organismes professionnels avec lesquels nous sommes entrés en contact me sont apparus plus ou moins bien structurés, exception faite peut-être d'Unifarm, en Alberta. On ne semble guère favoriser la participation des agriculteurs à la base, ce qui, à mon sens, est essentiel pour assurer la vitalité d'une organisation et maintenir sa représentativité au plus haut niveau possible. J'ai aussi constaté avec intérêt qu'il y a peu ou pas d'intégration: l'élevage se fait par les éleveurs eux-mêmes, ce qui leur cause moins d'ennuis. Enfin, au niveau de la production porcine, j'ai apprécié particulièrement les visites effectuées au Manitoba et en Alberta aux deux agences provinciales de ventes. Leurs systèmes de ventes par téléscripteurs sont déjà assez bien rodés, quoique encore d'organisation récente. Mais je crois que nous aurons tôt fait de rattraper le retard, dès que nos producteurs du Québec se seront dotés de leur propre plan conjoint de mise en marché."

ROLAND GIRARDIN,
producteur de volailles

"En tant qu'administrateur d'un plan conjoint, ce voyage a été pour moi une révélation à plusieurs points de vue. Comme vue d'ensemble pour mieux cerner les problèmes généraux de l'agriculture, on ne peut demander mieux et j'espère pouvoir à mon tour faire profiter mes confrères des informations et explications reçues. Les échanges avec les divers ministères provinciaux de l'agriculture ont été des plus intéressants. Nous leurs avons soumis notre point de vue sur la mise en marché et cela a permis en même temps de connaître le fond de pensée véritable des provinces en relation avec le commerce interprovincial. De même, les contacts directs avec les producteurs dans le champ ont permis de découvrir les coûts effectifs de production de la volaille dans l'Ouest. Pour un même nombre d'élevages, on peut en déduire que les coûts sont comparables aux nôtres. Ils deviennent cependant avantageux par rapport à nous si on calcule qu'ils ont droit à cinq élevages par année au lieu de quatre. De plus, on peut actuellement produire là-bas jusqu'à 110% de la capacité au pied carré de plancher cependant qu'au Québec, notre système de contingentement limite la capacité à 90%. Ce différentiel de 20% est peut-être le principal avantage par rapport au Québec. Enfin, il a été possible de constater que les moulées sont moins dispendieuses de \$10 à \$15 la tonne dans l'Ouest. Toutefois, ce désavantage de l'Est peut être contrebalancé par le fait que leurs bâtiments sont généralement moins fonctionnels que les nôtres."

ARMAND MILLER,
producteur de lait industriel

"L'accueil a été chaleureux partout où nous sommes allés. Il est remarquable de voir pour la première fois ces grandes étendues de terres et partant, cette capacité quasi illimitée de production. Compte tenu que les organismes de mise en marché de l'Ouest sont à quelques exceptions près appointés par l'État, j'estime que le Québec n'a rien à envier aux agriculteurs de l'Ouest sur ce plan. Nous sommes définitive-

ment mieux structurés qu'eux au plan professionnel. En tant que représentant de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec, je crois qu'on doit continuer à mettre l'accent sur la production laitière et poursuivre l'orientation donnée. J'ai été heureux de constater d'autre part le très haut degré d'efficacité des usines laitières de la vallée du Fraser. Cela démontre une imagination et une agressivité peu communes au plan de la diversité et de la commercialisation des produits laitiers. Enfin, cela m'a permis de mieux comprendre le problème très complexe des grains d'alimentation animale. De plus en plus, on cherche à convertir les surplus en productions animales telles le boeuf, la volaille, le porc, etc. Il nous faut donc rechercher de notre côté l'autosuffisance au niveau des grains, si on espère pouvoir être en mesure de compétitionner efficacement les productions animales de l'Ouest."

PAUL COUTURE,

1er vice-président général de l'UPA

"L'accueil des gouvernements, organisations agricoles et agriculteurs a certes été apprécié par le groupe des visiteurs québécois. À titre d'exemple, nous avons été frappés en Saskatchewan par une présentation audiovisuelle préparée spécialement à notre intention. Il est remarquable par ailleurs de constater l'importance prédominante de l'agriculture dans les provinces de l'Ouest, exception faite peut-être de l'Alberta avec sa production

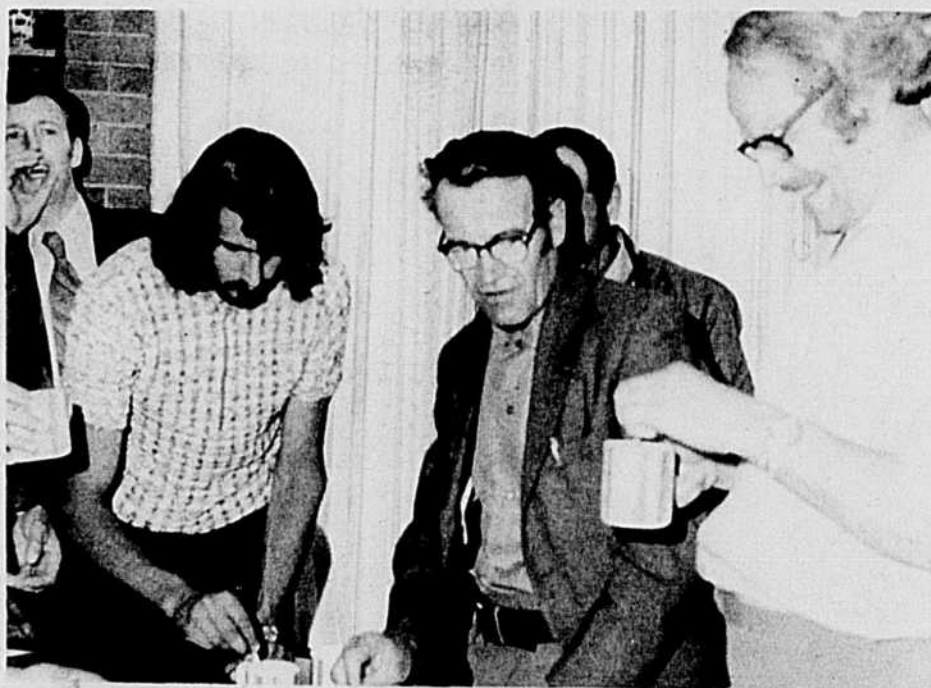
Dernières rencontres

Des rencontres avec le ministre de l'Agriculture de la Colombie canadienne et la fédération de l'Agriculture de cette province ont complété la visite des agriculteurs québécois dans l'Ouest.

Déjà, au cours des deux précédentes semaines, on a pu se rendre compte du fonctionnement de la principale organisation laitière (Coopérative Fraser Valley Milk Producer's Association), de même que de l'aspect général de l'agriculture en Colombie, en incluant la visite de divers types de fermes.

La dernière rencontre avec le gouvernement a permis aux participants d'approfondir certaines informations grâce à la collaboration du sous-ministre Alex Turner, lequel s'était entouré pour la circonstance d'une dizaine de directeurs et chefs des différents services agricoles de son ministère.

Il a par ailleurs été possible de dialoguer quelque temps avec le président et le secrétaire de la fédération provinciale des agriculteurs, MM. Bernhardt et Wessell qui ont défini les grandes lignes de l'organisation et de la philosophie de cet organisme à membres directs et indirects. Les porte-parole de la fédération ont insisté sur le fait que celle-ci est reconnue comme la principale voix des agriculteurs auprès du gouvernement.



Quelques-uns des participants du voyage, photographiés au moment de la pause-café entre deux rencontres avec les organismes agricoles de l'Ouest. On remarque dans l'ordre habituel MM. Marcel Giguère, responsable du groupe, Jean-Claude Blais, de la Fédération de l'UPA des Laurentides, Maurice Beaumont, de la Chaîne coopérative du Saguenay, Louis-Georges Laberge, de la Fédération des producteurs de lait du Québec (partiellement caché derrière M. Beaumont) et Gabriel Cossette, de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe.

Photo TCN

d'huile. En général, les organisations agricoles de l'Ouest sont moins axées sur les membres directs et regroupent davantage des organismes en tant que tels plutôt que des individus. Et ceci permet de constater que les intérêts de la profession sont mieux défendus avec une organisation à caractère général du genre de l'UCC, devenue l'UPA. En tout cas, il est évident qu'on se soucie davantage de la participation de la base au Québec. Un voyage d'études de cette nature a permis en outre aux dirigeants agricoles d'avoir une meilleure compréhension des problèmes sur une base nationale, en plus de favoriser une meilleure orientation et un meilleur éclairage au niveau d'éventuelles décisions. Il faut aussi noter que la capacité d'intervention d'un organisme agricole tel l'UPA devrait permettre l'établissement de nouvelles politiques susceptibles de compen-

ser les quelques désavantages que nous pouvons avoir au niveau de la production. Tout compte fait, notre situation n'est pas aussi défavorisée qu'on peut le croire à prime abord et il est définitivement possible de développer à travers les conditions particulières de notre agriculture, des exploitations viables et efficaces qui s'appuient sur la diversification des productions et la productivité maximum de nos ressources. Il s'agit de savoir adapter des politiques en fonction de ces conditions particulières qui prévalent dans l'Est. Il va sans dire que tous ces problèmes sont interdépendants et les solutions reposent en grande partie sur le dialogue, la bonne volonté et la discipline de chacun des groupes en présence. Le désir de communications plus suivies entre l'Ouest et l'Est a plus d'une fois été perçu au cours de ce voyage.



Claude FERRON



Robert DESSURAU, ASA



Denis BEAUREGARD, ASA



Gilles DRAPEAU, ASA



André LAMARCHE, CLU

ASSURANCES UCC, COMPAGNIE MUTUELLE

M. Carmin Graveline, Directeur Général, a le plaisir d'annoncer les changements organisationnels suivants: M. Claude Ferron quitte la direction du service de l'Assurance Individuelle pour prendre charge de la nouvelle division du "Mass-Marketing". Il sera se-

condé dans ses fonctions par M. Robert Dessurault qui a été nommé au poste d'Actuaire de la Division. M. Denis Beauregard quitte la direction du service de l'Actuariat de la Compagnie pour prendre charge du Service de l'Assurance Individuelle et M. Gilles Dra-

peau est promu au poste d'Actuaire de la Compagnie. De plus, Monsieur J.-H. Desbiens, Directeur des Agences, est heureux d'annoncer la nomination de M. André Lamarche, CLU, au poste d'Instructeur des Agences.



Tu as raison

d'acheter des Obligations d'Epargne du Canada

On a tous une bonne raison d'acheter des Obligations d'Epargne du Canada: faire un voyage, acheter une maison, assurer l'avenir de sa famille ou encore préparer une meilleure retraite. Mais surtout, on a la certitude de faire un excellent placement. Les Obligations d'Epargne du Canada sont sûres, rentables et encaissables en tout temps. N'attendez pas! Faites comme des milliers d'autres Canadiens et achetez-en beaucoup dès aujourd'hui. On vous dira: "Tu as raison..."

Faciles à acheter. Vous pouvez en acheter de \$50 à \$50,000 au comptant ou par versements, à votre travail, auprès de votre banque, caisse populaire, société de fiducie ou chez votre courtier.

7.30%
rendement
annuel moyen
à l'échéance

Achetez les vôtres dès aujourd'hui.

Encaissables en tout temps. Vous pouvez encaisser vos obligations en tout temps, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru. C'est de l'argent instantané.

Et "elles sont en or". Les Obligations d'Epargne du Canada ont un rendement annuel moyen à l'échéance de 7.30%.

Chaque obligation de \$100 vous rapporte \$5.50 la première année, \$7.00 la deuxième année, \$7.50 chacune des quatre années suivantes et \$7.75 chacune des six dernières années. Mais en plus, vous pouvez gagner de l'intérêt sur l'intérêt et ainsi, à l'échéance, vous obtiendrez \$233.25 pour chaque obligation de \$100.00!



Plans de développement régional dans le Nord-ouest et le Saguenay-Lac-St-Jean

CONTRÔLE D'APTITUDES DES PORCS DE RACE

Les sujets de ces portées seront soumis
au sondage et à la classification pendant le
mois de septembre.

NICHOLS, Rolland,
La Présentation, St-Hyacinthe.
Race: YY - 6(M) - 1(F)

HOULE, Gaston,
Yamachiche, St-Maurice.
Race: NN - 5(M) - 4(F)

PORCHERIE IDÉALE INC.,
St-Barnabé-Nord, St-Maurice.
Race: HH - 3(M) - 4(F)

PROULX, Sylvio,
St-Barnabé-Nord, St-Maurice.
Race: NY - 4(M) - 6(F)

YOUNG, Donald,
Beebe, Stanstead.
Race: NN - 4(M) - 4(F)

MILOT, Charles,
Yamachiche, St-Maurice.
Race: YY - 4(M) - 2(F)

RR.SS. ST-ROSAIRE,
C.P. 2020, Rimouski.
Race: YY - 6(M) - 5(F)

HOULE, Laurent,
Yamachiche, St-Maurice.
Race: YY - 2(M) - 5(F)

SOUCY, Fernand,
Rivière Bois Clair, Lotbinière.
Race: NN - 3(M) - 3(F)

PROULX, Sylvio,
St-Barnabé-Nord, St-Maurice.
Race: ZY - 1(M) - 5(F)

DALPÉ, Gilles,
Ste-Marie Salomé, Montcalm.
Race: YY - 4(M) - 4(F)

LEBLANC, Philippe,
St-Léonard d'Aston, Nicolet.
Race: YY - 6(M) - 3(F)

GAUTHIER, Roger,
St-Irénée, Charlevoix.
Race: YY - 3(M) - 8(F)

BOURQUE, Grégoire,
St-Georges, Beauce.
Race: YY - 6(M) - 2(F)

PROULX, Sylvio,
St-Barnabé-Nord, St-Maurice.
Race: JY - 3(M) - 5(F)

CORBEIL, Paul,
St-Ignace de Stanbridge,
Missisquoi.
Race: YY - 6(M) - 3(F)

GAUTHIER, Roger,
St-Irénée, Charlevoix.
Race: NN - 4(M) - 4(F)

RR.SS. ST-ROSAIRE,
C.P. 2020, Rimouski.
Race: YY - 5(M) - 6(F)

POIRIER, Jérôme,
St-Pie, Bagot.
Race: YY - 5(M) - 6(F)

BOURQUE, Grégoire,
St-Georges, Beauce.
Race: YY - 5(M) - 4(F)

CORBEIL, Paul,
St-Ignace de Stanbridge,
Missisquoi.
Race: YY - 3(M) - 6(F)

CORBEIL, Paul,
St-Ignace de Stanbridge,
Missisquoi.
Race: YY - 5(M) - 5(F)

MOREAU, Henri,
St-Agapit, Lotbinière.
Race: YY - 6(M) - 4(F)

JOBIN, Léopold,
La Guadeloupe, Frontenac.
Race: YY - 5(M) - 3(F)

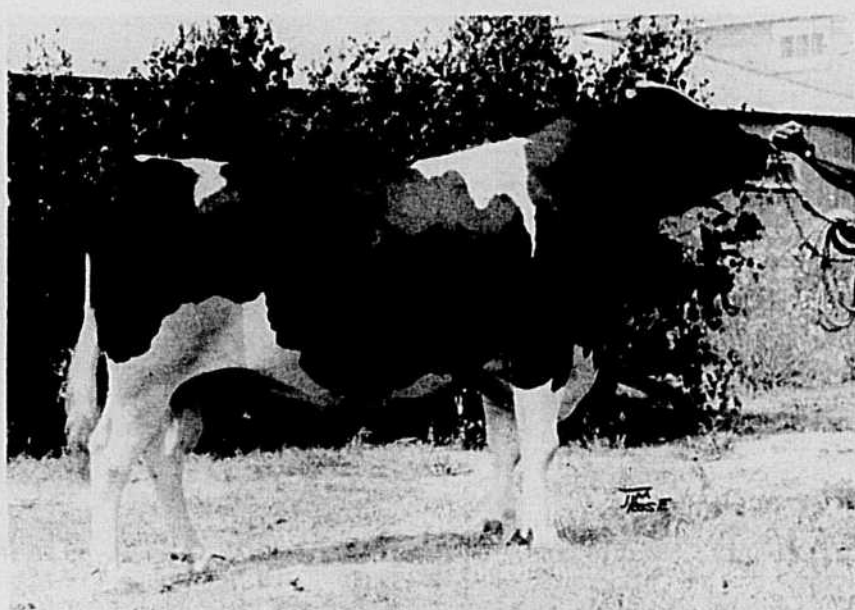
BOURASSA, Gérard,
Ste-Anne-de-la-Rochelle,
Shefford.
Race: NY - 6(M) - 6(F)

QUÉBEC — Le ministre de l'Agriculture
du Québec, M. Normand Toupin, annon-
çait récemment le lancement d'un plan

de développement régional dans les ré-
gions du Nord-Ouest québécois et du Sa-
guenay-Lac-St-Jean.

CENTRE D'INSÉMINATION ARTIFICIELLE DU QUÉBEC

Taureau Holstein éprouvé



H94 "ELMSIDE" VIEW DIJAX EMPEROR (Excellent)

LES FILLES DE CE TAUREAU
S'AVÈRENT DES PRODUCTRICES EXCEPTIONNELLES!

— Son épreuve —

44 Filles: (124) (123) 3.65%

Comparaison des contemporaines: Indice en lait: +2

À remarquer que 66% de ses filles dépassent leurs contemporaines pour la produc-
tion.

Voici quelques-unes de ses filles:

Lavae Perle Dijax	2— 17,692 616 3.48% 2 x 305 (189) (179)
Elmside View Tena	3— 19,879 684 3.44% 2 x 346 (182) (169)
Bonnor Blacky	2— 18,198 637 3.50% 2 x 329 (174) (164)

L'un et l'autre de ces plans seront
réalisés dans le cadre d'une entente Ca-
nada-Québec, signée récemment entre
les deux paliers de gouvernement. Ils
constituent en quelque sorte l'applica-
tion pratique et rationnelle de quelques-
uns des principaux programmes déjà
entrepris sous l'empire d'une entente
similaire dans la région pilote du Bas-
du-fleuve et de la Gaspésie depuis 1968.

Ces plans s'échelonnent sur une pé-
riode de trois ans et demi. Ils bénéficie-
ront d'un budget global de l'ordre de
\$11,115,000; \$3,910,000 pour le Nord-
Ouest québécois, \$7,205,000 pour le Sa-
guenay-Lac-St-Jean.

Les plans

Dans le Nord-Ouest québécois, le pro-
gramme prévu portera sur le zonage
agricole, le réaménagement foncier, l'en-
cadrement technique, c'est-à-dire la
formation d'un personnel d'encadre-
ment polyvalent, la consolidation de cer-
tains secteurs secondaires, particuliè-
rement au niveau de celui des produc-
tions végétales en première phase.

Dans le Saguenay-Lac-St-Jean, le
plan portera également sur le réaména-
gement foncier, le zonage agricole et
l'encadrement technique.

Il différera cependant du premier pour
ce qui est des autres postes budgéta-
ires, qui seront plutôt consacrés à inten-
sifier l'aide aux productions animales et
horticoles et à la consolidation du sec-
teur secondaire laitier.

Consultation

En annonçant cette nouvelle, M. Tou-
pin a souligné que l'application de ces
deux plans apportera une aide positive
aux secteurs agricoles, para-agricoles,
voire même agro-alimentaires, des ré-
gions concernées.

Il a particulièrement insisté sur des
travaux de recherches et d'expérimenta-
tions, ainsi que sur des mécanismes de
consultation qui s'intégreront aux pro-
grammes et permettront de garder un
contact étroit et constant avec la popu-
lation, qu'elle soit directement ou indi-
rectement impliquée.

Ces aspects, bien que complémentai-
res, sont essentiels au bon fonctionne-
ment des plans, a souligné le ministre.
Ils favoriseront une estimation conti-
nuelle des résultats de notre action, un
ajustement ou un réajustement rapide
aux réalités du milieu et, le cas échéant,
ils nous permettront d'appliquer au mo-
ment voulu de nouveaux projets précis
qui s'avéreront nécessaires.

Préliminaires

Le lancement de ces plans fait suite à
des travaux préliminaires entrepris dans
les deux territoires par les spécialistes
du Service des projets spéciaux du mi-
nistère, avec la collaboration de leurs
confrères des bureaux agricoles régio-
naux de Rouyn-Noranda et d'Alma.

Au cours de cette phase, des équipes
multidisciplinaires ont été formées aux
divers aspects des programmes dont
elles assureront une partie de la réalisa-
tion dans leurs territoires respectifs.

Ces équipes, composées d'une quin-
zaine de personnes, ont d'ailleurs déjà
entrepris une phase d'approche et de
consultations avec le public.

Elles sont maintenant prêtes, esti-
me-t-on au ministère, à participer à la
réalisation de la phase active des plans.



Hausse régulière du prix des veaux de lait "choix et bon" depuis 1965

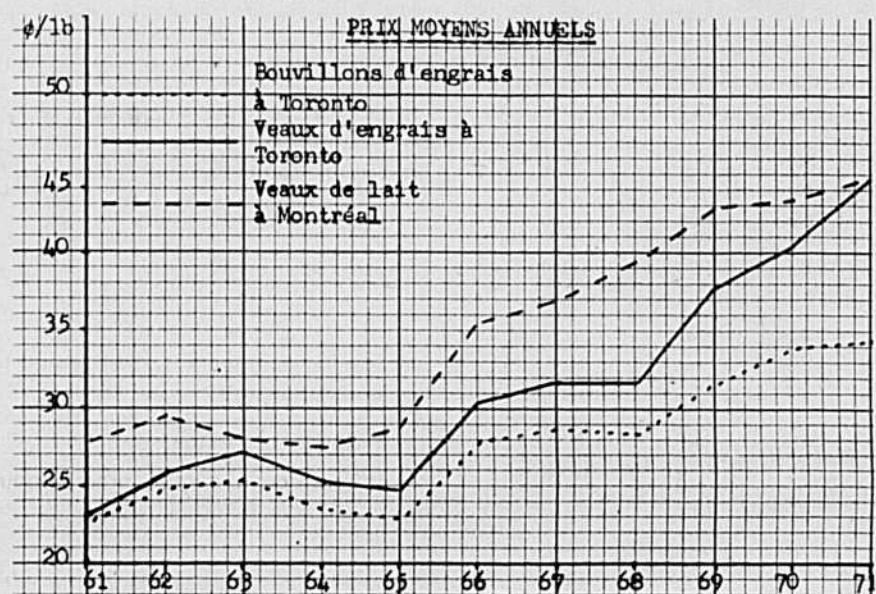
MM. Vianney Senneville et Jacques Métivier, du service de la Mise en marché au ministère de l'Agriculture du Québec, viennent de réaliser une étude sur les différentes perspectives de mise en marché des veaux d'origine laitière. Nous vous présentons cette semaine la seconde partie de ce travail. La dernière tranche sera publiée prochainement.

Prix payés

1— Veau de lait léger

Depuis 1965, le prix des veaux de lait "choix et bon" a connu une hausse assez régulière (Figure III). Le prix a connu une hausse moyenne annuelle de 5.0%. Le marché de Montréal est plus actif et les prix sont meilleurs que sur le marché de Toronto.

FIGURE III — Prix des bouvillons gras et des veaux d'engrais, à Toronto et prix des veaux de lait à Montréal, 1961 à 1971



Les fluctuations saisonnières sont assez faibles dans le prix des veaux de lait. La seule baisse habituellement rencontrée s'observe aux mois d'avril et mai.

Depuis le début de l'année, les prix moyens mensuels pour les veaux "choix et bons" se sont maintenus au-dessus de \$50.00 les 100 livres.

2— Veau de lait lourd

Le prix du veau de lait lourd est publié à Toronto par le Service de la Production et des Marchés du ministère de l'Agriculture depuis le 13 mars 1972. Depuis cette date à lieu à chaque lundi à Toronto, une vente spéciale de veaux de lait lourds.

Depuis deux ans, les prix ont connu des hausses et des baisses dépendamment de la production. Le marché pour cette production semble assez limité. De plus, il semble important de céder sa production car durant la saison estivale, la demande est plus restreinte.

3— Veaux d'engrais

D'après la Figure III, les prix des veaux d'engrais à Toronto ont connu une hausse constante depuis 1965. La hausse moyenne annuelle de 1961 à 1971 a été d'environ 5%.

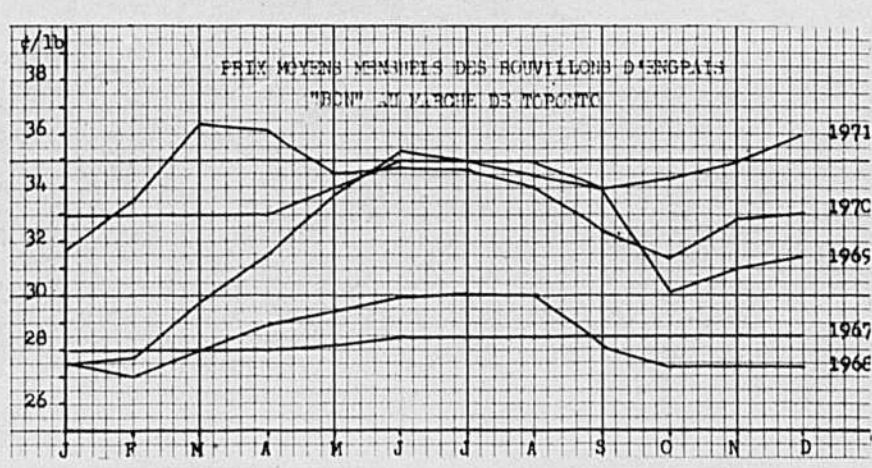
Les baisses n'ont jamais été fortes. Le pattern des prix des veaux d'engrais suit celui des bouvillons gras.

Les fluctuations saisonnières sont très peu prononcées.

Bouvillons d'engrais

Toujours d'après la Figure III, les prix des bouvillons d'engrais (600 livres et

Figure IV — Prix moyens mensuels des bouvillons d'engrais "bons" à Toronto, 1968 à 1971



plus) ont connu une hausse très appréciable depuis 1961. En effet, les prix sont passés de \$22.70 en 1961 à \$34.15 les 100 livres, soit une hausse moyenne annuelle supérieure à 5%.

Les fluctuations saisonnières sont plus prononcées dans le cas des bouvillons d'engrais. Les prix sont généralement plus élevés, du mois de mai au mois de septembre. Ceci s'explique par le fait qu'il y a moins de bouvillons d'engrais mis en vente durant la période mai-septembre.

Rentabilité

Veau de lait léger

Les frais d'alimentation du veau de lait représentent une part importante des coûts de production. En établissant une comparaison entre les coûts de production obtenus par deux modes d'alimentation différents, soit l'alimentation au lait et l'alimentation aux substituts du lait, et tout en tenant compte d'un certain nombre de situations économiques, on en arrive à obtenir certains chiffres intéressants.

Ainsi, les tableaux V et VI, nous donnent le R.A.F.* par tête obtenu pour les veaux nourris jusqu'à un poids de 210 livres, et ayant des taux de conversion de 10:1 et 1.3:1 pour l'alimentation au lait et aux substituts du lait respectivement.

C'est donc dire que chaque livre de veau produite exige 10 livres de lait ou 1.3 livre de substitut du lait à haute teneur en gras animal.

* Revenu agricole familial pour la gestion et la main-d'oeuvre.

TABLEAU V — Profit ou perte réalisé dans la production de veau de lait pesant 210 livres alimenté au lait *

	Poids du veau à la naissance (lb)							
	70		80		90		100	
Prix de vente par lb	45¢	50¢	45¢	50¢	45¢	50¢	45¢	50¢
Prix du lait par 100 lb								
\$4.50	-13.75	-3.50	-9.25	+1.50	-4.75	+5.50	-0.25	+9.50
\$5.00	-20.75	-10.50	-15.75	-5.50	-10.75	-0.50	-5.75	+4.50
\$5.50	-27.75	-17.50	-21.75	-12.00	-16.75	-6.50	-11.25	-1.00
\$6.00	-34.75	-24.50	-28.25	-18.50	-22.25	-12.50	-16.75	-6.50

* Perte de poids de la ferme à l'abattoir est estimée à 5 livres.

TABLEAU VI — Profit ou perte réalisé à la production de veau de lait de 210 livres alimenté aux substituts de lait *

	Poids de veau à la naissance							
	70		80		90		100	
Prix de vente par lb	45¢	50¢	45¢	50¢	45¢	50¢	45¢	50¢
Prix du substitut par 100 lb								
\$25.00	+3.75	+14.00	+7.00	+17.25	+10.25	+20.50	+13.50	+23.75
\$26.00	+1.93	+12.18	+5.31	+15.56	+8.69	+18.94	+12.07	+22.32
\$27.00	+0.11	+10.36	+3.62	+13.87	+7.13	+17.38	+10.64	+20.89

* Perte de poids de 5 livres de la ferme à l'abattoir.

Les résultats des tableaux V et VI ont été obtenus en incluant: une valeur d'achat du veau à la naissance de \$36.00, des frais fixes par tête de \$3.00 ainsi qu'une attribution de \$4.00 pour les soins vétérinaires, la mortalité et le transport.

Il est facile à l'aide des tableaux précédents de constater la faible rentabilité de la production de veau de 210 livres alimenté au lait. Également, il est facile de percevoir l'intérêt que devrait susciter cette production lorsque l'animal est alimenté aux substituts de lait.

Nombreux sont les producteurs qui pourraient envisager cette possibilité plutôt que de vendre leurs veaux à la naissance.

2— Veau de lait lourd

Voyons maintenant les possibilités économiques d'un nouveau genre de production qui depuis quelques années a vu sa demande sur les marchés de l'Est canadien se raffermir considérablement avec l'augmentation démographique des groupes ethniques. On a parlé du veau de lait lourd nourri aux substituts de lait jusqu'à un poids de 300 livres qui représente un mets recherché par les néo-canadiens.

Il serait intéressant de savoir quel avantage économique pourrait apporter la production de ces veaux.

On peut y répondre en examinant la rentabilité de cette production sous le même angle que les veaux de lait plus légers mais en établissant comme facteur de comparaison le degré de spécialisation de la ferme dans cette production, plutôt que le mode d'alimentation.

suite à la page 10

Prérefroidissements à l'eau glacée et nouveaux entrepôts à doubles parois

De nouvelles méthodes de conditionnement et d'entreposage devraient révolutionner à brève ou moyenne échéance la production et la mise en marché des légumes québécois.

Grâce à un appareil de prérefroidissement au moyen de l'eau glacée (Hydro-Cooler) et à un type d'entreposage d'un tout nouveau genre (entrepôts à doubles parois ou "Jacketed Storage"), il est en effet possible désormais de prolonger de quelques jours à plusieurs mois, selon le cas, la durée de plusieurs fruits et légumes qu'il fallait au préalable importer peu après la saison des récoltes locales.

Une récente tournée d'information organisée à l'inten-

tion des mass media et des représentants du commerce a permis de se rendre compte de visu de ces nouvelles possibilités qui s'offrent à la production maraîchère. Le voyage à travers les terres noires du sud-ouest de Montréal a permis de se rendre successivement aux fermes Raymond Guinois & Frères, St-Isidore, Bigras & Frères, St-Rémi et Paul Boudrias, Sherrington. Ces visites étaient organisées par l'Association des Jardiniers maraîchers de la région de Montréal, en collaboration avec le Service de mise en marché du Ministère provincial de l'Agriculture, qui a favorisé l'implantation des nouvelles méthodes de conservation.

Selon les informations recueillies, les unités de refroidissement des fruits et légumes constituent une innovation au Canada. Grâce à un procédé fort simple, des jets d'eau glacée (34 à 36 degrés

F) coulent par gravité sur les légumes qui circulent sur un convoyeur. En l'espace de quelques minutes, le légume ou le fruit traité subit une baisse radicale de température pouvant at-

teindre 40 degrés.

On peut ainsi abaisser la température interne du céleri, des carottes, des radis, des concombres, choux-fleurs, etc. En plus d'être désinfectés par l'eau traitée, les produits conservent plus longtemps leur fraîcheur et leur séjour possible sur les tablettes de l'épicerie et dans le réfrigérateur de la ménagère est prolongé de plusieurs jours, voire quelques semaines.

Ce procédé rend donc un immense service aux distributeurs (grossistes et détaillants) et au consommateur, tout en permettant au producteur de régulariser le flot des arrivages sur le marché et d'exporter son produit hors du Québec.

Dans le cas du céleri, par exemple, plus de 50% de toute la production québécoise est déjà refroidi à l'eau glacée. Ce moyen permet non seulement d'obtenir une qualité accrue mais il favorise en outre l'exportation de ce légume, surtout vers les États-Unis.

L'entrepôt à doubles parois

Réalisés grâce à un programme d'assistance du Service de la mise en marché du MAC, 5 entrepôts à doubles parois seront complétés d'ici la fin de l'automne. Ils permettront d'entreposer près de 10 millions de livres de carottes jusqu'au printemps prochain.

Ces entrepôts diffèrent du type conventionnel en ce qu'ils permettent de conserver un taux d'humidité relative très élevé (97%), tout en obtenant des températures aussi basses que 34°F.

Des expériences ont démontré qu'en plus d'obtenir une conservation beaucoup plus longue, les entrepôts du type "Jacket" permettent à certains légumes de conserver toute leur saveur et leur fraîcheur. Dans le cas de la carotte, par exemple, on pourra répartir la vente de la production locale sur une durée allant jusqu'à neuf mois après la récolte. Pour la balance de l'année, les entrepôts servent à conserver les produits d'importation, selon les besoins du marché domestique.

Pour la saison automne-hiver 1972-73, l'entreposage commercial se limitera presque exclusivement à la carotte. Diverses expériences seront tentées au cours de cette même période cependant pour vérifier le degré de conservation d'autres légumes, en vue de leur entreposage sur une plus grande échelle à l'automne de 1973.

Enfin, des études sont en cours pour examiner la possibilité de construire d'autres entrepôts à doubles parois à l'intention des jardiniers de la région du nord de Montréal.

P.C.



À la tournée d'information organisée récemment par l'Association des Jardiniers maraîchers de la région de Montréal, en collaboration avec le Service de mise en marché du MAC, on reconnaît dans l'ordre habituel, MM. Raymond Guinois, de la ferme Raymond Guinois & Frères, de St-Isidore, propriétaire d'un nouvel appareil de prérefroidissement des légumes, Alphonse Couture, gérant du Marché central métropolitain, Victor Lafond, du ministère provincial de l'agriculture et co-responsable de l'organisation de cette visite, et Jean David, professeur à la faculté d'agriculture du Collège Macdonald (Université McGill), qui pilotait un groupe d'étudiants et étudiantes.

Photo TCN

Hausse régulière ... suite de la page 9

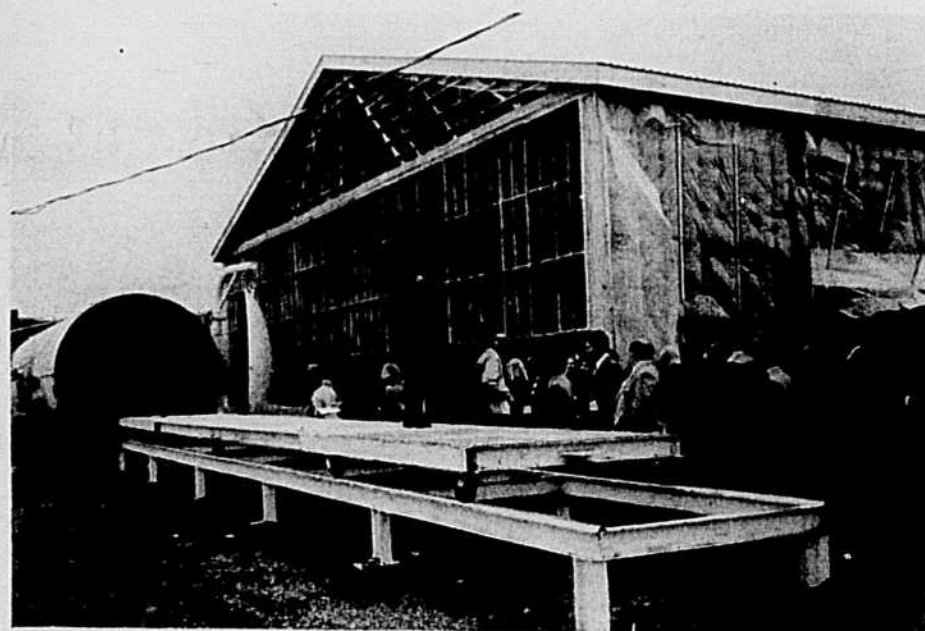
En effet, des différences techniques et économiques appréciables sont observées dans la production de veau de lait d'une pesance de 300 livres, sur une ferme laitière conventionnelle en regard de celle produite sur une ferme spécialisée. Plusieurs facteurs comme le poids initial du veau, sa valeur d'achat, les frais fixes, les frais d'alimentation et de transport, le taux de mortalité et les frais médicaux, varieront sensiblement.

On peut examiner à l'aide du Tableau VII, la rentabilité de la production non spécialisée de veau de lait lourd alimenté aux substituts à raison de 1.65 livre par livre de veau produite. Une valeur d'achat de \$36.00 a été attribuée pour le veau ainsi que des frais fixes de \$4.00, des frais médicaux de \$1.50 et enfin des coûts de mortalité et de transport de \$1.50 et \$3.00 respectivement. Des pertes de l'ordre de 10 livres lors du transport de la ferme au lieu de vente ont été incluses aussi aux coûts de production.

TABLEAU VII — Profit ou perte réalisé avec une production de veau de lait lourd alimenté jusqu'à 310 livres* sur une ferme laitière conventionnelle												
Poids initial du veau (lb)												
	70			80			90			100		
Prix de vente par livre	55¢	60¢	65¢	55¢	60¢	65¢	55¢	60¢	65¢	55¢	60¢	65¢
Prix du substitut par 100 livres												
25.00/100 lb	20.00	35.00	50.00	24.13	39.13	54.13	28.25	43.25	58.25	32.38	47.38	62.38
26.00/100 lb	16.04	31.04	46.04	20.33	35.33	50.33	24.62	39.62	54.62	28.91	43.91	58.91
27.00/100 lb	12.08	27.08	42.08	16.54	31.54	46.54	20.99	35.99	50.99	25.45	40.45	55.45

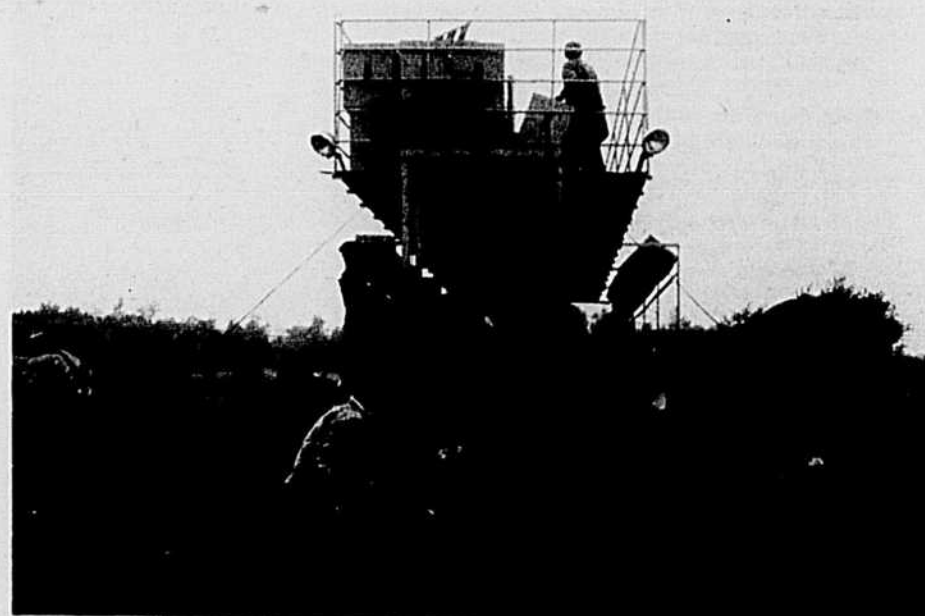
* Perte de poids de la ferme à l'abattoir de 10 livres

Voyons maintenant à l'aide du Tableau VIII, la rentabilité de cette même production sur une ferme spécialisée dans cette production. On alimente le veau aux substituts de lait à raison de 1.6 livres de substituts par livre de veau produite jusqu'à un poids de 310 livres. On attribue une valeur d'achat du veau de \$42.00, des frais fixes de \$6.00, des coûts de mortalité et de rejet de \$2.50, et enfin les frais médicaux et de transport de \$5.50 par tête.



Le groupe des visiteurs devant le vaste entrepôt à doubles parois, actuellement en construction à la ferme Bigras et Frères, de St-Rémi. Grâce au système "Jacketed Storage", il est désormais possible d'entreposer certains légumes, dont la carotte, jusqu'à un maximum de neuf mois avant la mise en marché du produit.

Photo Office du Film du Québec



La récolte du céleri bat son plein présentement au Québec. Comme on peut le voir, cette photographie prise la semaine dernière au cours de la tournée des terres noires du sud-ouest de Montréal indique qu'il faut un appareillage complexe et une main-d'œuvre nombreuse pour mener à bien une opération aussi spécialisée.

Photo Office du Film du Québec

Un bassin laitier tricentenaire

La région agricole no 2 chevauche le Saint-Laurent à la hauteur de la Vieille Capitale. Ses frontières, pour curieuses qu'elles paraissent à première vue, trouvent une justification historique certaine puisqu'elles correspondent à peu près à celles de l'ancienne division administrative du gouvernement de Québec sous le régime français.

L'évolution récente de la situation agricole tend d'ailleurs de plus en plus à ramener l'agriculture à l'intérieur des cadres géographiques qui prévalaient au XVIII^e siècle. On observe en effet un net repliement des agriculteurs vers les paroisses constituées le long du fleuve lors de la toute première phase de colonisation. Quant à celles que l'on fonda au cours des cents dernières années au fond de Portneuf, l'Islet, Montmagny ou Bellechasse, elles retrouvent avec la villégiature une nouvelle vocation ou déperissent comme en fait foi le dernier recensement qui enregistre des pertes sévères de population notamment dans Saint-Magloire, Buchland, Saint-Philémon, Sainte-Sabine, Saint-Cyrille, Saint-Adalbert, Panet, La Frontière et Sainte-Apolline.

Autour de Québec par ailleurs, un autre phénomène, celui de l'urbanisation qu'accompagne l'étalement récréatif, vient modifier le paysage. En un sens, ce phénomène est plus

par André Charbonneau

puissant que celui de l'abandon des fermes puisqu'il se traduit par un plus fort pourcentage de diminution du nombre des fermes et par un plus faible taux de récupération des sols par la consolidation. Dans Montmorency, Charlevoix et Québec, on observe en effet que de 1966 à 1971, le nombre des fermes a diminué de près de 30% alors que nulle part dans ces comtés la récupération des terres abandonnées n'excédait 8%.

Cette double évolution a eu pour principal résultat de placer la région des Rives de Québec au dernier rang pour ce qui a trait à la récupération des sols par la consolidation avec un quart seulement des terres réintégrées dans le circuit de la production. Elle n'a pas cependant empêché la région de passer au premier rang en ce qui concerne le nombre de fermes. Avec plus de 8.000 fermes en 1971, la plus ancienne zone agricole du Québec dépasse en effet désormais celle du Bas-Saint-Laurent qui compte quelque mille fermes de moins.

Les résultats obtenus par celles-ci varient évidemment considérablement de l'une à l'autre. Du point de vue agricole, la région demeure pourtant la plus homogène des régions du Québec: plus de 90% des agriculteurs en effet produisent du lait. Aussi, quelle que soit l'importance locale des productions de porcs ou de volailles, il peut être intéressant d'examiner certains des facteurs susceptibles d'influencer les revenus agricoles.

Pour ce faire, nous ne disposons, il est vrai que de données fort limitées. Cependant, l'analyse des comptabilités agricoles tenues par les membres des groupes G.E.R.A. nous permet d'effectuer une première approximation.

On remarque d'abord que les profits ne sont pas nécessairement liés à la taille des entreprises. Ni la superficie cultivée, ni l'actif total voire le nombre des animaux ne semblent en effet influencer les résultats financiers. Au sein des G.E.R.A. au contraire, parmi ceux qui produisent du lait industriel, on note que les meilleurs succès financiers ont été obtenus par des agriculteurs disposant d'une superficie cultivée de 117 acres, d'un actif de \$37,440 et de quelque 45 animaux alors que les moins bons résultats appartenaient à des producteurs pouvant compter sur une superficie cultivée de 154 acres, un actif de \$66,918 et une moyenne de 55 bêtes.

Autre caractéristique intéressante: il semble bien qu'une des causes des

difficultés financières rencontrées par un grand nombre d'agriculteurs tiennent aux investissements trop considérables effectués aux postes de la construction des bâtiments et des équipements en machinerie. Au contraire, ceux qui investissent davantage dans leurs troupeaux et peuvent compter sur de plus grandes disponibilités obtiennent de bien meilleurs résultats financiers.

Tel est du moins le cas chez les producteurs de lait industriel de la région de Québec. Parmi les groupes G.E.R.A. de la province les agriculteurs des Rives de Québec ont enregistré le plus grand écart de revenus observé entre les meilleurs et les moins bons. Or, c'est également chez ce groupe que l'on peut relever le plus grand

écart dans la part des investissements affectée au troupeau.

L'importance de ce type d'investissement semble d'ailleurs confirmée par l'analyse des résultats obtenus dans les autres régions du Québec puisque à une seule exception près les groupes qui ont réussi ont plus investi à ce poste que ceux qui ont obtenu de faibles résultats financiers.

Inversement, ces derniers, dans la région de Québec, ont plus d'argent engagés dans la machinerie et les bâtiments et consacrent une part plus importante de leur actif à ces postes que les agriculteurs qui font le plus d'argent. Encore là, cette tendance recoupe les observations vérifiables dans l'ensemble du Québec.

Ces facteurs n'expliquent évidemment pas toutes les différences de revenus enregistrés par les divers agriculteurs des Rives de Québec ou d'ailleurs. Le contrôle des coûts et les rendements, pour ne donner que deux exemples, ont une importance tout aussi primordiale. On peut dire cependant que trop souvent les bâtiments, et les machines passent avant les animaux et que cela explique bien des déceptions financières.

Avec un bon ensilage de maïs
à haute teneur en grains,

**il vous suffit
d'utiliser
le Silasupplément
Shur-Gain
pour bouvillons**
...en voici la preuve!

Quand on discute du Silasupplément, bien des éleveurs de bovins de boucherie nous demandent: "Ce ne serait pas bon de donner un peu de grain en plus?" Eh! bien, selon nos épreuves d'alimentation de 189 jours avec 48 veaux élevés pour le boeuf, nous répondons carrément: "Non!" Le surcroît de grain ne fait que diminuer les profits sur cette catégorie de bétail.

Pour mieux faire la comparaison, nous avons appliqué trois programmes d'alimentation. Si on établit le prix du maïs-grain à \$56 la tonne, voici les résultats:

1. Ensilage de maïs plus deux livres de Silasupplément Shur-Gain par tête et par jour jusqu'à la vente: profit brut de \$88.30 au-dessus des frais de nourriture.

2. Ensilage de maïs plus la même quantité de Silasupplément Shur-Gain pendant trois mois, puis cinq livres de grain en plus jusqu'à la vente: profit

brut de \$87.20 au-dessus des frais de nourriture.

3. Ensilage de maïs et Silasupplément Shur-Gain (deux livres par jour) plus 2.5 lb de maïs-grain pendant trois mois, en augmentant peu à peu la quantité à 5 livres par jour jusqu'à la vente: profit brut de \$76.10 au-dessus des frais de nourriture.

Il y a eu peu de différence entre les diverses rations pour le classement: 44 bouvillons se sont classés de choix et les quatre autres, bons.

La conclusion: les veaux élevés pour le boeuf prennent un bon fini et se classent bien avec un bon ensilage de maïs et du Silasupplément Shur-Gain sans qu'on donne du grain en plus. A noter: quand on peut obtenir du maïs-grain à \$46 la tonne ou moins, il peut contribuer économiquement à la finition des bouvillons.

Le Silasupplément Shur-Gain—rien d'autre n'est nécessaire!

silasupplément **SHUR-GAIN** pour bouvillons



Les choux

Le chou est un légume assez pauvre en matières grasses, mais contient des vitamines A,B,C, de la chaux et du soufre. Il est nourrissant, ne se digère pas très facilement et, par le fait même, ne convient pas à tout le monde. Le chou se divise en plusieurs espèces très connues sur le marché: le chou blanc (le plus commun), le chou rouge, le chou vert, le chou de Chine (chou chinois), le chou de Bruxelles, le chou Brocoli, le chou-fleur, etc... Selon l'espèce, le chou se trouve presque toute l'année, quoique le chou de Bruxelles ne dure que l'hiver, d'octobre à avril.

La cuisson de base du chou se fait à l'eau bouillante salée ou vinaigrée. Si l'on n'aime pas le goût fort du chou, il suffit de blanchir cinq minutes à l'eau bouillante. On suggère aussi de laisser la casserole découverte pendant les 5 ou 10 premières minutes de la cuisson.

CHOUROUTE AU GRATIN

De la couenne de lard
Graisce
Choucroute lavée (2 à 3 boîtes)
vendue dans les épiceries.
1 oignon piqué d'un clou de girofle
1 carotte coupée en rondelles
1 c. à café de baies de genévrier
4 tranches de lard maigre salé ou fumé
poivre, sel
2 c. table graisse
cidre ou vin blanc coupé d'eau
(facultatif)
4 saucisses de Franxfort
purée de pommes de terre
chapelure, beurre

Faites fondre la graisse, mettez au fond de la cocotte les couennes de lard, au-dessus la moitié de la choucroute, les légumes rissolés à la poêle dans du beurre, les baies de genévrier (si vous en avez), le lard maigre, recouvrez du reste de la choucroute: assaisonnez, ajoutez de la graisse et mouillez à hauteur de cidre ou de vin. Amenez à ébullition, puis laissez mijoter à couvert, 3 heures, en tournant de temps à autre, ajoutez les saucisses et faites cuire encore 15 minutes.

Versez la choucroute dans un plat allant au four, en mettant lard et saucisses au centre, recouvrez le tout de purée, saupoudrez de chapelure, parsemez de beurre et faites gratiner à four chaud. Accompagnez, à volonté, de minces escalopes de porc ou de côtelettes de porc fumé, cuites séparément à la poêle.

FRICOTS DE CHOU-FLEUR

1 chou-fleur cuit à l'eau salée
Pâte à frire: 4 c. table de farine
1 jaune d'oeuf
1 tasse d'eau tiède ou moitié eau, moitié bière
1 pincée de sel
1 c. à thé d'huile
1 blanc d'oeuf en neige

Cuire le chou-fleur à l'eau bouillante salée, et le diviser en bouquet. Préparer la pâte en délayant la farine avec le jaune d'oeuf, le sel, ajouter le liquide, bien remuer et ajouter en pliant le blanc battu en neige. Enrober de pâte les bouquets de chou-fleur et les jeter dans la friture bouillante: faire dorer. Les servir tels quels ou accompagnés d'une sauce tomate ou tartare. On peut aussi faire mariner le chou quelques heures dans de l'huile, du vinaigre et du vin blanc avant de le plonger dans la pâte à frire.

Mon nez dans votre cuisine

CHOU-FLEUR PROVENÇAL

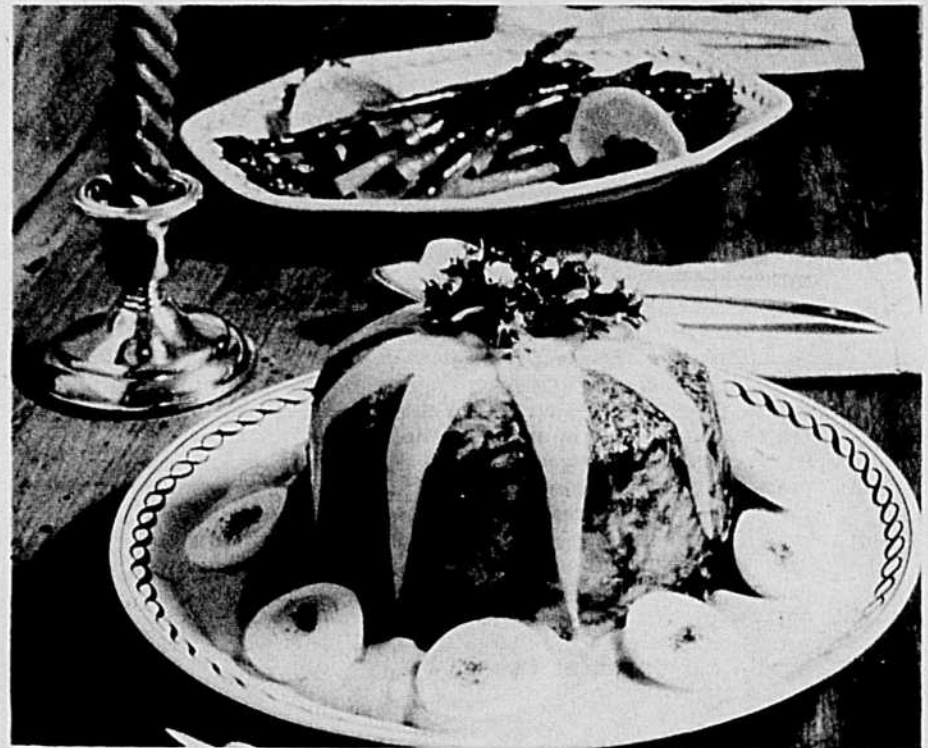
1 chou-fleur
beurre
1 oignon
quelques champignons
poivre, sel
1 verre de vin blanc
Extrait de viande ou jus de rôti
2 ou 3 tomates
1 gousse d'ail
1 c. à table mie de pain et persil hachés
Un peu de jambon coupé
Fromage râpé et chapelure

Cuire le chou-fleur à l'eau bouillante salée, égoutter, diviser en bouquets, les placer dans un plat à gratin beurré.

Préparer la sauce: revenir l'oignon haché et les champignons au beurre, assaisonner, ajouter le vin et l'extrait de viande, puis les tomates, l'ail haché fin, la mie de pain et le persil, laisser évaporer complètement, mettre le jambon et napper le chou de cette préparation. Parsemer de fromage et gratiner à four vif.

LE BROCOLI

De teinte vert foncé, à tiges terminées par des petites têtes fleuries, le brocoli se consomme en entier, et se prépare comme le chou-fleur. Le cuire à l'eau bouillante salée, égoutter et servir avec beaucoup de beurre fondu.



Une casserole en or

Savoureuse, nourrissante et économique, voici une casserole facile à préparer et qui contient d'excellents ingrédients tels que du riz, des carottes, du thon, et du fromage.

2 tasses de carottes râpées
1 1/2 tasse de riz cuit
1 boîte de 6 1/2 onces de thon
2 tasses de fromage râpé
1 cu. à table d'oignon émincé
3 oeufs, légèrement battus.
1 1/2 tasse de lait
1 cu. à thé de sel
1/2 cu. à thé de poivre
tranches de fromage.

Combiner les carottes, le riz, le thon, le fromage importé de Hollande et l'oignon. Versez dans une casserole beurrée de 2 pintes ou dans un moule à pain. Battre ensemble les oeufs, le lait, le sel et le poivre et versez sur la préparation de riz. Garnir de tranches de fromage. Cuire dans un four de 375° 1 heure et 15 minutes ou jusqu'à ce qu'un couteau placé au centre en sorte net.

Démouler sur un plat de service. Servir avec une sauce crème et garnir de morceaux d'oeufs cuits durs.

Rendement: 6 portions.

Jeu de crochet

avec Angèle

Choix d'un modèle de robe

Quel genre de robe dois-je choisir?... Pour quelle ligne dois-je opter?... Je veux me FAIRE une robe... une BELLE robe crochétée... N'est-ce pas que vous m'avez répété ces réflexions souventes fois dans vos lettres?... Et vous avez raison. Quand on connaît bien ses mesures, le moment du choix du modèle est venu; que ce soit un modèle à acheter ou à dessiner.

Si vous connaissez bien votre morphologie, vous saurez vite que tel modèle vous sied bien parce qu'il correspond à votre style, que telle couleur vous embellit parce qu'elle illumine votre teint... Si vous êtes un peu grasse, une ligne bien choisie vous amincira. Au contraire, si vous êtes trop mince, un modèle bien étudié vous étoffera. Il ne s'agit pas de se créer des complexes de maigreur ou d'obésité, il s'agit de choisir un modèle de robe qui convienne à sa silhouette. (Illustrations no 1,2,3.)

Si vous êtes GRANDE et MINCE, alors optez pour:

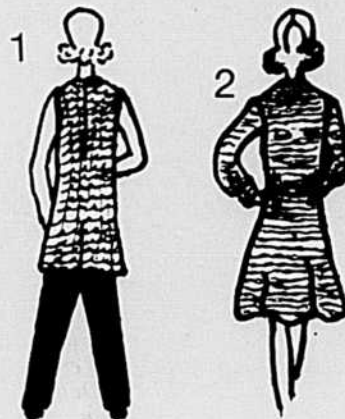
La robe — à taille basse, ou à sa place, encolure au cou ou décolletés préférés, manches larges, bouffantes ou à volants, jupe plissée, froncée ou à larges lés. Ligne drapée ou blousante.

Le pantalon — serré près du corps, jambes larges au bas.

Les points à employer — points ajourés ou pleins, larges rayures, carreaux ou rosaces. Grands motifs.

Les couleurs — Tous les jeux de couleurs selon le teint.

Les fils — laine fine, moyenne, fil de coton... fibre synthétique.



Si vous êtes GRANDE et FORTE, alors choisissez:

La robe — à taille basse, encolure en V ou décolletés assez profonds, manches longues et serrées, jupe droite ou à ampleur modérée. Ligne chemisier, droite ou princesse. Veste longue.

Le pantalon — foncé et droit.

Les points à employer — points pleins ou à petits jours, petites rayures en vertical de préférence. Petits motifs.



Les couleurs — des couleurs pas trop voyantes.

Les fils — laine fine, fil de coton... fibre synthétique.

Si vous êtes PETITE et MINCE, alors préférez:

La robe — à taille haute, encolure montante ou décolletés arrondis, manches moulantes, courtes ou sans manches, jupe à petits plis, légèrement clochée ou à lés. Ligne fourreau.

Le pantalon — serré près du corps, fuseau. La combinaison-pantalon.

Les points à employer — points pleins ou à petits jours, petites rayures. Petits motifs.

Les couleurs toutes les couleurs. Les teintes pâles et le blanc en particulier.

Les fils — laine fine ou moyenne, fil de coton... fibre synthétique.

Si vous êtes PETITE et RONDELLETTE, alors recherchez:

La robe — à taille souple, encolure discrète ou décolletés en pointe, manches courtes, jupe droite ou à lés. Ligne princesse.

Le pantalon — droit, foncé et uni.

Les points à employer — points pleins ou à petits jours, petites rayures verticales. L'uni vous avantagera.

Les couleurs — couleurs tamisées et discrètes.

Les fils laine fine, fil de coton... fibre synthétique.

Voilà donc quelques critères sur lesquels vous pouvez vous baser pour établir un bon choix. Ne vous laissez pas influencer par une mode farfelue. Les vêtements crochétés à la main demandent des heures de travail et de patience. Soyez élégantes, portez ce qui vous va le mieux. Le miroir ne ment pas.

Un petit truc pour déceler la couleur à choisir. Devant un miroir, recouvrez-vous d'une pièce de tissu — étoffe, serviette, drap ou vêtement. Variez les teintes et voyez l'effet de la couleur jugée. Retenez celle qui vous charme davantage.

La prochaine étape: dessin ou correction du patron.

La sobriété est un gage d'élégance.

Tenir



maison



et se maintenir

Il est des maisons simples dans lesquelles il fait bon vivre, et d'autres plus luxueuses qui dégagent une impression d'ennui. Non pas que la joie ne puisse s'accommoder de luxe, mais le luxe n'est pas forcément synonyme de confort.

Le confort est fait de détails. Les uns, d'ordre pratique, font gagner du temps, évitent de la fatigue, et, en supprimant les causes d'agacement, permettent de conserver notre bonne humeur. Les autres, d'ordre esthétique, en ajoutant à l'harmonie d'un décor, sont simplement destinés à nous charmer. Les maîtresses de maison attentives savent bien tout cela, et s'ingénient à rendre plus agréable leur maison et, par conséquent, la vie de ceux qui l'habitent.

Il est évident que le confort des uns n'est pas toujours celui des autres, qu'un couple sans enfant n'a pas les mêmes problèmes que celui doté d'une nombreuse descendance.

Le living-room

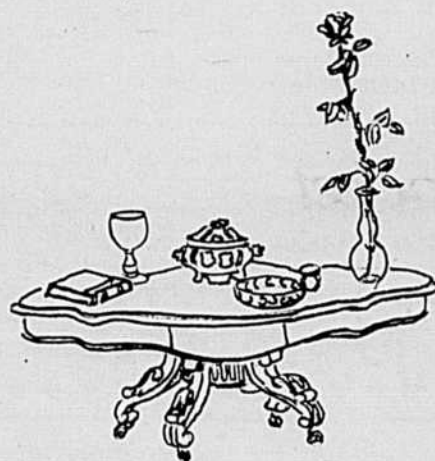
Cette pièce à vivre, qui tend à remplacer de plus en plus les traditionnels "salon-salle à manger" de nos parents, a, suivant les familles, des destinations variées.

Pour les uns condamnés au régime du studio, elle représente à elle seule la totalité ou presque de leur appartement. On y vit, on y couche, on y reçoit ses amis, on y prend ses repas.

Pour certains, c'est simplement un salon-bureau-bibliothèque plus gai et plus agréable que les pièces d'apparat d'autrefois.

Pour les autres enfin, cette salle de séjour sert également de salle à manger.

Lorsque l'appartement comprend des dépendances suffisamment vastes: antichambre, couloir, cuisine, salle de bains, l'aménagement d'un living-room est d'ordre surtout décoratif. Avec du goût et beaucoup d'adresse, il est relativement facile de réaliser, même à peu de frais, un décor harmonieux. Là où les choses se compliquent c'est lorsqu'il s'avère indispensable de camoufler dans cette pièce des éléments de rangements divers. Goût et adresse ne suffisent plus, il faut faire preuve d'audace et d'imagination, parce que, de toute façon, le living-room, centre principal de nos modernes appartements, se doit d'être élégant, confortable, et suffisamment bien agencé pour que l'on y trouve "place pour chaque chose, et chaque chose à sa place".



La table basse Napoléon III

Il n'existe pas de table ancienne basse. Or le goût prononcé des Cana-

diens pour les meubles de style s'allie de nos jours à un désir de confort, de fauteuils profonds et de larges canapés.

Dans une pièce garnie d'un mobilier d'époque, la solution est simple: composer une table basse avec un de ces guéridons ovales, généralement en acajou, d'époque Napoléon III. Le plateau est dévissé, la partie centrale supprimée, la tige sciée. Il suffit d'en conserver un ou 2 pouces pour revisser le plateau qui vient tout naturellement se poser sur la bande reliant les pieds. Vous avez réalisé ainsi une excellente table de canapé.

Notez qu'une pareille transformation est également possible lorsque l'on possède un guéridon rond à trois pieds et à tige centrale d'époque Directoire.

La table ronde à l'ancienne

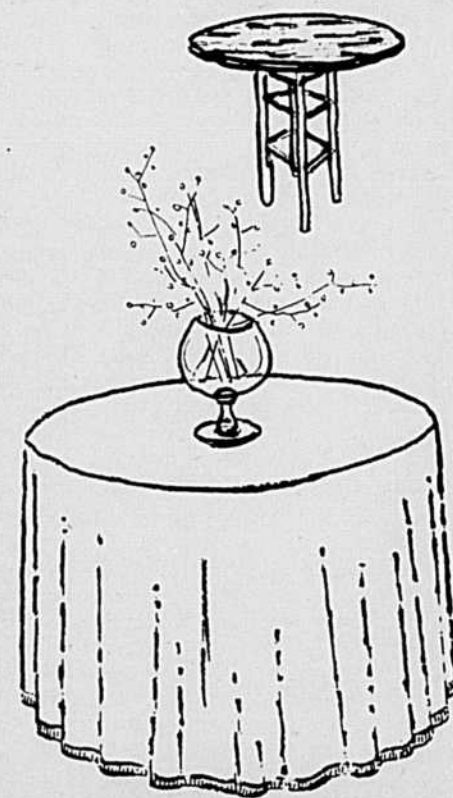
Une table ronde habillée d'un tapis en forme affleurant le sol est un élément de décoration qui s'intègre agréablement à un ameublement. À défaut d'une table de bonnes dimensions, on prendra un tabouret de bois blanc, haut de 2 pieds, que l'on trouve dans tous les grands magasins, sur lequel on vissera un disque de "latté", ou de contreplaqué, découpé à la taille désirée.

Le disque une fois mis en place doit être gainé d'un épais molleton pour que l'arête du bois ne transparaisse pas au travers du tapis de table.

Ce dernier est en réalité un très grand rond de tissu (velours, damas, satin, etc...) dont les dimensions se calculent de la façon suivante: diamètre du disque + deux fois la hauteur de la table, donneront le diamètre total du tapis, auquel vous ajouterez 3 pouces pour l'ourlet.

Notez que si ce tapis de table doit être confectionné dans un tissu relativement léger: satin, faille, percale, etc... il est nécessaire de le doubler pour lui donner plus de tenue.

Cette doublure une fois coupée aux mêmes dimensions que le tapis, placez-les l'un sur l'autre sur la table, puis passez un fil de bâti tout autour de la circonférence au sol. En opérant de cette façon, vous serez certain que la doublure ne fera pas "grigner" l'ourlet.



SALON DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

au Féminin

PLACE BONAVENTURE

MONTREAL

27 oct - 5 nov

Éventail EXCEPTIONNEL d'activités féminines pendant le Salon.

- Démonstrations
 - CUISINE FRANÇAISE - CUISINE ITALIENNE
 - CUISINE CHINOISE - CUISINE CANADIENNE
- Salades et desserts
 - CRÊPES BRETONNES
- Leçons de haute couture
- Entretien des pelouses et jardins
- Plantes ornementales
- Défilés de modes automne-hiver
- Fondues
- Coupes de viandes, etc...

Visitez les magnifiques stands de vins, fromages et autres produits alimentaires de France, Suisse et Belgique.

EN PREMIÈRE:

- Le théâtre Agriscopes d'Ontario.
- Le Bar aux huîtres de l'Île du Prince Edouard.
- Les grands spectacles de chevaux et de chiens dressés.

Le SALON "72" "AU FÉMININ", l'EXPO par excellence pour les dames.

BILLET

La complainte d'une sous-mineure

On dit toujours que le Saint-Esprit en personne parle par la bouche du Saint-Père. Je veux bien le croire. Mais on doit reconnaître que du temps de Jean XIII, le Saint-Esprit était manifestement plus courageux. Depuis qu'il emprunte la bouche de Paul, il tremble, redoute, s'angoisse... On connaît les précautions oratoires habituelles au premier des cardinaux: "C'est dans l'émotion de la plus poignante douleur..." ou encore: "La consternation où nous jette la contemplation de ces faits nous oblige à trembler..." Ce qui faisait dire à mon Oncle Joseph de la Grand-Côte: "J'sus assez tanné d'avoir un pape triste!"

Tout ça pour m'obliger à reconnaître qu'en tant que femme, je suis, (de l'avis du Saint-Esprit) incapable de me modérer dans le vin de messe ou dans la lecture des Épitres. Depuis le temps que je me "pratiquais" pour faire des génuflexions sans montrer la couleur de mon jupon, je constate à la lecture du dernier avis de Rome sur la réorganisation des ordres mineurs, que je ne suis même pas digne d'être considérée comme "mineure". Ça donne un coup, des histoires comme ça! Ça me fait presque regretter l'époque heureuse où les théologiens s'interrogeaient à savoir si les femmes avaient une âme. C'était la même époque où l'on se chicanait sur le sexe des Anges. Depuis on a compris qu'il n'y a aucun problème. Les anges n'ont pas de sexe, ce sont des hommes! Car, si vous lisez bien "L'Imitation", mes soeurs, les personnes "du sexe", c'est nous autres.

Personnellement, les décisions romaines ne me dérangent pas plus que ça. Je reconnais n'avoir aucune aptitude pour recevoir des ordres. Je préfère de beaucoup en donner. Quant à l'ordre tout court, je n'en ai jamais eu.

M'appuyant sur la vénérable tradition qui veut que je ne sois bonne qu'à brasser la soupe et faire des enfants, je m'en vais de ce pas ouvrir une boîte de crème de poireaux et découper des têtes de bébés dans le catalogue Eaton. Là... je vous ai fait peur!

Miss Terre.



RADIO-TÉLÉVISION pour les grands et les petits



HOMMES PETITS ET GRANDS HOMMES

Nous discutons entre amis, quelqu'un disait: "Vigneault est en perte de vitesse. Il produit moins. On ne l'entend presque plus nulle part." Dimanche soir, j'ai été émue en voyant la figure inoubliable de notre unique Gilles Vigneault, en écoutant son accent inimitable et en le voyant promener sa longue silhouette dégingandée dans les rues de Paris et sur les blancs sablons de sa Côte-Nord. Je suis désormais convaincue après l'excellent film de Roger Fourrier, dimanche à Radio-Canada que Vigneault ne pourra jamais être en perte de vitesse. Ce qu'il a été, il le sera toujours.

Vigneault est probablement le plus authentique génie que nous ayons produit dans le domaine de la poésie et de la chanson. Un être complet, séduisant par ses dons de con-

teur, d'interprète, de mime, il faut voir les gestes amples et beaux de Vigneault, semblable à un grand oiseau sorti des brumes du Nord. Ses yeux sont merveilleux d'intensité, sa laideur intelligente, son sourire comme celui d'un enfant. Profondément ancré par ses racines de terre et de mer, il sait, comme le soulignait le témoignage de Jean-Pierre Chabrol, établir le pont entre le passé et le futur. Nous sommes fiers de nous, en écoutant et en voyant Vigneault. Ce qu'il exprime si bien, c'est le meilleur de ce que nous sommes, en tant que québécois.

Charlebois porte lui aussi le signe évident d'un authentique génie. Mais il est tout de suite entré dans l'ère des spoutniks. Charlebois, c'est demain. Tandis que Vigneault, c'est hier, aujourd'hui et demain.

★

Etre homme, ce n'est pas seulement porter un complet gris, trainer une serviette bourrée de documents, conduire une Mustang. C'est aussi courir tout nu sous la jungle tropicale, arracher ses tiques avec des morceaux de silex et invoquer les esprits de la forêt pour conjurer le mauvais sort. L'excellent documentaire sur les pygmées de la jungle africaine présenté

Télévision Agricole à Radio Canada

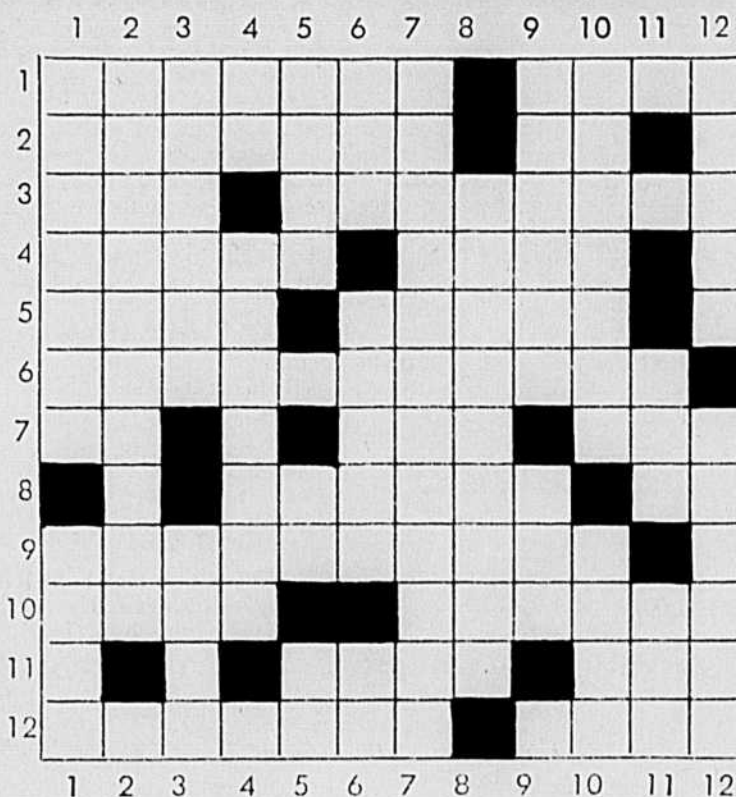
La Semaine Verte,
le 8 octobre
de midi à 1 h

- Le dixième anniversaire de la faculté d'Agriculture de l'Université Laval.
- Premières séances du congrès annuel de la Fédération internationale des producteurs agricoles à Ottawa.
- Hibernation de dahlias, de glaïeuls, etc.
- Production commerciale des fraises.
- Vente de sujets issus de croisements entre races laitières et races exotiques.

aussi à Radio-Canada, dimanche soir, nous aura encore une fois fait mesurer à quel point l'être humain peut être différent, selon qu'il naisse d'un côté ou de l'autre de la planète. Sortis presque tout droit de l'âge de pierre, les pygmées du Centre Afrique continuent de vivre en 1972, en ne connaissant rien de ce qui fait la solidité de nos vies; habitations, transport, vêtements, nourriture variée, médicaments appropriés. Pourtant, ce sont des hommes. Devant un tel écart entre la vie de ces primitifs et celle de la masse des occidentaux, on peut se demander s'il est opportun de les confronter avec ce qui fait la civilisation moderne. Ces gens continueront de vivre dans l'épaisseur de leur jungle, ou ils disparaîtront. Ce qui nous réconcilie avec l'espèce humaine, c'est de voir le travail désintéressé et intelligent des Pères Blancs qui se font pygmées... avec les pygmées. Le moteur qui anime ces hommes extraordinaires ne peut être que fabriqué de l'alliage le plus pur.

Marie-Stéphane

MOTS CROISÉS de la Terre



HORIZONTALEMENT

- Machine à faner. - Mois de l'année.
- Bourgeon le plus bas d'une branche de vigne et qui ne donne pas de fruit. - Route rurale.
- Canton suisse. - Plante potagère aromatique.
- Vêtement de travail. - Fleur.
- Ancienne mesure agraire. - Conduit.
- Celui qui sait la rhétorique.
- Cinq cent un. - Solipède. - Habitude ridicule.
- L'opposé de l'endroit. - Note de la gamme.
- Donnerais aux terres un troisième labour.
- Met en terre pour germer. - Plante potagère.
- Femelle du canard. - Personne sotte.
- Fruits de la vigne. - En Bretagne, vallée envahie par la mer.

VERTICALEMENT

- Faux à long manche. - Empeureur de Russie.
- Chimie agronomique.
- Venir au monde. - Émotion.
- En les. - Partie supérieure de la bride du cheval.
- Utilisée. - Nouvelle-Calédonie. - Ici.
- Situé. - Oiseau des montagnes. - Douze mois.
- Trainerons avec nous.
- Terrain encombré de ronces.
- Mis de niveau les assises d'une construction. - Comm. d'Algérie.
- Compère-loriot. - Qui fait preuve de snobisme.
- Habitation. - Personne sotte.
- Action de tondre la laine des moutons. - Plier en forme de corne.

LES FILMS À LA TV DU 8 AU 14 OCTOBRE

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'œuvre, (2) remarquable, (3) très bon, (4) bon, (5) moyen, (6) médiocre, (7) minable.

Explications: la valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. À la fin du titre s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.

MONTREAL

DIMANCHE, 8 OCTOBRE

23 h. 30 — LE CHAGRIN ET LA PITIE (3) — Fr. 1969. Documentaire de M. Ophüls. - À l'aide d'interviews et de bandes d'actualité, le film fait revivre la période de l'occupation allemande en France.

LUNDI, 9 OCTOBRE

14 h. 30 — LE ROI (4) — Fr. 1949. Comédie de M.-G. Sauvage avec Maurice Chevalier, Annie Duvieux et Sophie Desmarets. - En visite à Paris, le roi d'un petit pays réussit à enlever à un député sa maîtresse, puis sa femme.

MARDI, 10 OCTOBRE

00 h. — LE LONG DES TROTTIRS (5) — Fr. 1955. Mélodrame de L. Moguy avec Anne Vernon, Françoise Rosay et Danik Patison. - Après avoir sombré dans la prostitution, une orpheline se relève grâce à l'aide d'une assistante sociale.

14 h. 30 — LA VERTE MOISSON (4) — Fr. 1959. Drame de guerre de F. Villiers avec Claude Brasseur, Francis Lémonnier et Dany Saval. - L'action de lycéens devenus résistants dans la France occupée.

JEUDI, 12 OCTOBRE

00 h. — LE ROI PANDORE (5) — Fr. 1949. Vaudeville de A. Berthomieu avec Bourvil, Mathilde Casadesu et Georges Lannes. - Un gendarme hérite d'une fortune immense léguée par un roi.

14 h. 30 — LE RETOUR DU FILS DU CHEIK (5) — It. 1962. Film d'aventures de M. Costa avec Gordon Scott, Jany Clair et Alberto Farnese. - Un Bedouin venge sa sœur en détruisant le tyran qui l'a tué.

19 h. 30 — LES HOMMES DE LAS VEGAS (4) — Esp. 1968. Drame policier de A. Isasi avec Gary Lockwood, Lee J. Cobb et Elke Sommer. - Un jeune criminel met au point le vol d'un camion blindé transportant les profits des casinos de Las Vegas.

VENDREDI, 17 OCTOBRE

14h.30 — LE SHERIF AUX CINQ ÉTOILES (Fire Bold Women) (6) — E.U. 1960. Western de J. Lopez-Portillo avec Jeff Morrow, Merry Anders et Kathy Marlowe. - Charge de conduire cinq femmes dans une nouvelle prison, un shérif doit affronter le mari de l'une d'elles.

SAMEDI, 14 OCTOBRE

23h.30 — GEORGE ET FRÉDÉRIC (4) — Esp. 1970. Drame sentimental de J. Camino avec Lucia Bose et Christopher Sandford. - En 1838, une page des amours de George Sand et de Frédéric Chopin en séjour à Majorque.

MONTREAL

DIMANCHE, 8 OCTOBRE

13 h. 30 — HARDI PARDAILLAN (4) — Fr. 1963. Film d'aventures de B. Bordenave avec Gérard Barry, Valérie Lagrange et Guy Delorme. - Le chevalier de Pardailan accomplit une mission périlleuse pour le roi Henri III.

LUNDI, 9 OCTOBRE

13h. — NATHALIE, AGENT SECRET (4) — Fr. 1959. Comédie policière de H. Decoin avec Martine Carol, Félix Marten et Noël Roquevert. - Nathalie, mannequin de haute couture, est soupçonnée d'espionnage.

14 h. 30 — L'HOMME AU FUSIL (The Man with the Gun) (5) — E.U. 1955. Western de R. Wilson avec Robert Mitchum, Jan Sterling et Henry Hull. - Les habitants d'une petite cité terrorisée par un bandit confient leur sort à un aventurier.

MARDI, 10 OCTOBRE

13 h. — LE CAVALIER DE LA MORT (Man in the Saddle) (5) — E.U. 1951. Western de A. de Toth avec Randolph Scott, Alexander Knox et Joan Leslie. - Un homme fait tout en son pouvoir pour ruiner un rival.

14 h. 30 — L'ESCLAVE BLANCHE (4) — Fr. 1939. Drame social de M. Sorkin avec Viviane Romance, John Lodge et Louise Carletti. - En Turquie, une jeune Française mariée à un Turc doit faire face aux coutumes et aux lois musulmanes.

MERCREDI, 11 OCTOBRE

13 h. — HISTOIRES VIENNOISES (4) — All. 1940. Comédie de G. Von Bolvary avec Marthe Harell, Paul Hörbiger et Hans Moser. - L'amour contrarie d'un maître d'hôtel pour sa patronne finit par trouver sa récompense.

14 h. 30 — L'INVINCIBLE CAVALIER NOIR (6) — It. 1963. Film d'aventures de U. Lenzi avec Pierre Brice, Hélène

Chanel et Daniele Vargas. - Un chevalier masqué libère des jeunes filles faites prisonnières par un tyran.

JEUDI, 12 OCTOBRE

13 h. — LE TIGRE DE MALAISIE (6) — It. 1954. Film d'aventures de R. Murphy et G. P. Callagari avec Lex Barker, Fiorella Mari et Luigi Tosi. - Un homme tente de libérer une jeune fille prisonnière d'une secte fanatique.

14h.30 — AMOUR DÉFENDU (6) — Mex. 1948. Drame sentimental de A. Mompalao avec Maria Felix et Emilio Tuero. - L'amour d'une riche veuve pour le fiancé de sa fille entraîne des conséquences tragiques.

19 h. 30 — LES ÉPERONS NOIRS (Black Spurs) (5) — E.U. 1965. Western de R. G. Springsteen avec Rory Calhoun, Scott Brady et Terry Moore. - Après une déception amoureuse, un jeune Texan devient un chasseur de primes redouté.

VENDREDI, 13 OCTOBRE

13 h. — LA TERREUR DE L'OKLAHOMA (6) — It. 1962. Parodie de western de M. Amendola avec Maurizio Arena et Delia Scala. - Pour débarrasser le pays d'une bande de profiteurs, un shérif peureux fait appel à un présumé héros.

14 h. 30 — L'ANGE DE LA HAINE (Jigsaw) (6) — E.U. 1948. Drame policier de F. Markle avec Franchot Tone, Jean Wallace et Marc Lawrence. - Une bande de malfaiteurs sème la terreur dans une ville des États-Unis.

19 h. 30 — ENFANTS DE SALAUD (Play Dirty) (5) — G.B. 1968. Drame de guerre de A. De Toth avec Michael Caine, Nigel Davenport et Nigel Green. - Un commando composé de criminels est chargé d'attaquer des dépôts de pétrole allemands en Afrique du Nord.

23 h. 15 — MÉFIEZ-VOUS MESDAMES (5) — Fr. 1963. Comédie de A. Hunebelle avec Paul Meurisse, Michèle Morgan et Danielle Darrieux. - Un homme décide de se venger des femmes dont l'une l'a fait passer deux ans en prison.

SAMEDI, 14 OCTOBRE

00 h. 45 — UN VENT FROID EN ÉTÉ (A Cold Wind in August) (6) — E.U. 1960. Étude de mœurs de A. Singer avec Lola Albright, Scott Marlowe et Joe de Santis. - Un adolescent, séduit par une femme facile, la quitte lorsqu'il découvre le métier qu'elle exerce.

10 h. — JERRY LA GRANDE GUEULE (The Big Mouth) (4) — E.U. 1967. Comédie réalisée et interprétée par Jerry Lewis avec Susan Bay et Buddy Lester. - Un honnête pêcheur et des bandits se disputent la découverte de diamants.

19 h. 30 — LE GOUFFRE AUX CHIMÈRES (The Big Carnival) (3) — E.U.

1951. Drame social de B. Wilder avec Kirk Douglas, Jan Sterling et Ray Teal. - En voulant réaliser un reportage sensationnel, un journaliste est cause de la mort d'un homme.

DIMANCHE, 15 OCTOBRE

00 h. 30 — L'ÉVADÉ DE L'ENFER (5) — Pol. 1960. Film de guerre de W. Lesiewicz avec Maria Ciesielska et Joseph Novak. - Un soldat polonais fuit l'armée allemande et se cache dans une galerie de mine désaffectée.

TROIS-RIVIERES

LUNDI, 9 OCTOBRE

17 h. — LE TUMULTE (Toys in the Attic) (5) — E.U. 1963. Drame de G. R. Hill avec Geraldine Page, Dean Martin et Yvette Mimieux. - Une femme cherche à briser le mariage de son frère qu'elle aime d'un amour possessif.

MARDI, 10 OCTOBRE

17 h. — GARE À LA PEINTURE (The Art of Love) (5) — E.U. 1965. Comédie de N. Newison avec James Garner, Dick Van Dyke et Elke Sommer. - Un écrivain suggère à son ami, peintre, de simuler un suicide pour devenir célèbre.

MERCREDI, 11 OCTOBRE

17 h. — JACK LE TUEUR DE GEANTS (Jack the Giant Killer) (5) — E.U. 1962. Conte fantastique de N. Juran avec Kerwin Mathews, Judi Meredith et Torin Thatcher. - Un jeune paysan courageux protège une princesse contre les ruses d'un sorcier.

JEUDI, 12 OCTOBRE

17 h. — QUAND LA TERRE S'ENTROUVRE (Crack in the World) (4) — E.U. 1965. Drame de science-fiction de A. Marton avec Dana Andrews, Janette Scott et Kieron Moore. - En tentant de découvrir une source d'énergie nouvelle, un savant provoque une fissure de la croûte terrestre.

23 h. — MARCHÉ OU CREVE (4) — Fr. 1959. Drame d'espionnage de G. Lautner avec Jacques Riberoles, Bernard Blier et Juliette Mayniel. - Un ancien agent secret est relancé par ses camarades pour dérober des plans.

VENDREDI, 13 OCTOBRE

17 h. — LA RÉVOLTE DES MERCENAIRES (5) — It. 1960. Film de cape et d'épée de P. Costa avec Virginia Mayo, Conrado Sanmartin et Livio Lorenzon. - Une duchesse confie à un mercenaire le soin de défendre son domaine.

QUEBEC

Canal 4 CFCM-TV

DIMANCHE, 8 OCTOBRE

09 h. — L'INCROYABLE JERRY (It's Only Money) (4) — E.U. 1962. Comédie de F. Tashlin avec Jerry Lewis, Zachary Scott et Joan O'Brien. - Un détective amateur se lance à la poursuite d'un héritier.

LUNDI, 9 OCTOBRE

13 h. 15 — LES EXPLOITS DE PEARL WHITE (The Perils of Pauline) (5) — E.U. 1947. Comédie de G. Marshall avec Betty Hutton, John Lund et Billy de Wolfe. - Évocation romancée de la carrière d'une vedette du cinéma muet.

14 h. 45 — LES AVENTURIERS DU DÉSERT (The Walking Hills) (5) — E.U. 1949. Western de J. Sturges avec Randolph Scott, Ella Raines et William Bishop. - Dans le désert, aventures amoureuses et rivalités d'un groupe de voyageurs à la recherche d'un chargement d'or.

MARDI, 10 OCTOBRE

13 h. 15 — DU SANG DANS LE DÉSERTE (The Tin Star) (3) — E.U. 1957. Western de A. Mann avec Henry Fonda, Anthony Perkins et Betsy Palmer. - Un ancien shérif désabusé est amené à faire l'éducation d'un jeune confrère.

14 h. 45 — EN MARGE DE L'ENQUÊTE (Dead Reckoning) (5) — E.U. 1947. Drame policier de J. Cromwell avec Humphrey Bogart, Elizabeth Scott et Morris Carnovsky.

MERCREDI, 11 OCTOBRE

13h.15 — DOLORES, LA FEMME ERRANTE (5) — Arg. 1950. Mélodrame de B. Perrojo avec Imperio Argentina et Enrique Diodado. - Les malheurs de Dolores dont la vie est empoisonnée depuis la mort de son amant.

14 h. 45 — LES INDOMPTÉS (The Renegades) (5) — F.U. 1946. Western de G. Sherman avec Evelyn Keyes, Will Parker et Larry Parks. - Histoire d'une famille de voleurs de grands chemins.

20 h. 30 — NE MANGEZ PAS LES MARGUERITES (Please Don't Eat the Daisies) (4) — E.U. 1960. Comédie de C. Walters avec David Niven, Doris Day et Janis Paige. - Les tribulations familiales et professionnelles d'un critique théâtral.

JEUDI, 12 OCTOBRE

13 h. 15 — LA BATARDE (5) — Fr. 1938. Mélodrame de J. Daroy avec Pierre Larquey, Jeanne Boulet et Mady Berry. - Une fille-mère élève son enfant avec beaucoup de difficultés.

14 h. 45 — UN BRIN D'ESCROQUERIE

(A Touch of Larceny) (4) — G.B. 1959. Comédie de G. Hamilton avec James Mason, Vera Miles et George Sanders. - Un officier de marine échoue une escroquerie qui lui permettra de s'enrichir rapidement.

20 h. — L'HOMME QUI TUA LA PEUR (Edge of the City) (4) — E.U. 1957. Drame psychologique de M. Ritt avec John Cassavetes, Sidney Poitier et Kathleen Maguire. - Un déserteur travaillant comme manœuvre est amené à une prise de conscience au contact d'un Noir.

VENDREDI, 13 OCTOBRE

13 h. 15 — FLAMENCO (A Spanish Affair) (5) — E.U. 1957. Film d'aventures de D. Siegel avec Carmen Sevilla et Richard Kiley. - En Espagne, un architecte tente de contacter trois hommes pour les convaincre d'agréer ses plans.

14 h. 45 — LE MAÎTRE DU GANG (Undercover Man) (5) — E.U. 1948. Drame policier de J. H. Lewis avec Glenn Ford, Nina Foch et James Whitmore. - Un agent du trésor cherche à démasquer le chef d'un gang qui fait trembler tout le monde.

20 h. — LE BAGARREUR DU MONTANA (The Man from God's Country) (5) — E.U. 1958. Western de L. Landers avec George Montgomery et Randy Stuart. - Un ancien shérif délivre une petite ville d'un oppresseur.

SAMEDI, 14 OCTOBRE

14 h. 30 — BRIGADE CRIMINELLE (5) — Fr. 1947. Drame policier réalisé et interprété par Gilbert Gil avec Jean Davy et Maurice Teynac. - Un jeune homme se joint à la police pour découvrir l'auteur d'un crime.

AUTRES CANAUX

MATANE — Canal 9 (CKBL-TV)
RIMOUSKI — Canal 3 (CJBR-TV)
RIVIERE-DU-LOUP — Canal 7 (CKRT-TV)
CARLETON — Canal 5 (CHAU-TV)
MONCTON — Canal 11 (CBAF-TV)

Les films présentés à ces canaux sont les mêmes que ceux du canal 11 (CBVT, Québec) de réseau Radio-Canada. Cependant, pour les canaux 5 et 11, il faut tenir compte d'un décalage d'une heure dû au changement de fuseau horaire.

ROUYN-NORANDA — Canal 4 (CKRN-TV)
OTTAWA — Canal 9 (CBOFT)

Les films présentés à ces canaux sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal).

Deuxième colloque de Génie rural du 16 au 20 octobre prochain

Le département de Génie Rural tiendra du 16 au 20 octobre son deuxième colloque annuel et les participants auront l'occasion d'y entendre une trentaine de conférenciers.

L'an passé quelque 200 personnes ont assisté au premier colloque (agronomes, ingénieurs, vétérinaires, représentants de compagnies, cultivateurs et étudiants) à raison d'une centaine par session. Cette année, tout laisse prévoir que le nombre total des participants atteindra probablement 300.

Le coût d'inscription à ce colloque est de \$5.00 par jour pour le public en général et de \$2.00 par jour pour les étudiants. Il s'agit d'un

coût modique destiné à couvrir certaines dépenses telles que: café, impression des textes, frais de déplacement de certains conférenciers, etc.

Nous publions ci-dessous le programme de notre colloque et souhaitons la plus cordiale des bienvenues aux intéressés.

Jacques-A. Choinière, Directeur
Département de Génie Rural
Faculté des Sciences de L'Agriculture et de L'Alimentation,
Université Laval, Québec

LUNDI, LE 16 OCTOBRE — HYDRAULIQUE AGRICOLE

- 9:30 à 10:00 Ouverture du colloque
- 10:00 à 12:00 Pompes de drainage (R. Harnois et G. Paulette)
- 1:30 à 4:30 Propriétés hydrodynamiques de certains sols du Québec (D. Côté)
Comportement des cultures en sols drainés, au cours de 1972 (G. Sylvestre)
Autres résultats de recherche en drainage (G. Sylvestre, R. Asselin et D. Côté)

MARDI, LE 17 OCTOBRE, AM — HYDRAULIQUE AGRICOLE

- 9:00 à 12:00 Système d'irrigation pour les serres (R. Harnois)
Irrigation pour la protection contre le gel (R. Harnois)

MARDI, LE 17 OCTOBRE, PM — L'ÉVACUATION DES FUMIERS

- 1:30 à 2:15 Évacuation par tuyaux (Donald Brochu et R.L. Bergeron)
- 2:15 à 2:45 Évacuation par rigoles profondes (P.J. Bernier)
- 3:00 à 3:30 Nettoyeurs à raclettes pliantes pour étables à logettes (J.A. Choinière)
- 4:00 à 4:30 Discussion

MERCREDI, LE 18 OCTOBRE, AM — L'ENTREPOSAGE DES FUMIERS

- 9:00 à 9:30 La construction des fosses en béton armé (Robert Roberge et Gaston Gauthier)
- 9:30 à 10:00 La construction de fosses en douves de bois traitées contre la pourriture (G. Ott)
- 10:15 à 10:45 Silos en béton monolithique pour l'entreposage du fumier (J. Turnbull)
- 10:45 à 11:30 Étangs d'entreposage et étangs de sédimentation (J.A. Choinière)
- 11:30 à 12:00 Discussion

MERCREDI, LE 18 OCTOBRE, PM — L'APPLICATION DES FUMIERS ET AUTRES PROBLÈMES

- 1:30 à 2:00 Labourage et injection des fumiers dans le sol (Bob Hore)
- 2:00 à 2:30 Irrigation des fumiers et aération des fumiers (John Ogilvie)
- 2:30 à 3:30 Table ronde sur les fumiers liquides

- 3:30 à 4:00 Les fumiers, la pollution et les règlements sanitaires (John Hogan)
- 4:00 à 4:30 Discussion générale

JEUDI, LE 19 OCTOBRE — MANUTENTION ET ENTREPOSAGE DES GRAINS

- 9:00 à 12:00 La planification des systèmes de manutention des grains (Denis Désilets)
L'équipement de manutention
Les structures pour l'entreposage des grains (D. Désilets et Jean Masson)
- 1:30 à 4:30 La conservation des grains (Luu Quang Trung)
L'agencement des systèmes de manutention pour le séchage des grains (Jean Masson)
La manutention et l'entreposage dans les meuneries (Guy Lussier)
L'aération des grains (Un représentant de l'Hydro-Québec)

VENDREDI, LE 20 OCTOBRE — MACHINISME AGRICOLE

- 9:00 à 10:30 Rapports sur les essais effectués par la Division du Machinisme Agricole (G. Jacob, R. Benjamin, G. Gingras et P. Perron)
- 10:45 à 11:30 Rapports sur les enquêtes effectuées par la Division du Machinisme Agricole (G. Gingras et R. Benjamin)
- 11:30 à 12:00 Présentation de nouveaux documents audio-visuels et autres matériels de vulgarisation préparés par la Division du Machinisme Agricole (G. Jacob)
- 1:30 à 2:00 Vue d'ensemble de l'industrie de la machinerie agricole (Arthur Cousens, Ford Motor Co of Canada Ltd.)
- 2:00 à 2:30 Conception et développement de nouvelles machines agricoles (R.C. Vachon, John Deere Company)
- 2:30 à 3:00 Organisation d'un réseau de distribution de machineries agricoles (Raymond Dautre, Massey Ferguson)
- 3:30 à 4:00 L'organisation des inventaires et des services (Harold Hyndman, International Harvester)
- 4:00 à 4:30 Problèmes particuliers à l'industrie de la machinerie agricole (Jean St-Cyr, Coopérative Fédérée de Québec)

Signature d'une convention collective chez Consolidated Bathurst

Le Syndicat des Travailleurs Forestiers de l'UCC de Québec-Nord vient de conclure une convention d'une durée de trois ans pour les travailleurs

forestiers à l'emploi de Consolidated Bathurst Limitée, division Batiscan Ste-Anne, dans le comté de Portneuf.

Les employés à forfait bénéficieront d'une augmentation globale de 20% répartie sur trois ans. La semaine de travail sera d'une durée de 45 heures pour les deux premières années et de 40 heures la troisième année tout en maintenant le même niveau de salaire.

Les employés rémunérés sur une base horaire recevront une augmentation moyenne se situant à environ

\$1.20 l'heure pour la durée de la convention; cependant, certains ajustements de taux variant de \$5.30 à \$7.10 par jour seront accordés à quelques catégories d'employés.

Brevets d'invention
Marques de Commerce
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue Drummond
Montréal 25 — 288-2152



Les rats et souris adorent les Appâts Warfarin et ils en meurent!

Plus alléchants que des aliments normaux, les appâts Warfarin ont une saveur de nourriture fraîche à laquelle rats et souris ne peuvent résister. Il suffit de déposer les appâts Warfarin dans les endroits où l'on a remarqué ces parasites; ils viendront et reviendront à ce point de ravitaillement, jusqu'à ce que, finalement, ils en meurent en l'espace de trois ou quatre jours. Vous avez plus de chances d'exterminer tous les rats et souris qui infestent votre ferme en employant les appâts Warfarin, car le tue-rats à action lente qu'ils contiennent, ne provoque pas de douleur ou autres symptômes risquant d'alerter le reste de la colonie.

Disponibles en paquets de 1, 2 et 5 lbs, sous forme de nourriture et de boulettes.

TUCO PRODUCTS COMPANY
DIVISION OF THE UPJOHN COMPANY OF CANADA
Head Office: Orangeville, Ontario
Dépôts: Montréal 9, P.Q., Vancouver, B.C.,
St. James, Man.



6912 MARQUE DÉPOSÉE: WARFARIN, TUCO CTF 8575-2



SERVICE D'ASSURANCES U.C.C. INC.
GÉRANT EXCLUSIF AU QUÉBEC POUR
LA COMPAGNIE COOPÉRATIVE INCENDIE ET ACCIDENTS



M. Yves LAROCHE
R.R. No 1 Rivière Boisclair
St-Edouard, cté Lotbinière
Tel: (418) 796-2950



M. Michel SAMSON
1730 app. D. St-Calixte
Plessisville, cté Mégantic
Tél: (819) 362-3682

M. Gérard Landry, gérant de division de la région de Drummond est heureux d'annoncer la nomination de M. Yves Laroche, comme représentant exclusif en assurances Vie-Feu-Auto pour la région de Lotbinière, de même que de M. Michel Samson comme représentant exclusif pour la région de Mégantic, en assurances Vie-Feu-Auto.

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION: 12 cents le mot. Prix minimum \$2.40. Titre en 8 points noirs capitales; \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: 80 cents la ligne agate. CASE 50 cents. RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. **DONNEZ CLAIREMENT vos instructions:** nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont **STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE**. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11h a.m., le lundi. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit.

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, ave. Viger, Montréal 132, Qué.
Tél.: 288-6141

AIGUISAGE

CULTIVATEURS! À notre ATELIER faisons un aiguisage parfait. 75c set (vaches, moutons). Réparons correctement votre tondeuse électrique "CLIP-MASTER STEWART" si nécessaire, charge raisonnable. Ouvrage garanti, retour rapide. Ne confiez donc pas vos réparations et aiguisages à tout hasard. Adressez toujours: ATELIER RÉPARATION STEWART ENR. ÉLECTRIQUE OFFICE 156, PIERREVILLE, C.T.E. YAMASKA, QUE.

AGRICULTEURS! Gratuit... 2 sets aiguisés gratuitement avec toutes réparations de tondeuses à vaches. Aiguisage garanti à l'huile. 75c set: vente de lames neuves, réparations de clips électriques. Vends clips usagés et pièces de rechange. Travail garanti, retour 48 heures. Adresse: LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, CASIER POSTAL 24, SOREL, P. QUE.

MESSIEURS! Confiez-nous vos lames de "Clippers". Aiguisage à l'huile \$1.25 le set - sur meule à diamant \$1.50 - Garanti pour 25 à 40 bêtes. EMILE BOLDUC, 831, ST-GEORGES, TROIS-RIVIÈRES.

CONFIEZ-NOUS aiguisage, lames, clip-pers, vaches, moutons, à huile 75c - ouvrage garanti retour 24 heures; garanti tondre votre troupeau. FERME D'AIGUISAGE, CLIPPERS SOREL, 230 PRINCE SOREL.

ANIMAUX A VENDRE

Le seul commerçant de la Province qui achète directement, des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de croisés et pur-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiement - jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui vèleront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY
14 CÔTE SUD,
STE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE,
TÉL. (514) 435-0220.
LES PLUS IMPORTANTS
VENDEURS AU QUÉBEC
DE VACHES ÉPROUVÉES

À VENDRE belles jeunes vaches et taures Holstein, fraîche vèlée ou devant vèler - Bulk Tank John Wood, 300 gallons. Neuf - Quota de lait nature - Quota de lait industriel avec subsides - Mise en marche en livres de gras - Quota de vaches - Foin, paille et grain - Conditions de paiements faciles. Tél.: (514) 469-2956.

2 PARTICULIERS intéressés à vendre leurs vaches laitières ainsi que leur Quota de lait nature et quota de lait industriel avec subsides. Ferme: CASE POSTALE 163, GRANBY, QUE.

BELLES jeunes vaches et taures Holstein, fraîche vèlée ou devant vèler. Livraison gratuite. Frais d'intermédiaire acceptés. Aussi ACHETEUR de troupeaux. ALBERT MAURICE, WINDSOR, C.T.E. RICHMOND, TEL. (819) 845-2149.

ACHETEUR et VENDEUR de troupeaux laitiers avec Quota et Roulant de ferme au complet. PHILIPPE PICHE, ST-SYLÈRE, C.T.E. NICOLET, TEL. 20-5-11.

TROUPEAU laitier sous contrôle DHAS - Moulange Gehl sur prise de force - Hache-paille - Quota industriel 274,400 lb - Chien de garde, couleur marron. HECTOR ST-LOUIS, ST-ULRIC OUEST, R.R. 1, C.T.E. MATANE, 737-4555.

VACHES et taures Holstein pur-sang, fraîche vèlée ou devant vèler sous peu. GEORGES LEMYRE, 317, RIVIERE SUD, OUEST, MASKINONGÉ, TEL. 227-4337.

LAITIÈRES HOLSTEIN

Vous désirez de bonnes productrices... Nous avons présentement un bon choix de vaches enregistrées ou croisées, fraîche vèlée ou devant vèler bientôt. Rendez-vous à: LA FERME MAURICE LAMBERT & FILS INC., 780 BEAUFORT, LOUISEVILLE, TEL. 228-4105.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE & FILS, 521, BOUL. LACOMBE, ST-PAUL L'ERMITE, C.T.E. L'ASSOMPTION, ROUTE 48, TEL. Ferme, de 7h a.m. à 6 h p.m. 581-5670 - Résidence 722-0956.

VACHES et taures Holstein vèlant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, STE-JULIE, C.T.E. VERCHÈRES, TEL. 649-1169.

VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraîche vèlée ou devant vèler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à: PHILIPPE OUMET, 3805, CÔTE TERREBONNE, TERREBONNE, Route 29, TEL. 666-8181.

À VENDRE, taures et vaches Holstein pur-sang et croisées, venant de l'Ontario, devant vèler en octobre et en novembre. S'adresser à: ÉMILIE CHOUINARD, LUCEVILLE, R.R. 1, C.T.E. RIMOUSKI, TEL. 739-4505.

HEREFORD - Boeufs enregistrés primables. Génisses un an. Porcs Tamworth enregistrés, truies, verrats, prêts pour service. Aussi hybrides Tamworth-Hampshire. S'adresser à: AIME LABONTÉ, ST-GILLES, C.T.E. LOTBINIÈRE, TEL. (418) 888-3395.

VACHES et taures Holstein vèlant en tout temps. RÉGENT PELLETIER, VARENNES, C.T.E. VERCHÈRES, TEL. 652-9280.

VACHES Holstein vèlant à l'automne. Quota Lait Consommation, Charrue Massey-Harris 4 raies, 12-po, MARCEL DAoust, ST-HERMAS, 258-3214.

HEREFORD - Boeuf, pur-sang, 18 mois, enregistré, ayant subi le test. Visible le soir. FERME CLAUDE LAPLANTE, ST-JUDE (ST-HYACINTHE), TEL. (514) 774-6242 ou 774-4238.

À VENDRE - belles taures et vaches croisées Holstein, vèlées ou devant vèler sous peu; génisses de 2 mois à 2 ans descendant de l'insémination artificielle; Taureau croisé Holstein descendant de "115", prêt pour le service. Aussi jeune taureau descendant de "117", âgé de 2 mois. DANIEL FORTIER, 5e RANG, HONFLEUR, C.T.E. BELLECHASSE, P. QUE. TEL. 883-3435.

VACHES LAITIÈRES
Vaches laitières croisées et pur-sang, à vendre en tout temps de l'année. Nous prenons le boeuf en échange. Conditions à discuter avec le vendeur. CLAUDE DAGENAIS & FILS, R.R. 1, ST-CANUT, C.T.E. DEUX-MONTAGNES, (à 6 milles de l'Autoroute des Laurentides, Sortie 17) TEL. 432-4754.

HOLSTEIN - Taureau de 14 mois, enregistré, Mère "Très Bonne", en 305 jours, 207,62 lb de lait - 710 lb de gras. Aussi jeunes taures de 4 mois, très bien qualifiées. GILLES GENDRON, ST-CÉSARE, ROUVILLE, 469-2780.

VACHES et taureaux Charolais ainsi que Brahma, tous pur-sang et aussi vaches à boeuf croisées. GAETAN USSE-REAU, 593, GRAND RANG, ST-MICHEL, NAPIERVILLE, 454-9383.

CHAROLAIS - Excellent choix de sujets d'élevage mâles et femelles, différents grades. De peres importés. H. GRUTMAN, ST-MATHIAS (ROUVILLE), (514) 658-6030.

HEREFORD "POLLED" enregistré, sans cornes, boeuf "Lazy Prince Real" 5 ans, avec test 3.39, très doux, à vendre à prix raisonnable. EDDY DIAMOND, 461, NOTRE-DAME NORD, LOUISEVILLE, TEL. (819) 228-4022.

AYRSHIRE - productrice économique, record récent 3 ans jr. - 19,121 lb lait - 706 lb gras. Laurent Lapointe, Jonquières. Informations: J. LUCIEN OUELLET-LEF, STE-ANNE-LA-POCAITIÈRE, ou CLÉMENT BEAUCHEMIN, VERCHÈRES, TEL. 583-6533 - SOCIÉTÉ AYSRIERE DU QUÉBEC.

À VENDRE 28 belles taures Holstein vèlant en octobre. Y. POISSANT, ST-MATHIEU, C.T.E. LAPRAIRIE, TEL. 643-8298.

HEREFORD - 50 veaux pesant 400 à 500 lb - animaux de choix - boeufs et génisses. JEAN DAGENAIS, 251 BOUL. ST-ELZEAR EST, VIMONT, LAVAL, - 667-2108.

HEREFORD - Taureaux, 6 mois, écornés, enregistrés - Père vient du magnifique troupeau Justamere de Saskatchewan. TEL. 846-2381 (Bromptonville, Qué.)

POLLED HEREFORD enregistrés, boeuf et génisse; aussi 4 taures Angus saillies par Hereford. JOCELYN AUTOTTE, S-JOACHIM, C.T.E. YAMASKA, - 397-2972.

HOLSTEIN - 20 vaches et taures - Foin - Paille - Grain - Quota de Lait Industriel - MARC-ELZEAR LANGEVIN, 349 PETIT CÔTEAU, VERCHÈRES.

MESSIEURS les Cultivateurs qui projetez d'acheter des vaches laitières, un appel téléphonique ou une visite à notre Ferme vous convaincront de la qualité de notre stock de taures et de vaches Holstein. Ceci sans aucune obligation de votre part. Échange accepté. Livraison gratuite. FERME ROBERT DE GRANDPÈRE, 820 GRANDE CÔTE, R.R. 2, C.T.E. BERTHIER, TEL. 836-4809.

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, venant d'Ontario, vèlant octobre, novembre. S'adresser à: FERNAND CHOUINARD, STE-FLAVIE, C.T.E. MATANE, TEL. 775-7018.

ACHETEUR - VENDEUR de troupeaux laitiers croisés ou pur-sang; avec ou sans quota. Échange accepté. S'adresser à: JEAN-MARC LEBLANC INC., ST-SYLÈRE, C.T.E. NICOLET, TEL. 23-5-1.

VERRATS ET TRUIES YORKSHIRE S.P.F. ET LANDRACE ENREGISTRÉS

tous primes suivant l'indice gain-gras. Verrats garantis pour le service, aussi truies hybrides S.P.F. primées à l'achat. Prix suivant la classification. S'adresser à:

LA COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANBY,
Tél.: 378-7981

VERRATS: Hampshire, Duroc, Chester, White, Yorkshire (américain). Garantis pour le service. Prime jusqu'à \$60. TRUIES hybrides ou croisées: Hampshire X Yorkshire, Duroc X Yorkshire, Chester White X Yorkshire, Landrace X Yorkshire. Prime à l'achat jusqu'à \$45. PORCHERIE IDEALE INC., C.P. 148, ST-BARNABÉ-NORD, C.T.E. ST-MAURICE, QUE. TEL. (819) 264-5311 ou (819) 264-2088.

SWEDISH LANDRACE (race à bonnes pattes, bons jambons), Chester White, English Large Black, British Saddleback, Welsh, Berkshire, Tamworth, Lacombe, Duroc, Poland China, Hampshire, Yorkshire, Hybrides Tachetés Bleus. Tous âges, truies saillies, verrats prêts service. Catalogue illustré gratuit montrant photos d'une page complète de 14 races pures et 2 hybrides croisés. TWEDDLE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

LANDRACE - Verrats pur-sang, prime d'achats. Prix selon indice. MARIUS LAROCHELLE, ST-JEAN-CHRYSOSTOME, C.T.E. LEVIS, TEL. 839-9878.

VERRATS et truies Hampshire enregistrés. Prix selon l'indice. Contrôle sanitaire et génétique. Verrats garantis pour le service. GILLES FORCIER, ST-AIMÉ, C.T.E. RICHELIEU, TEL. (514) 788-2463.

PORCS LANDRACE

Verrats et truies Landrace enregistrés avec prime d'achat. Prix selon l'indice. Verrats garantis pour le service. Contrôle sanitaire. ROBERT FORCIER, ST-AIMÉ, C.T.E. RICHELIEU, TEL. (514) 788-2462.

YORKSHIRE - verrats Yorkshire classés, prime jusqu'à \$60, lignée Nouvelle-Écosse. PHILIPPE LEBLANC, ST-LEONARD, C.T.E. NICOLET, TEL. 399-2834.

GROSSES POULETTES blanches âgées de 5 mois, \$2.00 - Bonnes pondueuses - Pour 100 et plus, livraison gratuite, 75 milles à la ronde. PAUL RIVET, RANG DU RUISSEAU, ST-OURS, (514) 785-5610.

BREBIS croisées DORSET-RAM-BOUILLET en gestation, agnelage fin janvier pour agneaux de Pâques. E. BOUSCHBACHER, FRELIGHSBURG, C.T.E. MISSISSQUOI, TEL. 298-5108.

BREBIS et ANTENAISES croisées Ram-boillet, d'excellent troupeau, à vendre. J. MATHIEU, DUNHAM, TEL. 295-2195.

BREBIS croisées, Cheviots et Leicester, de 1 à 4 ans, à vendre. ANDRÉ SABATHIE, ST-ROBERT, C.T.E. RICHELIEU, TEL. (514) 782-2750.

PALOMINO: magnifique étalon d'équitation, 3½ ans, 1200 lb - "16 mains". JULIAN ASNGON, BRULE R.R. 2, RIGAUD, C.T.E. VAUDREUIL, TEL. 238-5283.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts ou vivants; payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques DE SMET & FRÈRES, RANG FLEURY, ST-JUDE, C.T.E. ST-HYACINTHE, TEL. 792-3834.

À VENDRE - DIVERS

FOIN mélé, conditionné, à vendre. S'adresser à: RICHARD ARCHAMBAULT, 770, POINT DU JOUR SUD, L'ASSOMPTION, TEL. 837-4606.

MAIS - 150 arpents de maïs pour ensilage à vendre, sur le champ ou déjà ensilé. MARCEL POTVIN, C.T.E. MISSISSQUOI, TEL. 296-4502.

LA DIFFÉRENCE

Ce sont des SILOS en ACIER GALVANISÉ

Silo pour ensilage 50 à 1500 tonnes. Silo sans oxygène pour maïs humide. Silo à grain avec système d'aération, Silos à grain à double entrée. Silos à grain KOTO-FLO 2,400 b/hr. Élevateur à godets - Convoyeur à vis. Crible - balance - séchoir à foin.

LEBRUN & LEBRUN Engr.
Distributeurs
Tél.: 227-4908 65, St-Laurent
Markinongé, P.Q.

SILOS BEAUDRY INC.

Diamètre intérieur
16' - 18' - 20' - 24'
1973, c'est bientôt!

SILOS BEAUDRY INC.

Vendeur PATZ.
441, Rg. des SOIXANTE,
ST-MARC, QUE.
Tél.: (514) 584-3248

SARRASIN

Pour vendre votre Sarrasin au meilleur prix du marché, adressez-vous au MOULIN BLEU ENR, ST-ROCH L'ACHIGAN, (ASSOMPTION), (514) - 832-2660.

BOITE pour transport du grain, sur roues, vidage par prise de force, à vendre \$185 - aussi paille à vendre \$25, la tonne, pressée. ROGER-RAYMOND PROULX, PORT ST-FRANÇOIS, NICOLET, C.T.E. NICOLET, TEL. 293-5272.

FOIN - 6,000 balles de bon foin à vendre. NOEL DUBOIS, 4420, CHEMIN DES-PLAINES, ST-ANTOINE-DE-TILLY, C.T.E. LOTBINIÈRE, TEL. 477-2352.

VENDEUR de silos supérieurs et de débouleurs PATZ. S'adresser au moulin à farine. LEO JETTE, ST-CÉSARE, C.T.E. ROUVILLE, P. QUE.

FOIN, 5000 balles - Paille, 4000 balles - Avoine, 2000 poches. GEORGES VIAU, 387, CÔTE NORD, STE-THERÈSE-DE-LOUIS, (TERREBONNE), - 435-7937 ou 435-2665.

QUOTA de Lait Nature à vendre. Téléphone (819) 297-2711.

TRAPPEURS

"Le Guide du Trappeur"

Vient de paraître une nouvelle édition, tirée du Guide du Trappeur. Comment capturer le renard, le loup-cervier, le castor, le vison et le pékan; mœurs et habitudes de ces animaux, etc. Photo des Pistes de tous les animaux sauvages sur la terre, la neige, etc. 40 secrets de chasse qui valent leur pesant d'or. Prix \$5.00 - frais de maille compris. S.V.P. pas de commandes sur livraison (C.O.D.). Faire parvenir Mandat de Poste ou argent avec la commande. Commander chez l'auteur.

LORENZO ALAIN,

1885, Boul. Benoit XV,
QUÉBEC 3, P. QUE.

BOIS USAGE - BOIS DE CHAR

BOIS de char usagé, madriers et planches, \$70 le mille m.p. H. RIENDEAU, 2761, RUE ST-CHARLES, POINTE ST-CHARLES, MONTRÉAL 104. TEL. 932-9144.

ECOLE DE METIERS

DÉPLIANT gratuit pour apprendre la réparation des montres, horloges, réveils et bijoux. Jour, soir, correspondance. INSTITUT D'HORLOGERIE, 4379, ST-HUBERT, MONTRÉAL.

FEMMES FILLES DEMANDÉES

AIDE-MÉNAGÈRE permanente pour famille 2 enfants. Chambre seule, bon salaire. MME R. GAGNON, 465, LE ROYER, ST-LAMBERT, (MONTREAL) - 671-9628.

FILLE débrouillard, consciencieuse, pour travail ménager, cuisine, dans garderie, banlieue Montréal. Très bon salaire pour personne remplissant exigences. Comp. MME C. LEGARE, 1739 BOISVERT, VIMONT, LAVAL.

FILS TISSUS COUPONS

LAINE À TRICOT: Orlon; Laine domestique; Poly-On. Spécialité: Laine à tapis; grand choix de couleurs. Échantillons gratuits sur demande. Bas-Culottes, une grandeur \$6.50 la douz. L. THERRIEN INC., C.P. 131, VICTORIAVILLE, QUÉBEC.

ABERTEX, laine synthétique 3 brins; Choix de 18 couleurs en vogue; LISIÈRES pour tisser. Nylon-fin, semi-fin et 40 deniers, tricotée, jersey de coton, broadcloth, etc. Longues listes, toutes les teintes. Demandez notre liste de prix gratuite. Ajouter 10c pour échantillons.

FOYER D'ÉCONOMIE
950 rue Ottawa, Montréal 101.

COUPONS Jersey pâle - Acetate - Coupons assorties - \$15, le 100 lb - Envoyer Mandat-Poste - Livraison garantie. PIERRE GUERTIN, TISSUS À LA VERGE, COUPONS EN GROS, ST-JEAN-BAPTISTE, ROUVILLE.

GROS et DÉTAIL - Tricot broissé, idéal pour pyjamas, draps, de toutes couleurs, au détail 10 lb pour \$12. - Aussi Jersey - Arnel à robes - Fortrell - Lisières à tisser - Transport payé - Échantillons gratuits. MME ROBERT VENNEN, R.R. NO 2, SPENCERVILLE, ONTARIO.

HOMMES DEMANDÉS

HOMME marié pour travail sur ferme laitière. Ouvrage à l'année. Maison fournie. NORMAND TETREAULT, ST-PIE, C.T.E. BAGOT, TEL. 772-2365.

COUPLE demandé, sans enfants, pour concubinerie; divers travaux d'entretien, menuiserie, tracteur pour la neige, etc.; salaire à discuter. Logement fourni. JULES LAVIGNE, 91 RUE STE-ANNE, STE-ANNE-DE-BELLEVUE, TEL. (jour) 453-4487 - (soir) 453-2488.

AIDE-CULTIVATEUR demandé, emploi à l'année, logé, nourri. ROLLAND BISSON, 3746 HAUT ST-FRANÇOIS, DUVENAY NORD, LAVAL, TEL. 661-3427.

HOMME pour travailler sur une ferme de poules pondeuses. Expérience utile mais non nécessaire. Emploi permanent. Ecrite en donnant âge et références. Adresser à MME MARTHE PATRICK, BOITE POSTALE 690, BEDFORD, QUE. TEL. 248-2010.

HOMME demandé pour récoltes d'automne. S'adresser à: LIONEL CORBEIL, 685, 25e AVENUE, ST-EUSTACHE, TEL. 473-2360.

HOMME demandé désirant se faire une carrière dans l'Aviculture, pouvant prendre des responsabilités comme gérant de ferme avicole. Travail à l'année. Logement fourni. LAURENT CÔTE, LA PRÉSENTATION (ST-HYACINTHE) - 796-3453.

HOMME d'un certain âge ou jeune homme demandé comme aide sur ferme laitière. MAURICE COUTURE, L'ANGE-GARDIEN (ROUVILLE). TEL. 293-5816.

MACHINES OUTILLAGE

ATTENTION!

Cultivateurs qui avez besoin d'équipements agricoles et de laiterie, nous avons en main: 2 Faucheuses-Andaineuses, John-Deere automotrices - 3 Fourragères John-Deere avec 3 attachements - Pourragère Allis-Chalmers - 2 Fourragères Ford - 2 Fourragères International - 2 Fourragères Fox - 4 Boîtes d'ensilage - 3 Faucheuses-Conditionneuses New-Holland - 2 Épandeurs d'engrais, 135 minots - 3 Conditionneuses New-Holland - 3 Pipelines De Laval, usagées, à moitié prix; installation faite par des experts; garanties comme neuves, sur tuyau acier inoxydable (Stainless Steel) ainsi qu'en Pyrex - "Sauve-pas" et Semi-Pipelines usagées, en quantité - 25 (Bulk Tanks) Bassins Refroidisseurs, capacité 200 à 600 gallons à prix réduit, installation comprise - Compresseurs de trayeuses DeLaval reconditionnés à neuf, de ½ à 3 forces - Aussi stock, toutes les pièces de trayeuses et pipelines DeLaval, chaudières DeLaval, Surge et Universel. Rendez-vous chez:

CHARTIER & NOEL
REFRIGERATION INC. 571
BOULEVARD EST, LOUISEVILLE, QUE. TEL. (jour) 819 - 228-5117 ou (soir) 819 - 228-5228.

LISTES SUR DEMANDE
MACHINES USAGÉES
POUR TUILLES
CONCESSIONNAIRES
POUR MACHINES À
FOSSOYER
"SPEICHER"
POURVUES DE
"LASER PLANE"
KRAFT MACHINERY
LIMITED,
R. NO 3, PARKHILL,
ONTARIO.
TEL.: 519 - 238-2387

BULK TANKS

BULK Tanks très peu usagés et remis à neuf, de toutes grandeurs et de toutes marques avec garantie et livraison partout au Québec. S'adresser à: MARIUS HÉNAULT, 3750, NOTRE-DAME DE LOURDES, JOLIETTE, TEL. 514-756-2754.

"BULK TANK" Distributeur
Vente - Échange - Installation
De Laval - Dari Kool - Milk Keeper
Zero - W.C. Wood - 200 à 650 gallons
- Livraison partout. Ecrite ou téléphonez à: CAP SANTÉ, C.T.E. PORTNEUF, TEL. (418) 285-0199 (Fernand Lefebvre)
Entrepôt chez Claude Annesse, St-Louis-de-Gonzague, C.T.E. Beauharnois, TEL. (514) 371-3125.

"BULK TANKS"

Bulk Tanks usagés, reconditionnés, vérifiés partout et garantis comme neufs. Moitié prix du neuf. Livraison partout au Québec. S'adresser à: JOCELYN HOULE, 599 STE-THERÈSE, JOLIETTE, TEL. (514) 756-8793.

INDISPENSABLE

Pour garder bâtiments, équipement et machinerie propres, procurez-vous cette unité de lavage à pression. Seulement \$269. - FURY CAR WASH EQUIPMENT INC., 872, DE L'ÉGLISE, VERDUN, QUE. TEL. 768-3804 ou 768-0566.

NEZ À BLÉ D'INDE, 2 rangs, de marque Dion, pratiquement neuf, à vendre. TEL. (819) - 362-2585.

ATTENTION

Spécial d'Automne

Moissonneuse-Batteuse J.I. Case
Modèle 660 avec ramasseur - faux directe 10' au complet - \$2,395.
Moissonneuse-Batteuse J.I. Case
Modèle 660 - Faux directe 10' au complet - \$2,699.
Moissonneuse-Batteuse J.I. Case
Modèle 660 - faux directe 10' au complet - \$3,799.

J. Albert Simard,
R.R. 4
Drummondville, Qué.
Tél.: (819) 472-2507
ou 472-3224

COMBINES CASE usagées 660 et 960, à vendre à très bon marché. GARAGE ELPHÈGE BOISSONNEAU, STE-ANASTASIE, C.T.E. MÉGANTIC, TEL. (819) 389-5793 ou (819) 389-5920.

CASSEUSE-ÉPLUCHEUSE de marque Oliver No 83, trainante, 2 rangs, a servi pour deux récoltes seulement. Téléphone: (819) 848-2701.

BULK TANK Craft 28 bidons; Trayeuse Surge 3 chaudières; Grosse tuyauterie; 2,300 balles de paille - 1,000 poches d'avoine. JACQUES LEGAULT, 418, CÔTE NORD, STE-THERÈSE, 435-2968.

COMBINE simple, à patates, "Toggart", 2 ans d'usage, en très bon état. F. MARCOUX, ST-ELZEAR DE BEAUCE, TEL. 387-5881.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE International 315. En bon état. À vendre. JEAN-MAURICE BOUSQUET, ST-DENIS-sur-RICHELIEU, TEL. 787-3427.

CASSEUSE-EGRENEUSE Ford sur tracteur, seulement 2 ans d'usage. GAUDREAU et FRÈRES, STE-CECILE DE MILTON, C.T.E. SHEFFORD - TEL. (514) 372-1173.

BULK TANK "Esco" 46 bidons - Trayeuse Delaval, 2 chaudières, PHILIPPE DESJARDINS, LACHUTE, R.R. 2. Tél.: 562-4382.

MAISON À VENDRE

RECOLTEUSES À PATATES en vrac (combine) Dahman 1 rang, 2 rangs et 2 rangs automatiques - Boîtes à patates en vrac; 16 et 18 pi. longues - Classeurs à patates - Tables à rouleaux - Classeurs de patates Jumbo (sizer) - Brosseurs à patates - Ensacheurs simples ou doubles - Ensacheurs automatiques 5, 10 et 25 lb - Convoyeur à patates pour entrepôt (Bin Loader). Ces items sont neufs et acceptons échanges. Avons en stock les pièces de rechange pour Récolteuse à patates Dahman et en partie pour les autres marques. **BERTRAND BENOIT INC.**, STE-BRIGITTE-DES-SAULTS, CTE NICOLET. (819) 334-2221 ou (819) 334-2434.

RECOLTEUSE À PATATES en vrac (combine) Grey-Snyder, 2 raies, en bon ordre - 2 Arracheuses à patates Oliver 1 rang, à prise de force - Ramasseuse-Ensecheuse Grey-Snyder - 2 Classeurs à patates Pont-Rouge. Ces items sont usagés et en bon ordre. **BERTRAND BENOIT INC.**, STE-BRIGITTE-DES-SAULTS, CTE NICOLET. (819) 334-2221 ou (819) 334-2434.

MAISON À VENDRE

MAISON de campagne 7 pièces, extérieur déclin aluminium, aqueduc, terrain 200 x 300. **PIERRE GUERTIN**, ST-JEAN-BAPTISTE, ROUVILLE. Tél.: (514) 467-5005.

MAISON à vendre - Revenu \$5,000 - Prix \$27,000. Particulier - Petit comptant ou échange. **DENIS ROBIDOUX**, 7099 BOUL. ST-MICHEL, MONTRÉAL. - 725-5704.

ON DEMANDE

FOURRURES DEMANDÉES
ACHÈTERAIS vieux manteaux de chat sauvage pour hommes, toutes grandeurs, en bonne condition. Paiement jusqu'à \$50. et plus. Téléphone: (514) 843-4000, frais renversés.

ACHÈTERAIS et VENDRAIS sacs de jute, neufs et usagés, pour patates, grain, oignons, choux, etc. **ROLLAND CODRÉ**, ROUTE 22 NORD, ST-GERMAIN-DE-GRANTHAM, COMMERCANT DES SACS DE JUTE. 819 - 395-4575.

PARTICULIER

Je suis acheteur de troupeau laitier avec quota de lait nature et quota de lait industriel avec subsides et Mise en Marché - Bulk Tank - ainsi que Quota de Volailles, poulets à griller et gros poulets - Quota de poussins mêlés. Écrire à: CASE POSTALE No 4, LIMOILLOU, QUÉBEC.

ACHÈTERAIS dans les environs - MAIS sur le champ, pour récolter à la Batteuse. **RÉAL BEAUDRY**, RICHELIEU. Tél.: 658-2528.

QUOTA

Je suis acheteur de quota de dindes ou de poulets. **JEAN-LOUIS COUTU**, 2041, CHEMIN ST-PIERRE, STE-ÉLISABETH-DE-JOLIETTE. - (514) 753-4164.

ACHÈTEUR de foin, paille, grain, blé, orge, blé d'Inde à grain; quota de poulets à griller et gros poulets; Bulk Tank et troupeau laitier avec quota. Écrire à: CASE POSTALE 665, ST-CÉSARE, ROUVILLE.

PNEUS D'AVION

PNEUS d'avion très larges et puissants pour wagons, tracteurs avant, etc. Sont fournis avec roues agricoles s'adaptant sur toutes les marques d'équipement. Prix imbattables!! **H. DUBOIS & FILS LÉE**, VILLE ST-REMI, P.Q. Tél.: 454-2442.

POUSSINS POULETTES

POUSSINS d'un jour démarrés, canetons, faisans, Chapons White Rock 3 semaines, poulettes plus âgées, tous âges, à deux fins et White Leghorn. Catalogue illustré gratuit. **TWEDDLE CHICKS**, FERGUS, ONTARIO.

REMEDES

CATALOGUE GRATUIT

Faites parvenir votre brochure de remèdes à base d'herbes et vitamines qui vous sera envoyée gratuitement. Écrire à: **GERBEX**, 331 rue PRINCIPALE, ST-THOMAS D'AQUIN, CTE ST-HYACINTHE.

SERVICES

PENSION DE CHEVAUX - Prendrais chevaux en pension, logés et nourris. **ST-ANTOINE-sur-RICHELIEU**. Tél.: 787-3161.

TERRES À VENDRE

2 TERRES bâties, une de 55 arpents, l'autre de 110 arpents avec roulement, 22 vaches, 8 veaux, 2 boeufs. À vendre séparément ou ensemble. S'adresser à: **SYLVIO COULOMBE**, 170 RANG SUD, ST-THOMAS, CTE JOLIETTE. Tél.: 756-2238.

ST-MICHEL, Terre 120 arpents, bien bâtie, grande maison; terrain excellent pour jardinage, très bien située. Prix à discuter. - 514-454-2311.

BELLE FERME, 300 arpents, terre franche, avec roulement et récolte; située dans le Village. S'adresser à: **RÉAL PAQUETTE**, ST-SÉBASTIEN, CTE IBERVILLE, ROUTE NO. 7.

FERME 200 arpents, bien bâtie, avec roulement, quota lait nature, située au bord du Richelieu. **ST-CHARLES**, CTE ST-HYACINTHE. - (514) 584-2297.

FERME à vendre ayant une superficie d'environ 104 acres, dont approximativement 20 acres en culture, située à 7 milles au nord de Kenogami, comté de Lapointe, avec maison et poulailler auquel un quota de 21,000 pondueuses est attaché. Le transfert de ce quota est sujet aux dispositions du règlement L-C de la Fédération des Producteurs d'Oeufs de Consommation du Québec.

Toute personne intéressée à soumettre une offre d'achat est priée de se procurer les formules officielles et les renseignements sur les conditions de vente au bureau provincial de la SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, 2700 BOULEVARD LAURIER, SUITE 410A-417, PLACE LAURIER, STE-FOY, QUÉBEC 10, ou au Bureau Régional de la Société, Édifice de la Caisse Populaire, 841 Boulevard St-Joseph à Roberval. Cte Lac St-Jean Ouest, P.Q. Tél.: 275-0822.

Les offres d'achat seront reçues au bureau provincial de la Société jusqu'au 16 octobre 1972.

YAMASKA, 253 arpents, avec ou sans roulement; 60 bêtes Holstein; maison antique; bâtiment neuf; sucrerie, 1,000 chaudières. **LÉONARD LÉVEILLÉE**. - 789-5027.

CHUTE ST-PHILIPPE, Cte Labelle - 120 arpents, maison, bâtiments, \$10,000 - \$5,000. comptant - balance \$40,000. plus intérêts. (514) 473-3783.

TERRE 170 arpents, porcherie neuve, 800 porcs; bonne grange, maison avec chambre de bain. **ARMAND BENOIT**, 171, AMYOT OUEST, ST-DENIS-RICHELIEU, CTE ST-HYACINTHE. Tél.: 787-6305.

TERRE, 90 arpents, à vendre au complet ou séparément. **PIERRE GUERTIN**, ST-JEAN-BAPTISTE, ROUVILLE. Tél.: (514) 467-5005.

TERRE 112 arpents, grange 27 x 100 pi.; bon terrain, route publique de trois côtés. **MME ADELE THIBODEAU**, ST-BLAISE. - 346-3319.

TERRE 75 arpents, 60 en culture, drainage; sucrerie, 900 entailles; fraisière; système d'irrigation; étang artificiel 125 x 75 x 15, alimenté par source ne tarissant jamais; terre très fertile, jardinage ou autres; bonnes bâtisses; Centre maraîcher, 7 milles de Sorel. **ROSAIRE BONNIER**, ST-OURS, Route Nationale 21, CTE RICHELIEU.

TERRES DEMANDÉES

ACHÈTERAIS ou LOUERAIS maison campagne avec bâtiments pour club d'équitation. Considérerais "Ferme". Également achèterais foin, avoine, échevaux. **NOEL DESJARDINS**, 4379, ST-HUBERT, MONTRÉAL.

PARTICULIER achèterait petite ferme, maximum 100 acres, près de Granby, 10 milles au plus loin; bonne maison et grange. Bon comptant. Donner votre adresse. - 539-3734, WATERLOO.

DÉSIRE louer, avec option d'achat, ferme d'environ 200 arpents, bien bâtie; maximum 50 milles de Montréal. **ROLAND ST-GEORGES**, 1820 LACASSE, AUTEUIL, LAVAL. Tél.: 625-5820, après 5 hres, p.m.

DÉSIRE louer immédiatement ou au printemps maison, bâtiments, environ 10 arpents, rayon 40 milles de Montréal. **Rive-Sud**. 932-4379, après 7 hres soir.

CHERCHE FERME, Cantons de l'Est, Laurentides; bonne maison, bord de l'eau si possible, montagne. Donner détails. **R. LEFEBVRE**, 3300 BEAUSEJOUR, ST-LAURENT.

ENCANS PUBLICS

VENTE PAR ENCAN chez **M. AURELE MARC-AURELE**, 11e RANG, ST-VALÉRIEN, Cte Shefford, Vendredi, le 6 octobre, 1972, à 2 hres p.m. précises.

SERA VENDU: 27 têtes d'animaux HOLSTEIN, tous clairs de test fédéral. Ce très bon troupeau comprend 19 vaches à lait vêlant au printemps prochain; plusieurs d'entre elles sont saillies par Insémination Artificielle; 3 taures 1½ an, saillies pour le printemps; 5 belles génisses d'élevage; 9 belles truies dont 5 avec leurs cochons; les autres devant mettre bas en tout temps; un mâle. Frigidaire à lait Crino 8 bidons, porte de côté; 15 bidons à lait; Trayeuse Chore-Boy 2 chaudières avec compresseur Chore-Boy et pipage; Quota de lait de 3085 lb de matière grasse de subsides et 4150 lb de matière grasse de mise en marché.

CAUSE DE VENTE: TERRE VENDUE CONDITIONS: ARGENT COMPTANT Pour informations, s'adresser à:

JEAN-GUY CHAMPGNY

Encanteur Bilingue Licencé ROXTON FALLS, Cte Shefford. Tél.: 548-5733.

VENTE PAR ENCAN chez **M. LOUIS LUSSIER**, 3e Rang Sud, VALCOURT, Cte Shefford, à 1½ mille du village, Samedi, le 7 octobre, 1972, à 1 hre p.m. précises.

SERA VENDU: 38 têtes d'animaux CANADIENS, tous clairs de test fédéral. Ce troupeau comprend 24 vaches à lait vêlant au printemps; 7 taures de 1½ an saillies pour le printemps; 1 boeuf Hereford 1½ an; 5 génisses du printemps; 1 boeuf du printemps. Le Quota de lait industriel sera vendu avant les vaches comme suit: 194,600 lb subsides. 217,500 lb mise en marché.

EQUIPEMENT LAITIÈRE: Bulk Tank Cherry Burrel 300 gallons; 4 chaudières de Trayeuse Surge avec compresseur Surge, moteur de ½ de force. **MACHINERIE**: Charrue McCormick 3 raies, att. 3 pts.; Herse à ressorts Pittsburg, 3 panneaux; Herse à rouleaux Massey Ferguson, trainante, 12 x 12; Traine-roches, att. 3 pts.; Remorque d'égoutteuse, 2 roues; Remorque à foin, 2 roues avec plate-forme; Épandeur de fumier McCormick 90 minots; Remorque 2 roues; Voi-

ture 4 roues avec plate-forme; Monte-Balles Malco 24 pi.; Filer Acrobate neuf; Monte-Balles sur champs; Faneur J.F. 8 pi.; - Moulin à faucher McCormick, 7 pi. de faux - Presse à foin McCormick No 46; Moteur à gaz 3 c.v. Neuf; Ensilier Dion avec tuyau; Silo en bois 10 x 22; Paire de sleigh doubles; Chariot à moule; Batterie électrique; Clipper à vaches; Éventail d'étable; 35 chaînes à vaches; 10 bidons à lait; Nettoyeur d'étable Mobile, 250 pi. de chaîne, avec monte-moteur; 70 tonnes de foin pressé; 160 balles de millet.

CAUSE: TERRE À VENDRE CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Pour informations, s'adresser à:

JEAN-GUY CHAMPGNY

Encanteur Bilingue Licencé ROXTON FALLS - Co. Shefford. Tél.: 548-5733.

VENTE PAR ENCAN Vendredi le 6 octobre, 1972, à MIDI précis,

chez **M. EDMOND PERREAULT**, de TINGWICK.

La ferme est située entre Warwick et Tingwick, sur la grande route. **SERA VENDU**: un très bon troupeau HOLSTEIN amélioré de 65 bêtes dont 37 vaches, 7 sont dues cet automne; 6 taures dues cet automne, 22 génisses et taures de 2 mois à 2 ans; tout le troupeau descend de taureaux achetés à la Ferme Barilée et de l'Insémination Artificielle. Le Quota de Lait Industriel de 300,000 lb sera aussi vendu. 2 bons chevaux très bien accouplés, de 7 et 8 ans, pesant 1900 lb.

MACHINERIE: Tracteur International No 624 avec pelle, chaînes et poulie, servo-direction, n'a que 1600 heures d'ouvrage; Tracteur International B414 Diesel avec moteur neuf; Charrues à 3 versoirs, International; Herse à disques; Presse à foin Oliver 62T; Râteau-Filer Oliver; 3 Wagons sur pneus dont 1 avec Tandem; Batteuse Dion en parfait ordre; Épandeur à fumier; Faucheuse Massey-Ferguson, dernier modèle; 2 Moissonneuses dont 1 avec prise de pouvoir; Grosse remorque; 2 petites remorques; Charrue défonceuse, hydraulique; Niveleuse hydraulique; 2 paires de sleighs doubles; Traineau et fourche à balles; Monte-Balles de 45 pi.; Semoir; Faneur; Banc de scie; 1 bonne paire d'attelages; 2 Vis à grain; Trayeuse Surge à 4 chaudières, gros compresseur; Réfrigérateur Citerne Zero de 400 gallons, semi-automatique; Chaudière Saue-Pas; 4,000 balles de foin; 500 balles de paille; 30 sacs de bon grain; 30 cordes de bois; 100 arpents de blé d'Inde, tous les outils de hangar et une très grande quantité d'autres articles, trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT ou **PRÊT DE BANQUE POUR ACHÉTEURS QUALIFIÉS**. La TERRE, très bien bâtie, 200 acres avec sucrerie de 2700 entailles, est à vendre pour cause de mauvais état de santé. Cette terre peut porter un très bon crédit agricole.

Pour informations, s'adresser à:

GEORGES GOGGIN

Encanteur Licencé Bilingue, de PLESSISVILLE. Tél.: 362-2195.

À votre service, peu importe l'endroit.

VENTE PAR ENCAN Jeudi le 12 octobre, 1972, à 11 h 30 A.M. précis,

chez **M. JOSEPH POULIOT**, ST-MICHEL DE BELLECHASSE.

La ferme est située sur la route asphaltée entre St-Michel de La Durantaye. **SERA VENDU**: un très bon troupeau HOLSTEIN amélioré de 130 bêtes dont 70 vaches et dont une quarantaine sont dues pour vêler cet automne; 16 taures saillies pour vêler en octobre, novembre et décembre, 44 génisses et taures de choix de 1 à 18 mois; Ce troupeau provient de l'insémination artificielle et est reconnu pour sa production. On vendra aussi le quota de lait nature de 1100 lb par jour et 250,000 lb de lait de transformation.

MACHINERIE: Tracteur Massey-Ferguson 65 Industriel avec pelle et fourche; Chânes, neuvies; Presse à foin Massey-Ferguson, neuve; Épandeur de fumier Massey-Ferguson 205 minots; Neuf; Charrues Massey-Ferguson à 3 versoirs; Charrue à rigoles; Herse à disques, hydraulique, 32 disques; Semoir 17 disques, Massey-Ferguson, neuf; Râteau-Filer Massey-Ferguson; Faneur à foin; 2 Wagons sur pneus avec plates-formes; Gros tonneau pour veler en octobre, novembre et décembre, quelques-unes en décembre. La balance en tout temps.

QUOTA DE LAIT pour Montréal: 1,060 lb par jour, Classe 1, 151,000 lb par année, Classe 2.

PIPE-LINE DE LAVAL, un an d'usage. **BULK TANK KRAFT**, capacité 500 gallons.

RAISON DE LA VENTE ABANDON DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE.

CONDITIONS: COMPTANT ou **PRÊT DE BANQUE**. Pour informations, s'adresser à:

ROGEL LAMOUREUX, ENCANTEUR LICENCIÉ, NAPIERVILLE, P.Q. Tél.: 245-3435.

À VOTRE SERVICE pour tous genres d'encans. Estimation sur demande. **COLBERT ET FRÈRE**, ENCANTEURS LICENCIÉS, STE-GERTRUDE, CTE NICOLET. (819) 297-2711 ou 297-2420.

Pour informations, s'adresser à:

GEORGES GOGGIN

Encanteur Licencé Bilingue, de PLESSISVILLE. Tél.: 362-2195.

Je suis acheteur de troupeaux et de roulement de ferme. Je suis à votre disposition pour tous genres d'encans, dans la province et vous assure entière satisfaction à prix raisonnable. S'adresser à: **LÉO DASTOUS**, Encanteur Licencé, Bilingue, LAURIÈREVILLE, CTE MÉGANTIC. Tél.: (819) 365-4419 - Propriétaire de l'industrie Blocs de Ciment THERMOS ENR., LAURIÈREVILLE.

VENTE PAR ENCAN Jeudi le 12 octobre, 1972, à MIDI précis,

chez **M. JOHN O'CONNOR**, 3180 Boul. St-Jean.

ST-MAURICE, Cte Champlain.

SERA VENDU: un excellent troupeau laitier HOLSTEIN de 25 têtes de bétail comprenant 18 vaches laitières dont 3 vaches prochainement; plusieurs fraîches vélées 1 boeuf d'un an; 1 génisse de 5 mois; 4 taures de 2 ans; 1 taure d'un an. Ce troupeau est pur-sang, enregistré avec papiers et clair de test. Le Quota de lait nature d'environ 500 lb par jour, Classe 1, sera aussi vendu, de même que le Quota de transformation.

LE ROULANT COMPREND: Bulk Tank DeLaval 3A, capacité 35 bidons; Trayeuse COOP suspendue; Nettoyeur d'étable; Réservoir à eau chaude; Bassin de lavage; Chaudières; Couloirs; Clipper à vaches; 4,000 balles de beau foin passé au conditionneur; 30,000 lb d'avoine; 400 balles de paille. Tracteur Fordson Major 5000 Diesel; Tracteur Intern. B275 Diesel avec pelle avant; Tracteur Farnell 230 avec hydraulique, très propre; Souffleur à neige; Grader; Charrue à 3 versoirs; Charrue à 2 versoirs; Charrue à rigoles; Épandeur d'engrais New-Holland sur pneus, avec prise de pouvoir; Semoir à drille, 13 disques Massey-Harris, en fer; Herse à finir; 3 Wagons de compagnie, sur pneus, avec plates-formes; Presse à foin Massey-Harris No 3; Conditionneur New-Holland; Faucheuse New-Holland; Râteau-Filer; Chargeur de balles sur le champ; Monte-Balles; Greement de sucrerie; 1500 chaudières de 1 gallon; 500 piquets de cède; Bois de sciage; Congélateur de 32 pi. cu.; Articles de hangar au complet; Chânes à tracteur; chaînes de toutes sortes; et une foule d'autres articles, trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT. La terre de 160 arpents, terre franche, très bien bâtie, avec sucrerie, est aussi à vendre.

Cantine sur les lieux.

Pour informations, s'adresser à:

COLBERT & FRÈRE

Encanteurs Licenciés, STE-GERTRUDE, CTE NICOLET. Tél.: 297-2711 ou 297-2420.

VENTE PAR ENCAN pour

Messieurs **ADMAN H. CHIBIB** de Coaticook et **HENRY NICHOLSON** de Bishopstown, Qué.

Cette vente aura lieu à "SAWYERVILLE AUCTION BARN", située à 14 milles de Lennoxville, 2 milles de Cookshire, Qué.

AUTOROUTE NO 27, SAMEDI, le 7 octobre, 1972, à 1 hre p.m. précises.

SERA VENDU: un troupeau d'animaux à boeuf de Choix, de 140 têtes. Le troupeau de M. Chibib comprend 50 vaches dont plusieurs sont pur-sang Hereford et pur-sang Shorthorn; la balance sont des Charolaises croisées et des Hereford-Shorthorn. Toutes ces vaches sont ressaillies par un taureau Charolais pur-sang; 40 veaux 50% Charolais, de 350 à 500 lb chacun; 15 taures 50% Charolaises de 18 mois; un taureau ½ Charolais de 18 mois.

Le troupeau de M. Nicholson comprend: 10 vaches Hereford "Très Bonnes"; 4 taures de 2 ans, devant vêler au printemps; 6 bouvillons de choix de 2 ans; 3 bouvillons d'un an; 10 veaux de Choix de race Hereford, pesant 350 à 500 lb chacun; un taureau pur-sang "Polled Hereford" de 3 ans.

Noter bien que les veaux et les bouvillons seront vendus à la livre. Ces deux remarquables troupeaux sont en très bonne condition et doivent être vus pour être appréciés.

CONDITIONS: COMPTANT. ILY AURA CANTINE SUR LES LIEUX.

Pour informations, s'adresser à:

ART BENNETT, ENCANTEUR SAWYERVILLE, QUÉ. Tél.: 889-2272.

ENCAN PUBLIC et **VOLONTAIRE** pour Messrs.

JANVIER et RÉGENT GLADU, Rang Gladu, à 1 mille de la Ville, FARNHAM, QUÉ. Samedi, le 14 octobre '72 à 1 hre p.m. précises.

SERA VENDU: un très bon troupeau clair de test fédéral comprenant 73 têtes de HOLSTEIN croisées dont 15 vaches et taures fraîches vélées en septembre, plusieurs dues à l'époque de l'encan; 30 vaches et taures vélant en octobre et novembre, quelques-unes en décembre. La balance en tout temps.

QUOTA DE LAIT pour Montréal: 1,060 lb par jour, Classe 1, 151,000 lb par année, Classe 2.

PIPE-LINE DE LAVAL, un an d'usage.

BULK TANK KRAFT, capacité 500 gallons.

RAISON DE LA VENTE ABANDON DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE.

CONDITIONS: COMPTANT ou **PRÊT DE BANQUE**.

Pour informations, s'adresser à:

ROGEL LAMOUREUX, ENCANTEUR LICENCIÉ, NAPIERVILLE, P.Q. Tél.: 245-3435.

À VOTRE SERVICE pour tous genres d'encans. Estimation sur demande. **COLBERT ET FRÈRE**, ENCANTEURS LICENCIÉS, STE-GERTRUDE, CTE NICOLET. (819) 297-2711 ou 297-2420.

VENTE PAR ENCAN Vendredi le 13 octobre, 1972, à 1 hre p.m. précises,

pour **M. VICTOR LÉPINE**, Rang Brodeur.

ST-NAZAIRE, Cte Bagot.

SERA VENDU: un magnifique troupeau de 27 HOLSTEIN croisés dont 1 vâlant en novembre et 1 en janvier, les autres durant l'année; 1 taureau Holstein de 2 ans; 3 taures 1½ an; 6 veaux du printemps. Quota de Lait 113,000 lb subsides et mise en marché.

Trayeuse COOP 2 chaudières avec compresseur, 2 ans d'usage; Frigidaire 10 bidons; 14 bidons à lait.

MACHINERIE: Tracteur David-Brown 880, 2 ans d'usage; Charrue hydraulique 3 versoirs; Tracteur Massey-Harris Mustang; Charrue 2 raies, trainante; Herse à rouleaux; Semoir Intern. 13 disques; Voiture sur pneus 6 roues avec plate-forme de 20 pi.; Voiture sur pneus 4 roues avec plate-forme de 16 pi.; Râteau de côté Morrill; Monte-Balles Case 24 pi. avec moteur; Lieuse à grain John Deere 7 pi.; Épandeur d'engrais John Deere 90 minots; Sleigh double et Sleigh simple; 1200 balles de foin; 300 balles de paille; 250 sacs de grain; lot de planches et madriers de pin de 2 po.; articles de hangar, partie du ménage de maison dont plusieurs meubles antiques.

CONDITIONS: COMPTANT. Pour information s'adresser à:

BERTRAND LEFEBVRE, Pierreville, Tél.: 568-2358 ou 3. **ATCHEZ PARENTEAU**, St-Gérard, Tél.: 789-5073.

PAUL BERNARD, ENCANTEUR STE-PIE. CTE BAGOT. Tél.: 772-2259 ou 772-2492.

ENCAN DE 2 JOURS

pour **MME MARCEL LEDUC**, Rang Bord de l'Eau Sud, CLARENCEVILLE, Cte Missisquoi, Mardi, le 10 octobre 1972 à 11 h 30 a.m. précises.

SERA VENDU: un très gros roulant de ferme - récolte - Equipement laitier et Quota de Lait Nature.

2e JOURNÉE, ENCAN Vendredi, 13 octobre '72 à 11 h 30 a.m. précises.

SERA VENDU: 140 têtes d'animaux HOLSTEIN de choix et Quota de Lait Nature.

CAUSE DE L'ENCAN MORTALITÉ. **CONDITIONS: COMPTANT** ou **PRÊT DE BANQUE**.

La ferme de 485 arpents très bien bâtie, avec étable pouvant contenir 150 bêtes, est aussi à vendre.

Pour informations ou demandes de crédit s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ

1274 rue SUD, Cowansville, Qué. 263-0670 - 263-1434.

Programme d'aide aux régions éprouvées par les pluies

Les formules de demande de subventions en espèces de \$400, offertes aux agriculteurs des régions du Québec et de l'est de l'Ontario éprouvées par les pluies, sont maintenant disponibles.

La distribution de ces formules, se fait par l'intermédiaire des meuneries locales, des sociétés coopératives et des bureaux d'agronomes de comté.

Le programme d'aide aux régions éprouvées par les pluies comprend:

- une subvention en espèces de \$400 du gouvernement fédéral à tous les cultivateurs admissibles habitant les régions désignées;

- une subvention fédérale-provinciale au transport du foin, de l'ensilage et des fourrages grossiers de remplacement;

- une subvention en espèces fédérale-provinciale de \$2 la tonne de céréales ou de rations préparées pour l'alimentation du bétail;

- un plan fédéral-provincial de garantie des prêts aux cultivateurs admissibles qui ont subi des pertes et ont besoin de crédit.

Le gouvernement fédéral verse une subvention en espèces de \$400; le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux acquitteront, à parts égales, les frais inhérents aux autres mesures d'aide.

Régions désignées

Tous les comtés où les récoltes n'ont pas dépassé 60% des chiffres normaux à cause des pluies excessives de 1972 ont été déclarés régions désignées, et l'ensemble des programmes d'aide s'appliquera à l'intérieur de ces zones.

Celles de l'Ontario sont les suivantes: Comtés de Prescott, Stormont, Russell, Glengarry, Dundas, Carleton, Grenville, région de Parry Sound et zones agricoles des régions de North Bay et de Mattawa.

Celles du Québec sont: Les comtés d'Argenteuil, de Bagoi, Beauharnois, Brome, Chambly, Châteauguay, Compton, Drummond, Huntingdon, Iberville, Joliette, Laprairie-Napierville, Laval, Jacques Cartier, Mégantic, Missisquoi, Montcalm, Nicolet, Papineau, Richelieu, Richmond, Rou-

ville, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, St-Hyacinthe, St-Jean, Terrebonne, Vaudreuil-Soulanges, Verchères, Wolfe, Yamaska, Arthabaska, Taillon, Deux-Montagnes, Berthier et L'Assomption.

Subventions en espèces

Tous les agriculteurs admissibles résidant dans une région désignée recevront la subvention fédérale en espèces de \$400.

Les postulants devront retourner leurs formules de demande, dûment remplies, avant le 15 novembre 1972.

Pour être admissible, le demandeur doit avoir tiré au moins 50% de son revenu de l'agriculture en 1971.

Dans les cas exceptionnels — par exemple, lorsque des recettes inférieures à la normale sont attribuables à la maladie, lorsque l'exploitation d'une ferme a débuté en 1971 ou lorsqu'il s'agit d'une ferme en voie d'expansion — les subventions peuvent être accordées à des cultivateurs dont la proportion des revenus non agricoles dépasse 50%. Ces agriculteurs doivent accompagner leur demande d'un rapport détaillé de leur situation.

Le producteur dont les activités agricoles s'exercent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur d'une région désignée n'aura droit à la subvention que si la majeure partie de ses activités agricoles s'exerce à l'intérieur de la région désignée.

Chaque exploitation agricole ne pourra soumettre qu'une seule demande.

Aide au transport

Les gouvernements, fédéral et provincial, prendront en charge environ les 3/5 des coûts de transport du foin et des fourrages de remplacement. Pour simplifier les formalités, ces paiements se feront d'après un taux uniforme.

La liste des taux et des produits de remplacement retenus pour les fourrages grossiers sera à la disposition des intéressés dans les bureaux des Services de vulgarisation provinciaux.

L'ensilage du maïs sera l'objet d'une subvention de \$2 la tonne, quelle que soit la distance. Pour les autres produits transportés, l'aide ne s'applique que si la distance dépasse 25 milles. Les produits de remplacement des fourrages grossiers doivent provenir de l'extérieur des régions désignées.

Les demandes doivent être accompagnées de l'original des factures d'achat, comportant le nom et l'adresse du vendeur et de l'acheteur.

Lorsque ces aliments du bétail sont transportés par des services de transport commerciaux, l'original de la lettre de voiture doit accompagner la demande. Si l'agriculteur transporte lui-même ses produits, la demande devra être accompagnée d'une attestation sous serment précisant la quantité d'aliments achetée et la distance de transport.

Un agriculteur ne peut pas à la fois être acheteur et vendeur de foin d'ensilage et d'autres fourrages grossiers de remplacement.

Les critères d'acceptabilité retenus pour la subvention en espèces s'appliquent aussi au programme d'aide au transport.

La durée d'application de ce programme va du 1er juillet 1972 au 1er mai 1973 inclusivement pour le foin et l'ensilage. Les dates correspondantes vont du 24 août 1972 au 1er mai 1973 inclusivement pour les fourrages grossiers de remplacement.

Subvention pour aliments du bétail

Les gouvernements, fédéral et provincial, verseront une subvention de \$2

la tonne pour les céréales et les aliments composés destinés aux bovins et aux ovins, jusqu'à un maximum de \$800 par agriculteur.

D'ici le 1er mai 1973 ou après, chaque exploitant ne pourra soumettre qu'une seule demande énumérant la totalité des céréales et des aliments composés achetés.

La liste des céréales, des additifs alimentaires, et des aliments composés retenus sera mise à la disposition du public par les bureaux des Services provinciaux de vulgarisation.

Aucun agriculteur ne peut être à la fois acheteur et vendeur d'aliments du bétail dans le cadre de ce programme d'aide.

Les éleveurs de porcs et de volailles, produisant normalement eux-mêmes au moins 50% des aliments destinés à leur cheptel, peuvent demander de l'aide en fournissant tous les détails de leur situation.

Les critères d'admissibilité retenus pour les subventions en espèces s'appliquent au programme de subventions aux aliments du bétail.

La durée d'application de ce programme d'aide va du 24 août 1972 au 1er mai 1973 inclusivement.

Garantie des prêts bancaires

Le programme de garantie des prêts sera géré par les gouvernements provinciaux.

En Ontario, cette garantie correspondra aux pertes.

Les détails en seront mis à la disposition du public par l'intermédiaire des bureaux des Services provinciaux de vulgarisation.

Ce programme offrira aux agriculteurs l'appui conjugué du gouvernement fédéral et de celui de la province, leur permettant ainsi d'obtenir du crédit à des taux plus intéressants.

Le ministère de l'Agriculture procédera à l'analyse des échantillons composés de gras pour les producteurs de lait de consommation

Lors d'une rencontre à la mi-septembre avec le ministre de l'Agriculture du Québec M. Normand Toupin, le conseil d'administration de la Fédération des producteurs de lait du Québec (lait de consommation) accompagné de dirigeants de l'UPA avait reçu du ministre l'assurance que son ministère exécuterait désormais les tests de gras de tous les producteurs de la Fédération.

Dans une lettre en date du 25 septembre, le ministre a confirmé la décision au président de la F.P.L.Q., M. Marcel Mailloux. Le service des Produits laitiers du ministère sera responsable de ce nouveau programme et verra à tout mettre en oeuvre et ce, dans le plus court délai afin que ces analyses soient exécutées aux laboratoires de l'Institut de Technologie, à St-Hyacinthe. Pour réaliser l'opération, on procédera par zone et par groupe de producteurs afin de mener le projet de façon progressive.

Afin de bien agencer toutes les phases de ce programme, un comité de coordination sera mis en place. Ce comité sera composé d'un représentant du MAC de deux représentants de la Fédération des producteurs de lait du Québec et de deux représentants du Conseil de l'Industrie laitière du Québec. Ce comité verra d'ailleurs à s'adjoindre le personnel technique nécessaire à la réalisation du programme.

Partage des coûts

Lors d'une rencontre le 29 septembre, entre le Directeur du service des produits laitiers, du MAC M. Claude Bergeron, l'exécutif du Conseil de l'Industrie laitière du Québec et les représentants de la FPLQ, MM. Réjean Grégoire et Léon McDuff, il a été décidé que les coûts de ce service devaient être partagés à parts égales par

la Fédération, les laiteries et le ministère de l'Agriculture. La Fédération défraie .15 cts par échantillon et le ministère paie la différence entre .15 cts l'échantillon et le coût réel.

Le ministère fournit les bouteilles d'échantillon, s'occupe de les récupérer et de les diriger vers le laboratoire de St-Hyacinthe. Les laiteries pour leur part ont la responsabilité de prélever, composer et conserver les échantillons.

Ces opérations devraient commencer le 1er novembre prochain et se compléter au fur et à mesure au cours des prochains mois.



M. Édouard LEMAY

M. Édouard Lemay, dont la photo apparaît ci-haut est l'agent autorisé pour la vente d'abonnements à LA TERRE DE CHEZ NOUS, dans le comté du Lac Saint-Jean. Nous espérons qu'on voudra bien profiter de son passage pour s'abonner ou renouveler son abonnement à LA TERRE DE CHEZ NOUS.

Entente entre Domtar et les travailleurs forestiers du Saguenay-Lac St-Jean

Environ 200 employés de la forêt de la Société forestière Domtar Ltée de Dolbeau viennent de ratifier une autre entente collective. Le contrat de travail pour une durée de 3 ans se terminant le 31 mars 1975 prévoit les bénéfices additionnels suivants:

1) **Augmentations générales:** Employés à l'heure: 0.40 la première année, 0.25 la deuxième et 0.10 la troisième. Employés à forfait: 6% par année basé sur le taux de l'année précédente.

Certains ajustements furent également accordés à des employés payés à un taux horaire. Employés à la journée: \$2.25 par jour, la première année; \$2.00 par jour, la deuxième et 0.50 par jour, la troisième.

2) **Conversion de la semaine de travail:** Les employés à l'heure et à la journée bénéficieront d'une réduction des heures de travail, tout en conservant les mêmes revenus. En effet, à compter du 1er avril 1974, les heures de travail qui étaient de 45 par semaine seront réduites à 40.

3— Amélioration des crédits de vacances.

4— Une fête additionnelle chômée et payée pour un total de dix congés.

5— Amélioration à la clause de congé de décès.

6— Amélioration de la prime de nuit, du taux de transport, de même que du temps de marche.

Les représentants de la partie syndicale à ces négociations étaient MM. L.A. Duguay, secrétaire du Syndicat des Travailleurs forestiers, Lionel Duguay, de la Fédération des Travailleurs forestiers, J.P. Poirier, représentant syndical, Lucien Bernier, Bernard Lemieux, André Lamontagne, Wilbrod Dufour, Yvon Gagnon et T. Louis Gauthier.

Les représentants de la partie patronale étaient MM. Léo Gagné, directeur des opérations forestières de Domtar, Serge Wagner, conseiller en relations industrielles, Damien Rochette, Surintendant des services administratifs, Rosaire Després, surintendant de la production, J. Pierre Landry, assistant surintendant de la production et Eugène Bédard, surveillant du personnel.

Communiqué conjoint du Syndicat des travailleurs forestiers du Saguenay-Lac St-Jean et de Domtar Ltée.

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'avi-culture.

MARDI, LE 3 OCTOBRE

Le prix du poulet à griller vivant a monté de ½ cent la livre en raison d'une demande meilleure. Le marché de la poule fut tranquille. La demande du dindon s'est améliorée avec le résultat d'une augmentation des prix payés aux producteurs.

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS	
6 lb et plus	54¢-55¢
5 lb et moins de 6	52¢-53¢
4 lb et moins de 5	42¢-43¢

Poulets à griller et à frire
(sous glace)

Moins de 4 lb	39¢
---------------	-----

POULES	
6 lb et plus	40¢
5 lb et moins de 6	40¢
4 lb et moins de 5	40¢
Moins de 4 lb	nil

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb	44¢-46¢
10 lb et moins de 16	46¢-47¢
16 lb et plus	44¢-46¢
Canards	60¢-61¢

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS	
7 lb et plus	26.5¢
6 lb et moins de 7	22¢
5 lb et moins de 6	22¢

Poulets à griller
et à frire

Moins de 5 lb	22¢
---------------	-----

POULES	
7 lb et plus	16¢
6 lb et moins de 7	14¢
5 lb et moins de 6	7¢
Moins de 5 lb	6¢

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb	25.5¢
12 lb et moins de 20	27.5¢
20 lb et plus	26.5¢

OEUFS

Prix payés aux producteurs
le 21 septembre 1972

Ces prix sont publiés par
Le Ministère Fédéral
de l'Agriculture

Winnipeg Toronto

A-Extra-Gros	41¢-43¢	43¢-46¢
A-Gros	38¢-40¢	39¢-42¢
A-Moyens	30¢-32¢	31¢-34¢
A-Petits	17¢-19¢	19¢-22¢
A-Pee-Wee	03¢-06¢	04¢-08¢
En vrac		

Prix des oeufs en vigueur
du 2 au 8 octobre

Ces prix sont publiés par
la Fédération des Producteurs
d'oeufs du Québec

Distributeurs Producteurs

53¢	42¢
50¢	39¢
47¢	36¢
35¢	24¢
24¢	13¢
03¢ de moins	

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur la
fermeture des marchés le 29 septembre
Prix de gros aux cent livres aux meuneries
net ex-entrepôt, en vrac

	Montréal	Trois-Rivières	Québec
BLÉ	3.07	nil	3.08
ORGE	2.68	nil	2.71
AVOINE	2.60	nil	2.59
MAÏS AMÉRICAIN (Jaune, No 3)	2.93	nil	2.95

F.A.B. Track — Par wagon complet

MAÏS ONTARIEN (Jaune, No 2 C.E.)	2.94	nil	3.06
-------------------------------------	------	-----	------

Prix ci-haut mentionnés pour livraison immédiate
Source: Office Canadien des Provenances (Montréal)

PORCS ABATTUS

Prix payés à TORONTO
lundi le 2 octobre 1972

Porcs	40.65-41.25
moyenne	41.01
Truies	32.85-33.40
moyenne	33.18

Prix payés à TORONTO,
la semaine dernière

Porcs	40.60-41.90
moyenne	41.08
Truies	32.75-33.40
moyenne	33.14

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan Conjoint des Producteurs de Porcs de l'Ontario.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central
métropolitain pour les pro-
duits de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
le 3 octobre 1972

FRUITS

CITROUILLES: 5.00 - 6.00/12.
MELONS D'OKA: 7.00/18, 6.00/24.
POMMES: Pommettes 4.00, Wealthy 2.00, Wolf River 2.00 - 2.25, Lobo & McIntosh 1.75 - 2.00/boisseau.

LÉGUMES

AUBERGINES: 3.50/boisseau.
BETTERAVES: .90/ doz de paquet, 2.50 - 3.00/ 50 lb, 2.00/ 12 cellos de 2 lb.
BLÉ D'INDE: .50 - .55/ doz.
BROCOLI: 3.00/ 12.
CAROTTES: .75 - .90/ doz de paquet, 2.50/ 24 cellos de 2 lb ou 10 de 5 lb, 2.00 - 2.25/ 50 lb.
CÉLERI: 3.00 - 3.50/ 24.
CHICORÉE SCAROLE: 1.25 - 1.50/ 12.
CHOUX: Verts 3.00/ 50 lb, rouges 3.00, savoy 3.00 - 3.50/ 18.
CHOUX BRUXELLES: 6.00/ 16 pintes.
CHOUX CHINOIS: 2.50 - 2.75/ 12.
CHOUX FLEURS: 2.50 - 3.00/ 12.
CIBOULETTES: 1.25/ doz de paquet.
CONCOMBRES: 3.50 - 4.00/ 6 doz.
ÉPINARDS: 2.50/ 12 cellos de 10 oz, 2.50/ boisseau.
LAITUE: Boston & Romaine 2.00/ 16, iceberg 3.00/ 18.
OIGNONS: Jaunes moyens .35/ 10 lb, 2.75 - 3.00/ 50 lb, 3.75 - 4.00/ 24 cellos de 2 lb.
PANAIIS: 2.50/ 20 lb, 3.50 - 4.00/ 12 cellos de 2 lb.
PERSIL: .75 - 1.00/ doz de paquet.
PIMENT: Vert 3.50, rouge 5.00/ minot.
POIREAUX: 1.00 - 1.25/ doz de paquet.
RADIS: 2.25 - 2.50/ 3 doz de paquet, 1.75 - 2.00/ 30 cellos de 6 oz.
RAPPINI: 4.50 - 5.00/ 2 doz de paquet.
RUTABAGA: 2.75 - 3.00/ 50 lb.
TOMATES: De champs roses 3.25 - 3.50, rouges 2.25 - 2.75, vertes 1.00/ 20 lb, rouges 1.50/ 15 lb.
ZUCCHINI: 3.50/ 20 lb.
PATATES: 1.25 - 1.35/ 50 lb, .75/ 25 lb, .38/ 10 lb.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél.: 526-2843.

Les réceptions au marché de l'Est, lundi le 2 octobre 1972: 879 bovins, 969 veaux, 4 porcs, 66 agneaux et moutons.

À l'ouverture du marché, lundi, les réceptions de bovins étaient moins nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient en grande partie de vaches laitières de diverses qualités. La demande était assez bonne pour toutes les classes et le marché était modérément actif. Les diverses catégories de bovins offerts en vente rapportaient des prix qui étaient généralement stables comparés aux prix obtenus lundi dernier, à l'exception des prix payés pour les vaches qui étaient de \$0.50 à \$1.00 plus bas.

Le marché des veaux était assez bon et toutes les classes étaient en demande. Les arrivages étaient moins nombreux que ceux de lundi dernier et se composaient surtout de sujets de diverses qualités. En général les prix payés pour les diverses catégories étaient stables comparés aux prix enregistrés à l'ouverture du marché lundi dernier.

Aucune cotation pour les porcs. Un lot de bons agneaux rapportaient \$29.50 le 100 livres.

BOUVILLONS

Choix	aucun
Bons	34.50
Moyens	32.50-33.50
Communs	27.50-32.00

TAUREAUX

Bons	30.00-32.50
Ventes jusqu'à	33.25
Communs et moy	23.75-29.75

VACHES

Les meilleures	27.75-28.00
Bonnes	25.50-27.50
Moyennes	24.00-25.25
Communes	22.50-23.75
Très communes	17.00-22.25

TAURES

Choix	30.00-32.50
Bonnes	28.00-29.50
Moyennes	26.25-27.75
Communes	23.00-26.00

VEAUX DE LAIT

Bons	50.00-58.00
Ventes jusqu'à	60.00
Moyens	44.00-49.50
Communs	27.00-43.50
De remplacement	50.00-89.50

AGNEAUX

Bons	29.50
Communs	aucun
Légers	aucun

MOUTONS

Bons	aucun
Communs	aucun

LAIT DE CONSOMMATION

Ventes provinciales — Août 1972

	LBS DE LAIT	PRIX	%
Classe I	94,615,097	\$7.00	72.1
Classe II	5,952,412	\$4.75	4.5
Classe III	16,140,879	\$4.52	12.3
Classe IV	3,200,595	\$4.50	2.4
Excédent	11,368,234	\$4.40	8.7
Excédent total	36,662,120	\$4.51	27.9
Production	131,277,217	\$6.31	100.0
Pourcentage de gras		3.52%	

Source: La Fédération des producteurs de lait du Québec.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE
le 30 septembre 1972

F.A.B. MONTRÉAL

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, 67¢, 93, 68¢. Prix de vente de la Commission Canadienne du lait, en 56 lb. 68¢.

Poudre de lait écrémé; ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé, Canada 1ère catégorie, sacs, 27¢ à 31¢ Cylindre, Canada, 1ère catégorie, sacs, 27¢ à 28½¢. Aliments du bétail, sacs, 26¢ à 27¢.

Poudre de lait de beurre, comestible 23½¢ à 24¢.

Lait évaporé, caisse 48/16 9.50.

Crème douce la livre, matière grasse (en bidon) nil.

Poudre de petit lait .03½¢ à .04½¢.

Prix du fromage: blanc: 62.9¢, coloré: 63.2¢.



le monde agricole

RÉFORME DES STRUCTURES AGRICOLES Difficultés rencontrées, résultats atteints

"S'il n'est pas possible d'augmenter sensiblement le revenu agricole global, on ne peut accroître substantiellement le revenu individuel des exploitations qu'en réduisant leur nombre et en augmentant la dimension économique de celles qui restent".

C'est cet aspect du problème agricole, avec ses conséquences sur le commerce international, qui est traité dans un rapport que vient de publier l'OCDE:

Mesures de réforme des structures dans l'agriculture

Préparé par le Comité de l'Agriculture dans la série des études sur les politiques agricoles, ce rapport vise essentiellement à tirer une leçon de l'expérience acquise, notamment dans quatre pays: France, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède, qui font l'objet de chapitres distincts. Il met en lumière les difficultés rencontrées et les résultats obtenus et il indique les mesures qui mériteraient d'être adoptées, imitées ou étendues.

Les mesures de réforme des structures agricoles décrites dans le rapport portent principalement sur: le remembrement foncier, les cessations d'activité, la réadaptation professionnelle, les organismes de transfert des terres, les fusions d'exploitation à l'amiable, ainsi que sur les politiques d'établissement et d'investissement.

Le Comité de l'Agriculture de l'OCDE souligne dans son rapport que "le rythme de l'évolution des structures dépend en premier lieu de la pression exercée par l'emploi non agricole ainsi que de la pyramide des âges des agriculteurs". Les mesures de réforme décidées par les Gouvernements n'exercent pas nécessairement une grande influence sur le rythme global de l'évolution des structures; mais elles peuvent contribuer à amorcer cette évolution et elles "humanisent" les adaptations qui en découlent.

Le Comité fait valoir également que "les mesures structurelles sont plus efficaces lorsqu'elles sont utilisées conjointement et non isolément". Ainsi, l'existence d'un organisme de transfert auquel les exploitants peuvent céder leur terre lorsqu'ils abandonnent l'agriculture peut contribuer à la réussite d'un programme d'indemnités pour cessation d'activités. L'utilisation sélective d'aides à l'investissement, bien qu'elle ne soit pas d'habitude considérée comme faisant partie intégrante de la politique des structures, est également mentionnée dans le rapport comme un instrument utile pour orienter l'évolution des structures dans le sens désiré.

On trouvera ci-joint quelques-unes des remarques qui concluent le rapport.

L'eau prévient les dégâts du gel

Les jardiniers amateurs qui voient leur carré de légumes menacé par la gelée emploient souvent un truc de la nature: ils arrosent leurs plants.

Lorsque le mercure descend sous le point de congélation, les gouttelettes sur les plantes réduisent la violence de l'attaque et gèlent avant que les plantes soient touchées.

Un chercheur du ministère fédéral de l'Agriculture a maintenant confirmé que ce moyen fonctionne à l'échelle commerciale.

Soutien des prix ou réforme des structures

Jusqu'à présent, la politique structurelle se développe parallèlement à la politique agricole traditionnelle de soutien des prix. Dans les pays intéressés, il ne semble pas que les relations entre ces deux politiques aient été clairement analysées. C'est pourtant un problème qui appelle l'attention. L'incidence du niveau général des prix agricoles sur l'évolution structurelle n'apparaît pas très clairement, mais il est certain qu'à long échecance

un niveau élevé des prix tend à ralentir l'exode des agriculteurs. Il est évident que le niveau des prix ne constitue que l'un des facteurs qui influent sur l'évolution structurelle, et l'expérience de plusieurs pays qui connaissent des prix agricoles élevés en même temps qu'une évolution structurelle rapide montre qu'une croissance rapide des revenus et de l'emploi non agricoles peut jouer un rôle déterminant. Toutefois, un niveau élevé de soutien des prix tend à obliger les pouvoirs publics à rendre plus attrayants les programmes comportant, par exemple, des indemnités pour cessation d'activités de sorte que les gouvernements jouent en fait contre eux-mêmes. Le niveau des prix est un facteur qui intervient dans toute définition d'une exploitation rentable, si bien que les différences internationales entre les niveaux des prix impliquent des écarts qui peuvent se maintenir à longue échéance entre les dimensions et le nombre des exploitations. En outre, les dépenses encourues pour le soutien des prix et du marché, y compris l'écoulement des excédents par la promotion des exportations et diverses autres mesures, réduisent le volume des fonds disponi-

bles pour le financement des réformes structurelles et pour l'aide à la formation d'exploitations rentables.

Il paraît donc souhaitable que la politique agricole accorde progressivement la primauté aux actions susceptibles de créer un secteur agricole sain, bien structuré et compétitif, plutôt qu'au soutien des prix et aux mesures qui s'y rattachent; néanmoins, la politique des prix restera un élément essentiel de toutes les mesures de politique. Il serait possible de faciliter cette réorientation en recourant à des paiements directs de caractère temporaire, et non plus à un soutien généralisé des prix, pour résoudre le problème du revenu des exploitations qui se situent au-dessous du seuil de rentabilité. Une réduction dans le soutien des prix, quand il serait possible qu'elle intervienne parallèlement à l'application de mesures de réforme des structures, pourrait contribuer à l'obtention de résultats plus significatifs et plus rapides. L'un des objectifs à long terme devrait être d'éliminer, autant qu'il serait possible, la nécessité de mesures de soutien qui entravent le mouvement des produits agricoles dans les échanges internationaux.



Que faire en face des symptômes de la fièvre du transport?

Respiration difficile, toux sèche et douloureuse, jusqu'à 106°F de température et dépression — voilà les symptômes caractéristiques de la fièvre du transport chez les porcs. A moins d'être traités immédiatement, les animaux affectés risquent de mourir. Pour combattre la fièvre du transport, vous avez besoin d'un médicament à large spectre qui est efficace contre les agents bactériens et qui pénètre rapidement dans le courant sanguin pour se rendre directement au foyer de l'infection. La Terramycine* Solution Injectable ré-

pond à tous ces besoins. Au premier signe de la fièvre du transport, ayez recours à la Terramycine* Solution Injectable, l'antibiotique qui a su mériter la confiance des éleveurs de porcs. Terramycine* Solution Injectable est prête à être employée, ne gèle pas, n'a pas besoin de réfrigération, ne forme pas de dépôt, a une période de validité de deux ans — elle est toujours prête lorsque vous en avez besoin. Faites-en la demande à votre distributeur local.



Terramycine*
Solution
Injectable



LA COMPAGNIE PFIZER LTÉE
Division Agricole
Boîte Postale 800, Montréal 351, P.Q.

*Marque déposée — Usage autorisé